New Nouveau
Brunswick

Highlights of the Budget

Faits saillants du Budget

1991-1992

Finance

Allan Maher
Minister

Finances

Allan Maher
Ministre

CNB 90230 B

Highlights of the Budget 1991-1992

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

April 1991

Cover and Graphs:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-438-9

Printed in New Brunswick

Faits saillants du budget 1991-1992

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Avril 1991

Couverture et graphiques :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-438-9

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Highlights Of The Budget

1. Overview 3

2. The Government's Strategy For 1991-92 6

3. Expenditure Management Plan . . . 8

4. Investing in New Brunswick 13

   A. Education. 13
   B. Employment Development . . 14
   C. Transportation 15
   D. Environment. 15
   E. Social Justice 16
   F. Health Care 18
   G. Pensions 18
   H. Culture 18

5. Revenue Measures 20

6. Conclusion 23

Faits saillants du budget

1. Aperçu 3

2. Stratégie du gouvernement pour 1991-1992. 6

3. Plan de gestion des dépenses 8

4. Investissement dans le Nouveau-Brunswick 13

   A. Éducation 13
   B. Développement de l'emploi . . 14
   C. Transports 15
   D. Environnement 15
   E. Justice sociale 16
   F. Soins de santé 18
   G. Pensions 18
   H. Culture 18

5. Mesures productives de recettes . . . 20

6. Conclusion 23

1. Overview

■ The Fiscal Challenge

After achieving a balanced budget for two consecutive years and a small deficit in 1990-91, the Government was faced with a deficit of $225 million in 1991-92. This deficit was the result of increased demands for services and other factors, which were pushing expenditures to grow by 8.5%, while revenues were estimated to grow by only 3% because of federal cuts and the recession.

■ Impact of Federal Restraint and Tax Policy

❒ Federal cutbacks are increasing the problem for New Brunswick. In 1991-92, the Province will receive $127 million less from the Federal Government.

1. Aperçu

■ Défi financier

Après avoir équilibré son budget deux années de suite et connu un léger déficit en 1990-1991, le gouvernement aurait été aux prises avec un déficit de 225 millions de dollars en 1991-1992. Ce déficit découlait d'une demande accrue de services et d'autres facteurs, qui faisaient augmenter les dépenses de 8,5 %, alors qu'il était estimé que les recettes n'augmenteraient que de 3 %, en raison des restrictions fédérales et de la récession.

■ Impact des restrictions fédérales et de la politique fiscale

❒ Les restrictions fédérales aggravent le problème du Nouveau-Brunswick. En 1991-1992, la province recevra 127 millions de dollars en moins du gouvernement fédéral.

Revenue loss due to the most recent federal restraint measures and tax policy changes – 1991-1992
(in $Millions)

Manque à gagner lié aux mesures de restriction et aux changements à la politique fiscale les plus récents au palier fédéral – 1991-1992
(en millions de dollars)

New Brunswick will lose $127 million in revenue in 1991-1992 due to federal cutbacks and tax policy changes.

Le Nouveau-Brunswick perdra 127 millions en recettes en 1991-1992 à cause des réductions et des changements à la politique fiscale au palier fédéral.

The options to deal with the financial problem

There were four options the Government could have chosen to deal with the situation which were discussed with New Brunswickers at a series of public meetings:

1) to rely on the federal government;
2) to raise taxes;
3) to borrow the money; or
4) to reduce the rate of growth in expenditures.

Public Consultations

During the public meetings New Brunswickers urged the Government to control the deficit, to minimize service reductions, to avoid tax measures, and to achieve expenditure reductions by downsizing government.

Setting the Pace for the Nineties

The Budget deals with the financial problem by curbing spending and also continues the Government's policy of building the economy, investing in people, and creating jobs.

Options pour maîtriser le problème financier

Pour maîtriser la situation, le gouvernement aurait pu recourir à quatre options, qui ont été discutées avec les gens du Nouveau-Brunswick au cours d'une série de rencontres publiques :

1) compter sur le gouvernement fédéral,
2) augmenter les taxes et les impôts,
3) emprunter,
4) réduire le taux de croissance des dépenses.

Consultations publiques

Au cours des rencontres publiques, la population du Nouveau-Brunswick a exhorté le gouvernement à maîtriser le déficit, à minimiser les réductions de services, à éviter les mesures fiscales et à réduire les dépenses en diminuant l'ampleur du gouvernement.

Ton pour les années 90

Le budget s'attaque au problème financier en mettant un frein aux dépenses ainsi qu'en poursuivant la politique du gouvernement de bâtir l'économie, d'investir dans la population et de créer des emplois.

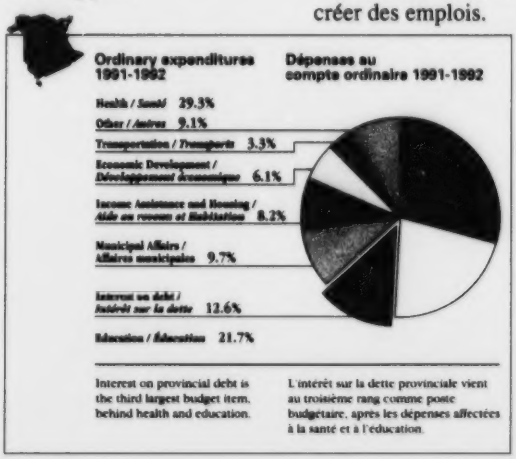

■ Small Surplus

The Budget has a small surplus of $1.1 million on the ordinary account, primarily as a result of curbing the growth in government spending.

This Budget strikes a balance between investments in services that New Brunswickers want now and investments that must be made to ensure future prosperity. It provides funds for new initiatives that cannot wait, it provides funds to continue, and in some cases, expand on services that we provide to our citizens, and it reflects our commitment to economic growth and job creation.

With today's Budget, our Government is confident that New Brunswick will maintain the highest credit rating of any province in the Atlantic region.

Hon. Allan Maher
Minister of Finance
April 2, 1991

■ Léger excédent

Le budget affiche un léger excédent de 1,1 million de dollars au compte ordinaire, obtenu principalement en mettant un frein à la croissance des dépenses gouvernementales.

Le présent budget est axé sur un juste milieu entre l'investissement dans les services que les gens du Nouveau-Brunswick veulent maintenant et l'investissement nécessaire pour assurer la prospérité future. Le budget prévoit des fonds pour de nouvelles initiatives qui ne peuvent pas attendre, il prévoit des fonds pour continuer et, dans certains cas, pour élargir des services que nous fournissons à notre population, et il reflète notre engagement à l'égard de la croissance économique et de la création d'emplois.

Notre gouvernement est convaincu que, grâce au budget d'aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick maintiendra la cote de crédit la plus élevée des provinces de l'Atlantique.

L'honorable Allan Maher,
ministre des Finances,
le 2 avril 1991

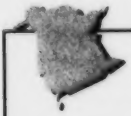

Credit Ratings in effect March 1991 / **Cotes de crédit en vigueur en mars 1991**

	Moody's	Standard & Poor's
Nfld. / T.-N.	Baa1	A-
P.E.I. / Î-P.-É.	A3	NA / SO
N.S. / N.-É.	A2	A-
N.B. / N.-B.	**A1**	**A+**
Que. / Québec	Aa3	AA-
Ont./ Ont.	Aaa	AAA
Man. / Man.	A1	A+
Sask. / Sask.	A2	A
Alta. / Alb.	Aa1	AA
B.C. / C.-B.	Aa1	AA+

2. The Government's Strategy For 1991-92

■ Improved Financial Position

Since taking office the Government has significantly improved New Brunswick's financial position.

2. Stratégie du gouvernement pour 1991-1992

■ Amélioration de la situation financière

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a considérablement amélioré la situation financière du Nouveau-Brunswick.

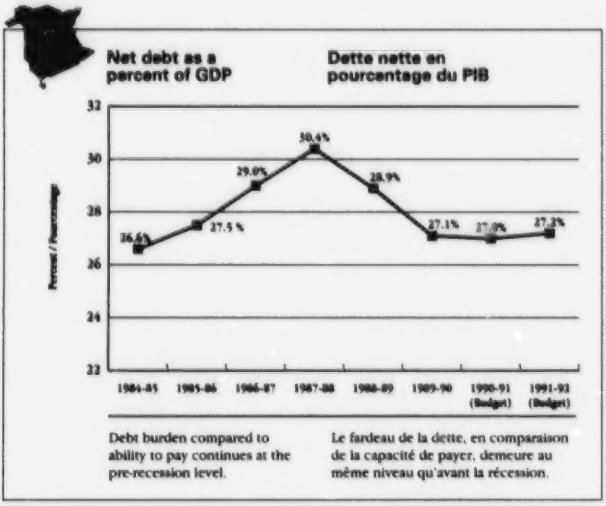

Debt burden compared to ability to pay continues at the pre-recession level.

Le fardeau de la dette, en comparaison de la capacité de payer, demeure au même niveau qu'avant la récession.

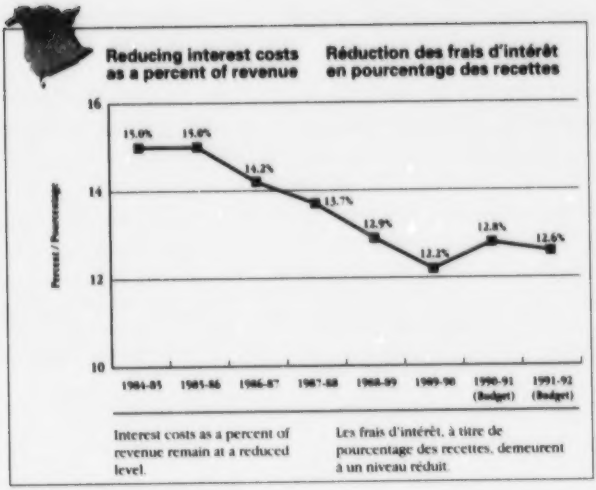

■ Budget will Stabilize Province's Finances

The Budget stabilizes the Province's finances which, in the absence of strong leadership, would have deteriorated substantially. The Government has met the challenge of the year ahead and has been able to keep the Province on a sound financial footing, in spite of the recession and restrained federal transfer payments.

■ Budget qui stabilise les finances de la province

Le budget stabilise les finances de la province, lesquelles, sans un leadership fort, se seraient détériorées considérablement. Le gouvernement a relevé le défi pour l'année qui commence et a pu maintenir la province dans une position financière solide, malgré la récession et la réduction des paiements de transfert fédéraux.

3. Expenditure Management Plan

❒ The major expenditure adjustments in the 1991-92 Budget reflect the Government's main objectives:

1) to continue to achieve the proper balance between providing the services people want now, while still making important investments in future economic growth.

2) to continue to invest in the economy, people, infrastructure and the environment, and vigorously pursue the goals of job creation and self-sufficiency.

3) to ensure that the entire public service, including the health and education sectors, are streamlined and highly efficient, and capable of operating within budgets allocated to provide needed services.

4) to ensure that restraint measures are applied equitably to include the Public Sector as a whole, including Crown corporations and bodies that receive most of their funding from Government.

❒ The Government has followed New Brunswickers' suggestions and the Budget will reduce the size of government, while protecting the health and education systems and the social safety net.

3. Plan de gestion des dépenses

❒ Les principaux redressements au chapitre des dépenses dans le budget de 1991-1992 découlent des grands objectifs du gouvernement, qui sont :

1) continuer à assurer un équilibre approprié entre la prestation des services que les gens veulent maintenant et la poursuite d'importants investissements dans la croissance économique future;

2) continuer d'investir dans l'économie, les gens, l'infrastructure et l'environnement et poursuivre énergiquement les objectifs d'autosuffisance et de création d'emplois;

3) faire en sorte que l'ensemble des services publics, y compris les secteurs de la santé et de l'éducation, soient rationalisés et des plus efficaces et qu'ils puissent fonctionner dans les limites des budgets affectés pour fournir les services nécessaires;

4) s'assurer que les mesures de restriction soient appliquées équitablement et qu'elles s'étendent à l'ensemble du secteur public, y compris les corporations de la Couronne et les organismes qui reçoivent du gouvernement la majeure partie de leur financement.

❒ Le gouvernement a donné suite aux suggestions des gens du Nouveau-Brunswick, et le budget réduira l'ampleur du gouvernement, tout en protégeant les systèmes de santé et d'éducation et le filet de sécurité social.

■ Political Leadership and Public Sector Restraint

— There will be a roll-back on the salary increases of all of Cabinet Ministers and MLA's retroactive to January 1, 1991.

— Individual expense account limits for the Premier and Cabinet Ministers will be reduced by 25 percent.

— Grants under the *Political Process Financing Act* will be frozen at the previous year's level.

— Per diems for MLA's will be frozen.

— Stipends for Members serving on Boards and Commissions will be reduced by 4.6 percent.

■ Restraining the Wage Bill

❒ Equity in applying restraint has been an important consideration. Instead of massive layoffs, which would have affected services, the budget will freeze wages for one year and the normal staff turnover will be used to effect a modest downsizing of the public service.

— There will be a one year wage freeze for all bargaining and non-bargaining employees in the civil service, as well as employees in schools, hospitals and nursing homes.

— Similar measures will be extended to the New Brunswick Electric Power Commission, other Crown corporations, the Workers' Compensation Board, other Provincial Boards and Commissions, payments to doctors under medicare, payments to pharmacists under the Prescription Drug Program,

■ Leadership politique et restrictions dans le secteur public

— Il y aura une réduction rétroactive au 1er janvier 1991 des augmentations de traitement des ministres et des députés.

— Les limites individuelles des comptes de frais du premier ministre et des ministres seront abaissées de 25 %.

— Les subventions en vertu de la *Loi sur le financement de l'activité politique* seront gelées au taux de l'année antérieure.

— Les indemnités journalières des députés seront gelées.

— Les appointements versés aux membres de conseils et de commissions seront réduits de 4,6 %.

■ Réduction de la masse salariale

❒ L'équité dans l'application des restrictions a été un facteur important. Plutôt que de procéder à des mises à pied massives, ce qui aurait touché les services, le budget prévoit un gel des salaires pendant un an, et le roulement normal du personnel sera utilisé pour réaliser une modeste réduction de l'effectif des services publics.

— Il y aura un gel salarial d'une année pour le personnel syndiqué et non syndiqué de la fonction publique, ainsi que pour le personnel des écoles, des hôpitaux et des foyers de soins.

— Des mesures semblables seront appliquées à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, aux autres corporations de la Couronne, à la Commission des accidents du travail, aux autres commissions et conseils provinciaux, aux paiements versés aux médecins

and payments to agencies from whom Government purchases certain services.

— The total savings from the wage freeze for elected representatives, the civil service, school and health care systems, totals $48 million.

■ Wage Restraint in Municipalities and Universities

— The unconditional grant to municipalities will be restricted as of May 1, 1991 through a decrease in payments to municipalities. Municipalities will be required to absorb these reductions by implementing wage containment measures similar to those that are being effected in the public service.

— The employees of the four universities and the Maritime Forest Ranger School will also participate in this twelve month salary freeze.

■ Reduced Departmental Allocations

— The Government will save approximately $86 million in 1991-92 by adjusting expenditures on such items as travel, administrative overhead, consulting fees, and the elimination of some less essential services.

en vertu du régime d'assurance-maladie, aux paiements versés aux pharmaciens en vertu du régime de dispensation des médicaments sur ordonnance et aux paiements versés aux organismes dont le gouvernement achète certains services.

— Au total, les économies découlant du gel salarial imposé aux représentants élus ainsi que dans la fonction publique, le système scolaire et le système de soins de santé se chiffrent à 48 millions de dollars.

■ Restrictions salariales dans les municipalités et les universités

— La subvention sans condition accordée aux municipalités sera réduite à compter du 1er mai 1991; cette restriction prendra la forme d'une diminution des paiements aux municipalités. Les municipalités devront absorber les réductions en adoptant des mesures de restriction salariale semblables à celles mises en vigueur dans les services publics.

— Les employés des quatre universités et de l'Ecole des gardes-forestiers des Maritimes participeront aussi au gel des salaires pendant 12 mois.

■ Réduction des affectations aux ministères

— Le gouvernement économisera environ 86 millions de dollars en 1991-1992 en rajustant les dépenses à des postes tels que les déplacements, les frais administratifs généraux et les honoraires de consultation, et en supprimant certains services moins essentiels.

— During the year the Zero Base Budgeting Program will review three more departments to achieve additional in-year savings of $10 million.

■ Vehicle Purchases

The purchase of vehicles will be substantially reduced, saving $9.6 million in 1991-92. The only vehicles being bought are school buses and the replacement of some essential vehicles such as fire tankers.

■ Downsizing the Public Sector

— Approximately 225 positions that would normally become vacant due to retirements, resignations, etc. will be eliminated. This will save $7 million in 1991-92.

— The program of attrition will target middle and upper management.

— A review will be carried out of all school board operations to determine if administrative savings can be achieved.

■ Cost Recovery

Higher ratios of cost recovery on selected Government fees and permits will result in additional revenues of approximately $7 million. This will ensure that fees for selected Government services will be commensurate with the services being provided.

— Au cours de l'année, le programme de budgétisation base zéro servira à l'examen de trois autres ministères, pour réaliser des économies additionnelles de 10 millions de dollars.

■ Achats de véhicules

Les achats de véhicules seront sensiblement diminués, mesure qui permettra d'économiser 9,6 millions de dollars en 1991-1992. Les seuls véhicules qui seront achetés sont des autobus scolaires et quelques véhicules essentiels, tels que des camions-citernes d'incendie, qui seront remplacés.

■ Réduction de l'effectif du secteur public

— Environ 225 postes qui seraient normalement devenus vacants à la suite de retraites, de démissions et ainsi de suite, seront supprimés, ce qui permettra d'économiser 7 millions de dollars en 1991-1992.

— Le programme d'attrition visera les cadres intermédiaires et supérieurs.

— Un examen de toutes les activités des conseils scolaires sera effectué afin de déterminer si des économies pourraient être réalisées sur le plan administratif.

■ Recouvrement des coûts

Un meilleur recouvrement des coûts de certains droits et permis du gouvernement produira des recettes additionnelles d'environ 7 millions de dollars. Il sera ainsi assuré que les droits payés pour certains services gouvernementaux sont proportionnels aux services fournis.

■ Rationalizing Service Delivery

— Government has already announced an initiative to rationalize the hospital system and intends to move ahead to achieve better use of available resources.

— The Premier will chair a small committee of Cabinet which will recommend a reduction in the number of Ministers and Executive Assistants, and a reduction in the number of Departments. The Committee will also examine Central and External Agencies of Government, as well as Boards and Tribunals, to determine where rationalization can take place. This committee will provide a final report on the reductions achieved at the fall session of the Legislative Assembly.

■ Rationalisation de la prestation des services

— Le gouvernement a déjà annoncé une initiative visant à rationaliser le système hospitalier et il compte y donner suite afin d'optimiser l'utilisation des ressources existantes.

— Le premier ministre présidera un petit comité du Cabinet, qui recommandera une réduction du nombre de ministres et de chefs de cabinet, ainsi qu'une réduction du nombre de ministères. Le comité examinera aussi les organismes gouvernementaux centraux et externes, de même que les commissions, les conseils et les tribunaux pour déterminer où la rationalisation est possible. À la séance d'automne de l'Assemblée législative, le comité remettra un rapport définitif sur les réductions proposées.

4. Investing In New Brunswick

A. Education

❒ The quality of education will be greatly enhanced by the Kindergarten Program to be introduced for five year olds in September, 1991.

❒ At the same time, $340 thousand previously spent on operating grants for licensed day care centers for 5 year olds, will be redirected to the provision of additional day care spaces for infants, and the provision of after school care for lower income families.

❒ In 1991-92, excluding adjustments to extend the equity of wage restraint to universities, the Government met the Maritime Provinces Higher Education Commission funding recommendation for grants to universities for the fourth straight year.

❒ Funds will be provided for programs of excellence for the business administration students at the University of New Brunswick and l'Université de Moncton. The Government will provide additional funding to a maximum of $1 million over 5 years; ACOA and the universities will also contribute to this initiative.

❒ $1 million has been added to the budget of the Department of Advanced Education and Training to create 172 new training seats in Community Colleges for recent high school graduates.

4. Investissement dans le Nouveau-Brunswick

A. Éducation

❒ La qualité de l'éducation sera grandement améliorée par la mise en oeuvre en septembre 1991 du programme de maternelles pour les enfants de 5 ans.

❒ En même temps, les 340 000 $ auparavant versés en subventions de fonctionnement aux garderies titulaires d'une licence pour les enfants de 5 ans seront réaffectés à la création de places additionnelles dans les garderies pour les enfants en bas âge et à la garde après la classe pour les familles à faible revenu.

❒ En 1991-1992, à l'exclusion des redressements nécessaires pour étendre l'équité des restrictions salariales aux universités, le gouvernement a acquiescé pour la quatrième année de suite à la recommandation en matière de financement formulée par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes à l'égard des subventions aux universités.

❒ Des fonds seront fournis pour des programmes d'excellence pour les étudiants et étudiantes en administration des affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton. Le gouvernement fournira un financement additionnel jusqu'à concurrence de 1 million de dollars sur cinq ans; l'APECA et les universités contribueront aussi à une telle initiative.

❒ Une somme de 1 million de dollars est ajoutée au budget du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation pour créer 172 nouvelles places en formation dans les collèges communautaires pour les récents diplômés de l'école secondaire.

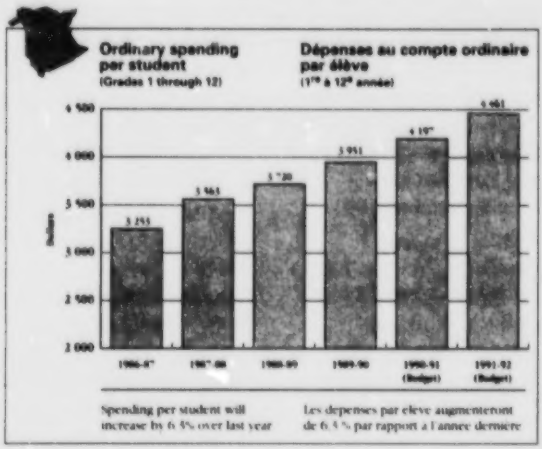

B. Employment Development

❒ Job creation remains a high priority of the Government. The Government plans to build on the 21,000 jobs created in New Brunswick since 1988.

B. Développement de l'emploi

❒ La création d'emplois demeure une grande priorité du gouvernement. Le gouvernement a l'intention d'ajouter aux 21 000 emplois créés au Nouveau-Brunswick depuis 1988.

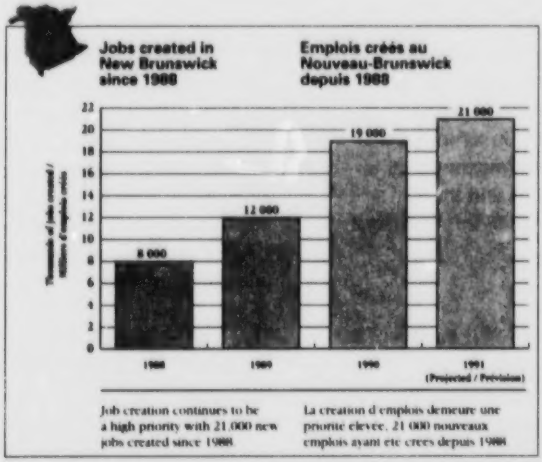

❒ A total of $28 million in Employment Development Programs will create well over 9,000 jobs in 1991-92. The regular $19 million Employment Development Program is expected to generate 7,400 jobs. An extra $9 million will create an additional 2,000 short term employment opportunities in 1991-92. The primary target groups for this expanded program will be social assistance recipients, unemployment insurance exhaustees and displaced workers.

C. Transportation

❒ An important component of the Government's strategy to develop the economy and ensure that New Brunswick remains competitive in the years ahead is to expand and improve the transportation system. The Arterial Highway Trust Fund has accelerated the Government's efforts to modernize and expand the highway system and has created more jobs for New Brunswickers.

D. Environment

❒ The Environmental Trust Fund will spend an estimated $16 million in 1991-92 for a broad range of environmental activities.

Some specific projects

— $1.1 million to clean up contaminated sites;

❒ Un total de 28 millions de dollars affectés aux programmes de développement de l'emploi permettra de créer bien plus de 9 000 emplois en 1991-1992. Les 19 millions de dollars affectés au Programme de développement de l'emploi régulier devraient donner lieu à 7 400 emplois. Un montant supplémentaire de 9 millions permettra en 1991-1992 de créer 2 000 possibilités additionnelles d'emploi à court terme. Les groupes principalement visés par le programme élargi seront les bénéficiaires de l'assistance sociale, les personnes qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, ainsi que les travailleurs déplacés.

C. Transports

❒ Un important élément de la stratégie du gouvernement pour développer l'économie et assurer la compétitivité continue du Nouveau-Brunswick au cours des prochaines années est l'expansion et l'amélioration du réseau de transport. Le Fonds en fiducie pour les routes de grande communication a accéléré les efforts du gouvernement pour ce qui est de la modernisation et de l'expansion du réseau routier et a créé d'autres emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

D. Environnement

❒ Une somme d'environ 16 millions de dollars provenant du Fonds en fiducie pour l'Environnement sera dépensée en 1991-1992 pour une vaste gamme d'activités liées à l'environnement.

Quelques projets précis :

— 1,1 million de dollars pour le nettoyage de lieux contaminés;

— $90 thousand for a Saint John Harbour water quality study;

— $150 thousand for Restigouche River recreation management;

— expansion of the Sussex Recycling Center and the Upper Nashwaak recycling project;

— $175 thousand to protect science collections at the New Brunswick Museum in Saint John;

— Funds will be provided for roadside clean up, derelict vehicle removal and an enhancement of the roadside environment.

❒ The construction of the new analytical laboratory for environmental testing will commence in April, 1991, and be operational early in 1992-93.

❒ $200 thousand and five new positions will be added to the budget of the Energy Branch in the Department of Natural Resources and Energy to support the energy efficiency directions outlined in the Government's Energy Policy.

❒ Funds provided to the Department of the Environment for an additional Environmental Inspection Officer in Saint John.

E. Social Justice

❒ **Maintenance Enforcement Program**

— Departments of Justice and Income Assistance will implement a Maintenance Enforcement Program to insure women receive the maintenance

— 90 000 $ pour une étude sur la qualité de l'eau dans le port de Saint John;

— 150 000 $ pour la gestion des loisirs liés à la rivière Restigouche;

— expansion du centre de recyclage de Sussex et projet de recyclage d'Upper Nashwaak;

— 175 000 $ pour la protection des collections scientifiques du Musée du Nouveau-Brunswick, à Saint John;

— fonds pour le nettoyage en bordure de routes, l'enlèvement des véhicules abandonnés et l'amélioration de l'environnement le long des routes.

❒ La construction du nouveau laboratoire d'analyses environnementales commencera en avril 1991, et ce dernier sera en service au début de l'année financière 1992-1993.

❒ Un montant de 200 000 $ et cinq nouveaux postes seront ajoutés au budget de la Direction de l'énergie du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie pour appuyer les orientations en matière d'efficacité énergétique, énoncées dans la politique énergétique du gouvernement.

❒ Des fonds sont fournis au ministère de l'Environnement pour un poste additionnel d'inspecteur de l'environnement à Saint John.

E. Justice sociale

❒ **Programme d'exécution des ordonnances d'entretien**

— Le ministère de la Justice et le ministère de l'Aide au revenu mettront en oeuvre un Programme d'exécution des ordonnances

payments awarded to them by the courts. This program will be fully operational within one year.

❒ **Initiatives Against Family Violence**

— The Departments of Justice and the Solicitor General will seek federal support to finance a public awareness campaign on family violence and to collect statistics on abuse.

❒ **Management of Income Assistance Payments**

— Department of Income Assistance will receive $1 million and 25 new positions to implement a 3 year plan to improve the organizational effectiveness of the programs it delivers.

— The budget provides for an increase in basic rates for social assistance in 1991-92.

❒ **Care for the Disabled**

— $200 thousand added to Department of Income Assistance for attendant care services for disabled persons.

— $400 thousand added to Department of Income Assistance for homemaker services to disabled persons.

❒ **Housing**

— The budget provides funds for 75 additional rent supplement units, which will bring the total new units built, since 1989, to 537 units. An

d'entretien pour faire en sorte que les femmes reçoivent les prestations d'entretien ordonnées par la cour. Le programme sera pleinement opérationnel d'ici un an.

❒ **Initiatives visant à contrer la violence familiale**

— Le ministère de la Justice et le ministère du solliciteur général chercheront à obtenir une aide fédérale pour financer une campagne de sensibilisation du public à la violence familiale et pour recueillir des statistiques sur l'agression.

❒ **Gestion des paiements de l'aide au revenu**

— Le ministère de l'Aide au revenu recevra 1 million de dollars et 25 nouveaux postes pour mettre en oeuvre un plan triennal visant à améliorer l'efficacité organisationnelle de ses programmes.

— Le budget prévoit en 1991-1992 une hausse des taux de base de l'assistance sociale.

❒ **Soins aux personnes handicapées**

— Une somme de 200 000 $ est ajoutée au budget du ministère de l'Aide au revenu pour les services de soins auxiliaires aux personnes handicapées.

— Une somme de 400 000 $ est ajoutée au budget du ministère de l'Aide au revenu pour la prestation de services d'aide familiale aux personnes handicapées.

❒ **Habitation**

— Le budget prévoit des fonds pour 75 autres logements visés par le supplément de loyer, ce qui amène à 537 le nombre de nouveaux logements

additional $700 thousand is provided to deliver emergency housing repair for social assistance recipients.

F. Health Care

❒ The budget builds on previous efforts to ensure that New Brunswickers have the best health care system we can afford.

❒ $9 million is provided to open the new regional hospitals in Campbellton and Edmundston, the new community hospital in Tracadie, and for the expansion to the Dr. Georges L. Dumont Hospital in Moncton.

❒ Funds are provided for the cardiac care unit at the Saint John Regional Hospital.

❒ Funds also provided to enhance the Government's goal of preventative health care and the provision of increased community-based health care.

G. Pensions

❒ The Government will begin implementation of a plan to eliminate the unfunded liability of the Public Service and Teachers' Pension Plans over a twenty-five year period. In 1991-92 the Government will contribute $65.4 million towards amortization of the unfunded liability.

H. Culture

❒ A provision has been made for a $200 thousand grant to Bi-Capitol Theatre Project in Saint John.

construits depuis 1989. Une somme additionnelle de 700 000 $ est prévue pour la prestation de services de réparations domiciliaires d'urgence aux bénéficiaires de l'assistance sociale.

F. Soins de santé

❒ Le budget s'appuie sur les efforts antérieurs en vue d'assurer à la population du Nouveau-Brunswick le meilleur système de soins de santé que nous puissions nous permettre.

❒ Une somme de 9 millions de dollars est prévue pour ouvrir les nouveaux hôpitaux régionaux de Campbellton et d'Edmundston, le nouvel hôpital de district de Tracadie et l'ajout à l'Hôpital Docteur Georges L. Dumont, à Moncton.

❒ Des fonds sont prévus pour l'unité de soins cardiaques à l'Hôpital régional de Saint-Jean.

❒ Des fonds sont également affectés pour renforcer l'objectif du gouvernement d'assurer des soins de santé préventifs et de fournir plus de soins de santé communautaires.

G. Pensions

❒ Le gouvernement commencera à mettre en oeuvre un plan visant à éliminer la dette non provisionnée de la caisse de retraite des services publics et de celle des enseignants, sur une période de 25 ans. En 1991-1992, le gouvernement versera 65,4 millions de dollars pour amortir la dette non provisionnée.

H. Culture

❒ Une subvention de 200 000 $ est accordée au projet du théâtre Bi-Capitol à Saint John.

❒ The Budget provides for a $125 thousand increase in the annual operating budget of the New Brunswick Museum in Saint John. This will increase the base grant to $1,374,000 in 1991-92. In addition, $175 thousand will be provided, from the Environmental Trust Fund, to protect science collections at the Museum.

❒ The Department of Tourism, Recreation and Heritage will receive funding over the next 3 years to provide financial assistance to the Congrès mondial acadien. This festival represents an international homecoming for Acadians and will be held in New Brunswick in August, 1994.

❒ Le budget prévoit une augmentation de 125 000 $ au budget de fonctionnement annuel du Musée du Nouveau-Brunswick à Saint John. La subvention de base passera ainsi à 1 374 000 $ pour 1991-1992. De plus, 175 000 $ du Fonds en fiducie pour l'Environnement seront fournis pour la protection des collections scientifiques du musée.

❒ Le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine recevra des fonds au cours des trois prochaines années pour fournir une aide financière au Congrès mondial acadien. Le festival, qui se tiendra au Nouveau-Brunswick en août 1994, représente un retour au pays depuis partout dans le monde pour les Acadiens et Acadiennes.

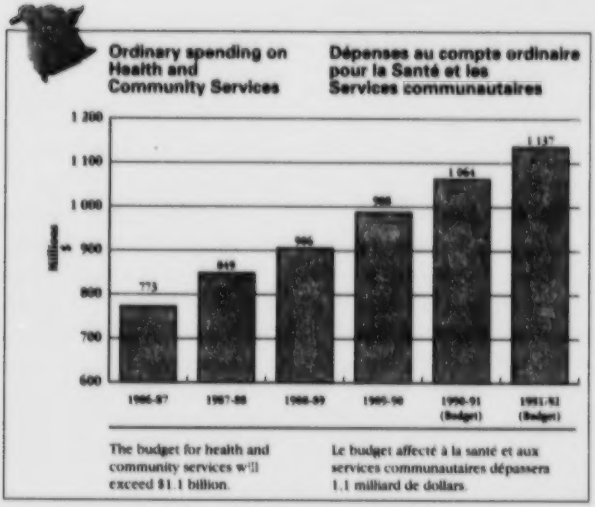

5. Revenue Measures

■ Tax Increases

1) Personal Income Tax

Effective January 1, 1991, an 8% surtax will be introduced for those New Brunswickers who pay more than $13,500 in provincial tax. This will affect people in the $100,000 income range. This measure will generate $2 million in 1991-92.

2) Corporate Income Tax

Effective January 1, 1991, the standard corporate tax rate will increase from 16 to 17 percent. This measure ensures that large profitable corporations will share in the effort to manage the Province's finances. This measure will yield $4 million in 1991.

3) Motor Vehicle Fees

A 10% increase in motor vehicle fees effective May 1, 1991, will yield $3 million in 1991-92.

■ Removal of Ad Valorem Taxes

1) Gasoline Tax

New Brunswick will drop its use of the ad valorem taxation of gasoline. Effective April 1, 1991, the tax per litre of gasoline will be 12.7 cents and 13.7 per litre cents for diesel fuel.

5. Mesures productives de recettes

■ Augmentations des taxes et impôts

1) Impôt sur le revenu des particuliers

À compter du 1er janvier 1991, une surtaxe de 8 % est instaurée pour les contribuables du Nouveau-Brunswick qui paient plus de 13 500 $ en impôt provincial. Cette surtaxe touchera les personnes dont le revenu est de l'ordre de 100 000 $. La mesure rapportera 2 millions de dollars en 1991-1992.

2) Impôt sur le revenu des corporations

À compter du 1er janvier 1991, le taux ordinaire de l'impôt sur le revenu des corporations passe de 16 % à 17 %. Une telle mesure fera en sorte que les grandes corporations rentables participent à l'effort de gestion des finances de la province. Cette mesure rapportera 4 millions de dollars en 1991.

3) Droits relatifs aux véhicules à moteur

Une augmentation de 10 % des droits relatifs aux véhicules à moteur, en vigueur à compter du 1er mai 1991, rapportera 3 millions de dollars en 1991-1992.

■ Abolition des taxes calculées sur la valeur

1) Taxe sur l'essence

Le Nouveau-Brunswick abandonnera sa méthode de percevoir sur l'essence une taxe calculée sur la valeur. À compter du 1er avril 1991, la taxe sur l'essence sera de 12,7 c. le litre, et la taxe sur le carburant diesel sera de 13,7 c. le litre.

2) Tobacco Tax

— Effective April 1, 1991, the ad valorem taxation of cigarettes will be replaced with a fixed rate set at the April 1, 1991 level of 9.38 cents per cigarette.

— The tax on fine cut tobacco will be increased to 7.04 cents per gram, and 7.97 cents per tobacco stick. These changes bring the taxation of fine-cut and tobacco sticks into line with the relative tax level established in the 1989 Budget. These last two measures will yield $5.8 million in 1991-92.

Commissions paid to registered wholesalers of tobacco products will be capped at $1,000 per month. This will save the Province $750 thousand a year and brings the Province's commission in line with those paid in most other provinces.

■ Sales Tax Exemption for Manufacturers

Over the past several years, the Government has revamped its system of exemptions under the sales tax for purchases by farmers, wood producers, silviculturists, fishermen and aquaculturists. A similar revamping of the system of exemptions for purchases by manufacturers has been completed, and a guide specifying the exemptions in detail will be distributed before the end of April.

2) Taxe sur le tabac

— À compter du 1er avril 1991, la méthode de percevoir sur les cigarettes une taxe calculée sur la valeur est remplacée par un taux fixe établi le 1er avril 1991 à 9,38 c. la cigarette.

— La taxe sur le tabac à coupe fine passe à 7,04 c. le gramme et à 7,97 c. par cylindre de tabac. De tels changements ajusteront la taxe sur le tabac à coupe fine et sur les cylindres de tabac en fonction du niveau relatif de taxe établi dans le budget de 1989. Les deux mesures rapporteront 5,8 millions de dollars en 1991-1992.

Un plafond, fixé à 1 000 $ par mois, entre en vigueur sur les commissions versées aux vendeurs en gros immatriculés de produits du tabac. Une telle mesure permettra à la province d'économiser 750 000 $ par année et elle harmonisera les commissions que verse la province avec celles que versent la plupart des autres provinces.

■ Exemptions de la taxe de vente pour les fabricants

Au cours des dernières années, le gouvernement a révisé son régime d'exemptions de la taxe de vente applicable aux achats des agriculteurs, des producteurs de bois, des sylviculteurs, des pêcheurs et des aquaculteurs. Une révision semblable du régime d'exemptions pour les achats par les fabricants a été effectuée, et un guide fournissant le détail des exemptions sera distribué avant la fin avril.

Tax Reductions

1) Sales Tax Refund on Equipment donated to hospitals

Hospitals will be permitted to apply for a refund on sales tax paid on patient care equipment where the purchase cost is in excess of $10,000, if it is purchased with donated funds and approved by the Department of Health and Community Services. This will reduce provincial revenues by $300 thousand annually.

2) Refund on aviation fuel tax for commercial international flights

The New Brunswick aviation fuel tax will be refunded for international commercial air cargo flights and international commercial air passenger flights refueling in the Province.

Réductions de taxes

1) Remboursement de la taxe de vente sur les dons d'équipement aux hôpitaux

Les hôpitaux pourront présenter une demande de remboursement de la taxe de vente payée sur l'équipement qui est destiné aux soins des malades et dont le prix d'achat est supérieur à 10 000 $, si cet équipement est acheté au moyen de fonds accordés en don et est approuvé par le ministère de la Santé et des Services communautaires. La mesure donnera lieu à une réduction annuelle de 300 000 $ des recettes provinciales.

2) Remboursement de la taxe sur le carburant d'avion pour les vols commerciaux internationaux

La taxe du Nouveau-Brunswick sur le carburant d'avion sera remboursée pour l'avitaillement, dans la province, des vols commerciaux internationaux de fret aérien et des vols commerciaux internationaux de passagers.

6. Conclusion

The 1991-92 Budget will stabilize the Province's finances that in the absence of strong leadership, could have deteriorated substantially. In addition the 1991-92 Budget:

— reaffirms and builds on the Government's commitment to create jobs for New Brunswick citizens;

— broadens the Government's commitment to education and training;

— builds on the Government's efforts to protect and enhance the environment; and

— continues to develop the Province's infrastructure in order that New Brunswick can be well-positioned to take advantage of the economic opportunities that lie ahead for New Brunswick in the coming months and years.

6. Conclusion

Le budget de 1991-1992 stabilisera les finances de la province, lesquelles, sans un leadership fort, auraient pu se détériorer considérablement. De plus, le budget de 1991-1992 :

— réaffirme et renforce l'engagement du gouvernement à l'égard de la création d'emplois pour la population du Nouveau-Brunswick;

— renforce l'engagement du gouvernement à l'égard de l'éducation et de la formation;

— intensifie les efforts du gouvernement pour protéger et améliorer l'environnement;

— continue à développer l'infrastructure de la province, afin que le Nouveau-Brunswick soit en bonne position pour tirer avantage des débouchés économiques qui se présenteront au Nouveau-Brunswick au cours des mois et des années à venir.

New Nouveau
Brunswick

Budget

1991-1992

Finance

Allan Maher
Minister

Finances

Allan Maher
Ministre

CNB 90230 A

Budget 1991-1992

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

April 1991

Cover and Graphs:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-436-2

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Budget 1991-1992

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Avril 1991

Couverture et graphiques :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-436-2

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

New Nouveau
Brunswick

Budget
1991-1992

Address by
The Honourable Allan Maher
Minister of Finance

April 2, 1991

Discours de
l'honorable Allan Maher
Ministre des Finances

le 2 avril 1991

91-05195/

Table of Contents

I. **Introduction** 5

II. **The Government's Commitment to Fiscal Responsibility** 7

III. **Challenges in the Year Ahead** 11

The Problem 11

Federal Measures 12

The Economy 15

Public Consultations 17

The Options 18

IV. **The Government's Strategy for 1991-92** . . 20

The Expenditure Management Plan 20

V. **Setting the Pace for the Nineties** 27

Education 27

Employment Development 29

The Environment 30

Social Justice 31

Health Care 33

Pensions 34

Culture 36

VI. **Revenue Measures** 37

Tax Increases 37

Removal of Ad Valorem Taxes 38

Sales Tax Exemption for Manufacturers . . . 39

Tax Reductions 39

Equity and Fairness in the Tax System . . . 40

VII. **Conclusion** 41

Appendix: Summary Budget Information 43

Table des matières

I. **Introduction** 5

II. **Engagement du gouvernement à l'égard de la responsabilité financière** 7

III. **Défis de l'année qui commence** 11

Énoncé du problème 11

Mesures fédérales 12

Économie 15

Consultations publiques 17

Options 18

IV. **Stratégie du gouvernement pour 1991-1992** . 20

Plan de gestion des dépenses 20

V. **Ton pour les années 90** 27

Éducation 27

Développement de l'emploi 29

Environnement 30

Justice sociale 31

Soins de santé 33

Pensions 34

Culture 36

VI. **Mesures productives de recettes** 37

Augmentations des taxes et impôts 37

Abolition des taxes calculées sur la valeur . . 38

Exemptions de la taxe de vente pour les fabricants 39

Réductions de taxes 39

Équité et justice du régime fiscal 40

VII. **Conclusion** 41

Annexe : Résumé budgétaire 43

I. Introduction

Mr. Speaker:

At the outset, I would like to thank you for your patience and fairness in presiding over the affairs of this Assembly. You have successfully faced special challenges in overseeing the deliberations of an Assembly drawn entirely from one political party.

The 1991-92 Budget is without question the most difficult one the Government has had to formulate. In addition to severe federal cutbacks which have substantially reduced our revenues, a continent wide recession has also lowered tax revenues and added to the spending side of the ledger. Our initial projections for 1991-92 indicated a deficit on the ordinary account exceeding $225 million unless corrective measures were adopted.

Last winter, the Government met with school board and hospital board officials and the medical society to review this outlook and seek their input in addressing the situation. As well, numerous presentations were made to business groups and other organizations throughout New Brunswick. Extensive and very valuable public consultations have been held involving hundreds of people across the Province, to obtain their suggestions on choices the Government should make in preparing this Budget.

New Brunswickers have made it absolutely clear that they understand our financial reality and they understand that difficult choices have to be made. They also recognize that by acting decisively and responsibly today, New Brunswick will be in a much better situation when the national economy recovers from the current recession.

Mr. Speaker, following these various consultations and through many hours of deliberation by Cabinet ministers and senior government officials, our Government has concluded that the proper course of action is to immediately tackle our financial problems, in the 1991-92 Budget.

In keeping with the overwhelming recommendation from New Brunswickers to act responsibly and decisively, I am pleased to announce that this Budget provides for a $1.1 million surplus on the ordinary account in 1991-92. This represents an improvement of $225 million over a "do-nothing" budget. To those who followed public input to our pre-budget consultations, it will come as no surprise that this was achieved primarily by curbing the growth in government spending.

I. Introduction

Monsieur le président,

Pour commencer, je tiens à vous remercier pour la patience et l'équité avec lesquelles vous présidez les travaux de l'Assemblée législative. Vous avez réussi à relever des défis particuliers dans votre tâche de présider les délibérations d'une Assemblée législative composée entièrement de députés d'un même parti politique.

Le budget de 1991-1992 est certainement le budget le plus difficile que le gouvernement ait eu à établir. Outre les sévères réductions fédérales qui ont considérablement diminué nos recettes, une récession à l'échelle du continent a aussi réduit les recettes fiscales et augmenté les dépenses. Nos prévisions initiales pour 1991-1992 indiquaient un déficit dépassant 225 millions de dollars au compte ordinaire, à moins que des mesures correctives soient prises.

Le gouvernement a rencontré l'hiver dernier des représentants des conseils scolaires, des conseils d'administration des hôpitaux et de la Société médicale pour examiner de telles perspectives et obtenir leur apport sur les moyens de s'occuper de la situation. De nombreux exposés ont également été faits devant des groupes d'affaires et d'autres organisations partout au Nouveau-Brunswick. De vastes et très précieuses consultations publiques, auxquelles ont participé des centaines de personnes dans l'ensemble de la province, ont eu lieu en vue d'obtenir des suggestions sur les choix que le gouvernement devrait faire en élaborant le présent budget.

Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont très clairement fait savoir qu'ils comprennent notre situation financière et qu'ils comprennent que des choix difficiles s'imposent. Ils reconnaissent en outre que, en agissant aujourd'hui de façon décisive et responsable, le Nouveau-Brunswick sera en bien meilleure posture lorsque l'économie nationale émergera de l'actuelle récession.

Monsieur le président, après les diverses consultations ainsi menées, de même que de nombreuses heures de délibérations par les ministres et les hauts fonctionnaires, notre gouvernement a conclu que la bonne voie à suivre est de s'attaquer immédiatement à nos problèmes financiers, dès le budget de 1991-1992.

Conformément à la recommandation que les gens du Nouveau-Brunswick ont de loin le plus souvent formulée, à savoir agir de manière responsable et décisive, j'ai le plaisir d'annoncer que le présent budget prévoit pour 1991-1992 un excédent de 1,1 million de dollars au compte ordinaire. Cela représente une amélioration de 225 millions de dollars par rapport à un budget de «laisser faire». Ceux et celles qui se sont gardés au courant de l'apport du public pendant nos consultations prébudgétaires ne seront pas surpris d'apprendre qu'un tel résultat a surtout été obtenu en freinant la croissance des dépenses gouvernementales.

Mr. Speaker, in previous budgets the government provided funds for new measures because they were important to the economic and social well-being of New Brunswickers. In this temporarily slow growth year, it is equally essential that the longer term objectives be kept in mind and that we continue progress toward a better, stronger New Brunswick.

Monsieur le président, dans ses budgets précédents, le gouvernement prévoyait des fonds pour de nouvelles mesures, parce que celles-ci étaient importantes pour le mieux-être économique et social des gens du Nouveau-Brunswick. En cette année où la croissance est temporairement au ralenti, il est tout aussi essentiel que les objectifs à plus long terme ne soient pas perdus de vue et que nous continuions à progresser vers un Nouveau-Brunswick meilleur et plus fort.

This Budget strikes a balance between investments in services that New Brunswickers want now and investments that must be made to ensure future prosperity. It provides funds for new initiatives that cannot wait, it provides funds to continue, and in some cases, expand on services that we provide to our citizens, and it reflects our commitment to economic growth and job creation.

Le présent budget est axé sur un juste milieu entre l'investissement dans les services que les gens du Nouveau-Brunswick veulent maintenant et l'investissement nécessaire pour assurer la prospérité future. Le budget prévoit des fonds pour de nouvelles initiatives qui ne peuvent pas attendre, il prévoit des fonds pour continuer et, dans certains cas, pour élargir des services que nous fournissons à notre population, et il reflète notre engagement à l'égard de la croissance économique et de la création d'emplois.

In planning this Budget, the issue of fairness was always uppermost in the Government's mind. We believed that fairness demanded that the Province's political leadership lead by example.

En planifiant le présent budget, le gouvernement a toujours conservé au premier plan la question de l'équité. Nous avons jugé que l'équité exige que les dirigeants politiques de la province prêchent par l'exemple.

We believed that the security and benefits enjoyed by the public service demanded that they participate in this fiscal exercise. We believed that taxpayers must be spared any additional tax burden and that the selected revenue measures employed be targeted only at the wealthiest individuals and corporations.

Nous avons jugé que la sécurité et les avantages dont bénéficient les employés des services publics exigent que ces employés participent à un tel effort financier. Nous avons jugé qu'il faut éviter d'imposer un fardeau fiscal additionnel aux contribuables et que les mesures choisies pour produire des recettes doivent viser les corporations et les particuliers les plus riches.

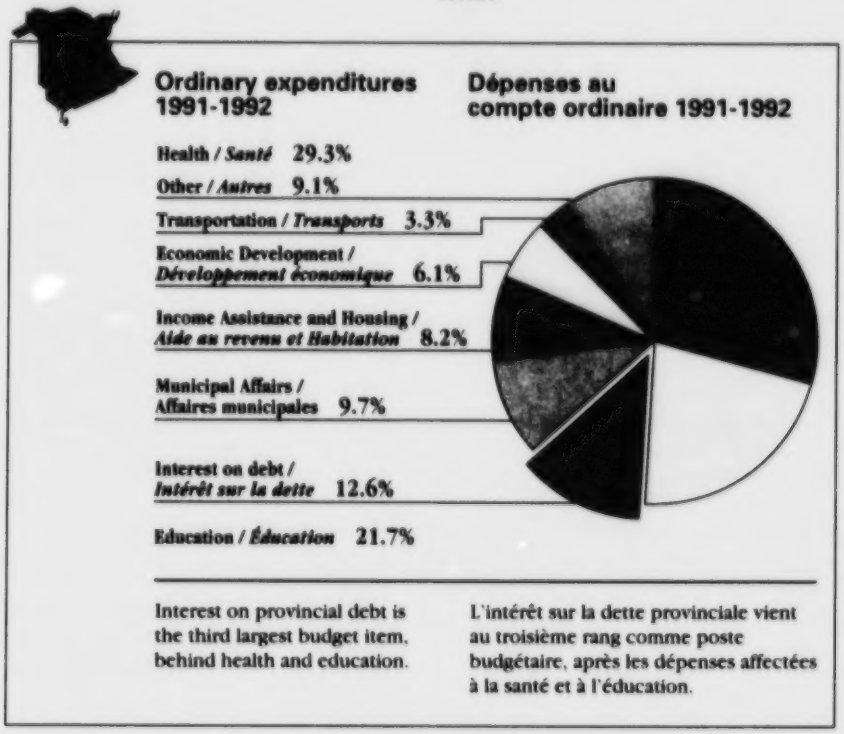

II. The Government's Commitment to Fiscal Responsibility

Since assuming office, the Government has largely implemented its *Agenda for Change*, including a commitment to responsible financial management. By paring overhead costs and cutting back on lower priority areas of spending, the Government has provided additional funds to develop our economy and create jobs, and has budgeted for surpluses on the ordinary account in its first three budgets. Through our balanced fiscal approach over the past three years, millions of dollars, which otherwise would have been required to cover increased debt charges, have been available to provide New Brunswickers with more and better public services.

This additional funding has been used to ensure that our people have the education and job skills that will be needed for New Brunswick to compete in the 1990's and beyond; the provincial social safety net has been strengthened; efforts to protect and enhance the environment have been expanded; major new investments and improvements have been made in our transportation network; over 21,000 new jobs have been created since 1987; and funds have also been provided to ensure that New Brunswickers have access to a modern health care system in all regions of the Province.

By realizing these accomplishments within a responsible fiscal regime, we have ensured the continuation of these gains in services to the people of New Brunswick. A good fiscal record not only provides security for our future, it represents a strong selling point to people looking for a good place to live and invest.

Before going into our assessment of the future and the strategy to deal with it, there are some difficult lessons from the past that are worth reviewing.

Throughout much of the 1980's, New Brunswick was spending more than it could afford on capital projects, and it was spending much more than it was taking in each year on what most of us would consider day-to-day items.

As a result, from 1982 to 1987, the Province's debt grew unchecked and had reached the point where an increasing share of revenues had to be diverted from programs and services to pay interest on the provincial debt. After health care and education, interest payments became the third highest expenditure of the Government and were beginning to take a stranglehold on our fiscal situation.

II. Engagement du gouvernement à l'égard de la responsabilité financière

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a en grande partie mis en oeuvre son programme *Vers un changement*, y compris son engagement à l'égard d'une gestion financière responsable. En réduisant les frais généraux et les dépenses dans des domaines moins prioritaires, le gouvernement a dégagé des fonds additionnels pour relancer notre économie et créer des emplois, et il a budgété dans ses trois premiers budgets des excédents au compte ordinaire. Grâce à notre gestion financière équilibrée des trois dernières années, des millions de dollars qui autrement auraient été nécessaires pour couvrir les frais accrus de la dette ont pu servir à offrir à la population du Nouveau-Brunswick des services publics plus nombreux et de meilleure qualité.

Les fonds additionnels ont permis de veiller à ce que nos gens acquièrent l'éducation et les compétences professionnelles nécessaires pour que le Nouveau-Brunswick puisse soutenir la concurrence dans les années 90 et au delà; le filet de sécurité social de la province a été renforcé; les efforts visant à protéger et à améliorer l'environnement se sont intensifiés; notre réseau de transport a bénéficié d'améliorations importantes et de nouveaux investissements majeurs; plus de 21 000 nouveaux emplois ont été créés depuis 1987; des fonds ont également été fournis pour veiller à ce que la population du Nouveau-Brunswick ait accès à un système de soins de santé moderne dans toutes les régions de la province.

En menant à bien de telles réalisations dans le cadre d'un régime financier responsable, nous avons fait en sorte que se maintiennent les progrès accomplis en matière de services dispensés à la population du Nouveau-Brunswick. Un bon dossier financier assure non seulement la sécurité de notre avenir, mais il constitue aussi un argument puissant pour attirer les gens qui cherchent un bon endroit où vivre et investir.

Avant d'exposer notre perception de l'avenir et la stratégie qui permettra d'y faire face, il vaut la peine de rappeler certaines leçons pénibles du passé.

Pendant une grande partie des années 80, le Nouveau-Brunswick a dépensé au delà de ses moyens pour des projets d'immobilisations, et, chaque année, ses dépenses pour ce que la plupart de nous considéreraient comme des affaires courantes ont été très supérieures à ses recettes.

De 1982 à 1987, la dette de la province s'est donc accumulée impunément et elle a atteint le point où une part croissante des recettes devait être détournée des programmes et des services pour payer les intérêts de la dette provinciale. Après les soins de santé et l'éducation, le service de la dette se classait au troisième rang des dépenses du gouvernement et il commençait à causer un étranglement sur le plan de notre situation financière.

When the Government took office three and a half years ago, it inherited a major financial problem. As part of our commitments in *Agenda for Change*, our Government was determined to put an end to such mismanagement and provide New Brunswickers with the kind of economic leadership they deserve.

In order to achieve these objectives, the Government adopted a strategy that had two dimensions. The first was a plan to more prudently allocate available capital dollars and to keep such spending in the $300 million range. The second dimension was a plan to keep growth in ordinary account, or day-to-day spending, in line with growth in our economy, which is a broad measure of our ability to pay.

In the three budgets that we have brought down, we have stayed within our plan to control ordinary account spending. By following this plan, together with tight control over capital spending, we have been able to achieve a marked improvement in our financial situation.

The Province ended the 1988-89 year with a $64 million ordinary account surplus and a $113 million surplus in 1989-90. For 1990-91, the Government's budget called for another modest surplus on the ordinary account of $3.7 million. Unfortunately, as a result of an overall economic slowdown and unexpected and unfair reductions in transfers from the federal government, our Third Quarter Report forecasts that we could have an ordinary deficit of $37 million for the 1990-91 fiscal year. However, it should be noted that this modest shortfall represents one of the best performances in Canada during the past year.

Naturally, I am disappointed that 1990-91 might end with a small ordinary account deficit, but when compared with the 1982 to 1987 period, when deficits on day-to-day spending regularly exceeded $100 million, there can be no doubt that responsible financial management has dramatically improved New Brunswick's fiscal situation in the past three years. The achievements on the ordinary account, coupled with reduced borrowing for capital projects, have dramatically reduced the growth in New Brunswick's debt.

Over the past three years, the Government has limited the average annual growth in the Province's net debt to $91 million. By contrast, over the period 1982-83 to 1987-88, the average annual growth in the Province's net debt was $300 million. In relation to the provincial tax base, net debt has also declined substantially.

Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir il y a trois ans et demi, il a hérité d'un important problème financier. Dans notre programme *Vers un changement*, le gouvernement s'est notamment engagé à mettre fin à une gestion aussi mauvaise et à assurer aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois le leadership économique qu'ils méritent.

Pour atteindre de tels objectifs, le gouvernement a adopté une stratégie à double volet. Le premier volet était un plan visant à affecter plus prudemment les disponibilités en capital et à limiter à environ 300 millions de dollars les dépenses en capital. Le deuxième volet était un plan visant à garder la croissance des dépenses au compte ordinaire, à savoir les dépenses courantes, dans les limites de la croissance de notre économie, qui est une façon générale de mesurer notre capacité de payer.

Dans les trois budgets que nous avons déposés, nous avons respecté notre plan visant à maîtriser les dépenses au compte ordinaire. En suivant ce plan et en resserrant les dépenses en capital, nous avons pu améliorer sensiblement notre situation financière.

La province a terminé l'année 1988-1989 avec un excédent de 64 millions de dollars au compte ordinaire et elle a terminé l'année 1989-1990 avec un excédent de 113 millions. En 1990-1991, le budget du gouvernement prévoyait un autre excédent modeste de 3,7 millions au compte ordinaire. Malheureusement, à la suite d'un ralentissement économique global et de réductions imprévues et injustes dans les transferts du gouvernement fédéral, notre rapport du troisième trimestre prévoit un déficit de 37 millions de dollars au compte ordinaire pour l'année financière 1990-1991. Il y a cependant lieu de noter que ce modeste déficit représente l'un des meilleurs résultats obtenus au Canada durant l'année écoulée.

Je suis bien sûr déçu que 1990-1991 se terminera peut-être par un léger déficit au compte ordinaire, mais, par rapport à la période de 1982 à 1987, pendant laquelle les déficits au compte des dépenses courantes dépassaient régulièrement les 100 millions, il ne fait aucun doute que la gestion financière responsable a énormément amélioré la situation financière du Nouveau-Brunswick au cours des trois dernières années. Les réalisations au compte ordinaire, assorties à la réduction de l'emprunt pour les projets d'immobilisations, ont grandement réduit la croissance de la dette du Nouveau-Brunswick.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a limité à 91 millions de dollars la croissance annuelle moyenne de la dette nette de la province. Par contraste, au cours de la période de 1982-1983 à 1987-1988, la croissance annuelle moyenne de la dette nette de la province a été de 300 millions. La dette nette a également diminué de façon considérable par rapport à l'assiette fiscale de la province.

As a result of slower growth in our debt, as well as opportunities to refinance earlier debt on more favorable terms, the Province's interest costs as a percent of revenue have also declined.

For example, in 1985-86, 15 percent of the Province's ordinary revenues were needed to pay interest costs on the provincial debt. In the last three years, the proportion of the Province's revenues needed to pay interest costs has fallen below 13 percent. As a result New Brunswick has been able to dedicate around 2 percent more of its total revenues to programs and services than it could in the mid and late 1980's.

In fact, over the last three years, the Government has been able to allocate a larger share of its revenues to services to our citizens than at any time since the early 1980's.

Grâce à une croissance moins rapide de notre dette ainsi qu'à des possibilités de refinancement de la dette antérieure selon des modalités plus favorables, les frais d'intérêt de la province exprimés en pourcentage des recettes ont également diminué.

Par exemple, en 1985-1986, il fallait 15 % des recettes au compte ordinaire de la province pour payer les frais d'intérêt de la dette provinciale. Au cours des trois dernières années, la proportion des recettes de la province nécessaire pour payer ces frais d'intérêt est passée à moins de 13 %. Le Nouveau-Brunswick a donc pu consacrer à des programmes et services environ 2 % de plus de ses recettes totales qu'il le pouvait au milieu et à la fin des années 80.

En fait, au cours des trois dernières années, le gouvernement a réussi à affecter aux services à la population une plus grande part de ses recettes qu'à n'importe quelle autre période depuis le début des années 80.

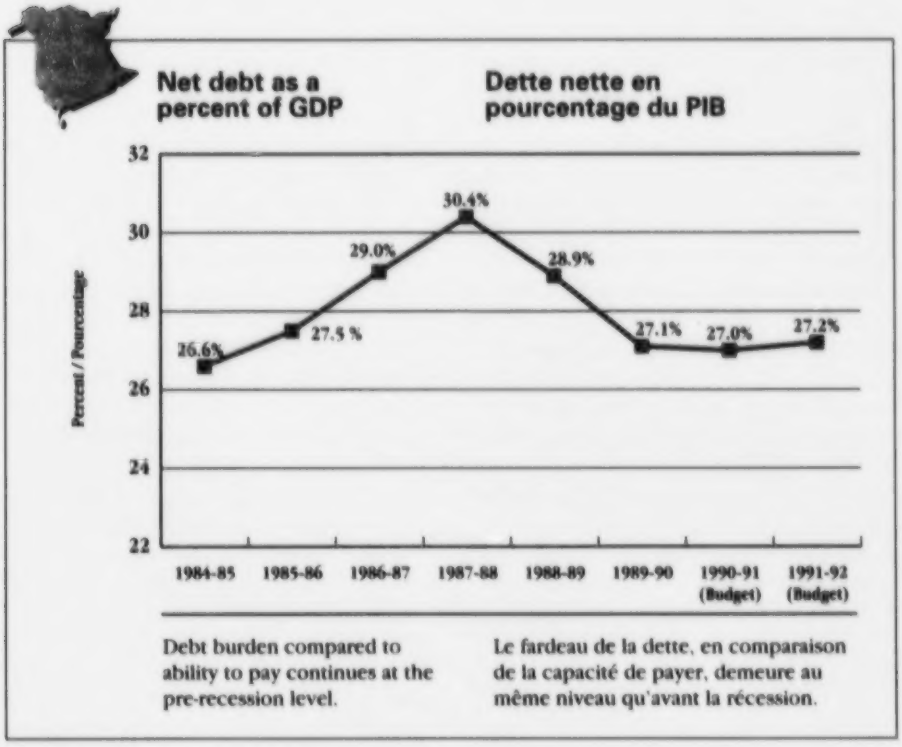

Debt burden compared to ability to pay continues at the pre-recession level.

Le fardeau de la dette, en comparaison de la capacité de payer, demeure au même niveau qu'avant la récession.

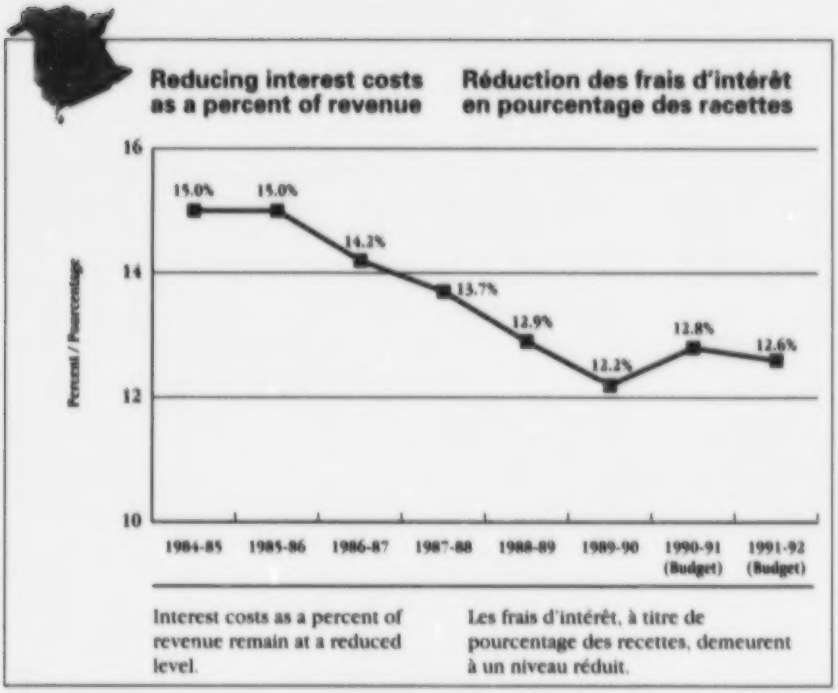

It is important to note that our Government's financial achievements over the past three years have been recognized in the financial community. In their recent assessment of the Province's credit quality, Standard & Poor's not only reaffirmed our credit rating but gave an additional positive grade for our future rating outlook. This endorsement by a well respected credit rating agency means that the financial community recognizes that New Brunswick has been moving in the right direction, and that it is a safe and secure part of the world for investment. With today's Budget, our Government is confident that New Brunswick will maintain the highest credit rating of any province in the Atlantic region.

Il est important de signaler que les réalisations financières de notre gouvernement au cours des trois dernières années ont été reconnues par le milieu financier. Dans sa récente évaluation de la situation de la province en matière de crédit, Standard & Poor's a non seulement confirmé notre cote de crédit mais l'a haussée en raison de nos perspectives d'avenir en matière de crédit. Un tel jugement favorable de la part d'une agence d'évaluation du crédit si respectée signifie que le milieu financier reconnaît que le Nouveau-Brunswick va dans la bonne direction et qu'il est un endroit où investir en toute sécurité. Notre gouvernement est convaincu que, grâce au budget d'aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick maintiendra la cote de crédit la plus élevée des provinces de l'Atlantique.

Credit Ratings In effect March 1991 / **Cotes de crédit en vigueur en mars 1991**

	Moody's	Standard & Poor's
Nfld. / T.-N.	Baa1	A-
P.E.I. / Î-P.-É.	A3	NA / SO
N.S. / N.-É.	A2	A-
N.B. / N.-B.	**A1**	**A+**
Que. / Québec	Aa3	AA-
Ont./ Ont.	Aaa	AAA
Man. / Man.	A1	A+
Sask. / Sask.	A2	A
Alta. / Alb.	Aa1	AA
B.C. / C.-B.	Aa1	AA+

III. Challenges in the Year Ahead

The Problem

I now want to turn to the outlook for the coming year. If our resolve to manage responsibly had failed us in striking this Budget, the Government could have lost in one year much of the ground it has gained in the past three.

Mr. Speaker, in my budget speech last year, I said that in light of federal cutbacks that had been announced in the 1990 federal budget, it would "... be extremely difficult for New Brunswick to have a balanced ordinary account budget in 1991-92". As events unfolded over last spring and summer, it became clear that the budget for 1991-92 would severely challenge our Government's management ability.

By late August last year, when forecasts about the economy and the effect of federal restraint became more certain, our Government concluded that in the absence of strong financial leadership, it could face an ordinary account deficit of $225 million in 1991-92. To make matters worse, the deficit if left unchecked would have continued to worsen in the years following 1991-92. Without the measures we are taking in this Budget, New Brunswickers would be faced with an increasing ordinary account deficit, a rapid increase in debt, and the diversion of money from much-needed services to cover increased interest charges.

In the absence of the strong action we have taken, the $225 million deficit forecast in 1991-92 would have risen to $326 million in 1992-93. Deferring action on this deficit problem would allow it to become worse and this was unacceptable. Today's strong action will allow us to "turn the corner" and continue in our efforts to keep control of our financial situation.

Over the past six months, I have spoken extensively about the reasons for the projected deficit and the Government has been open and frank with New Brunswickers in this respect. These reasons are important and worth repeating because they form the context in which the Government has had to develop this Budget.

The fundamental problem was that while revenues were expected to increase by 3 percent, increased demands for services and other factors were pushing expenditures to grow by 8.5 percent, resulting in a projected deficit of $225 million. The relatively low rate of growth in revenues can be partly attributed to a slower growing economy which I will touch on

III. Défis de l'année qui commence

Énoncé du problème

Je veux maintenant aborder les perspectives pour l'année qui commence. Si notre détermination à gérer de façon responsable nous avait fait défaut dans l'établissement du présent budget, le gouvernement aurait pu perdre en une année une bonne partie du terrain qu'il a gagné au cours des trois dernières années.

Monsieur le président, dans mon discours du budget de l'année dernière, j'ai dit que, étant donné les réductions annoncées dans le budget fédéral de 1990, il serait «extrêmement difficile pour le Nouveau-Brunswick d'équilibrer en 1991-1992 le budget du compte ordinaire». À mesure que les événements se sont déroulés au cours du printemps et de l'été derniers, il est devenu évident que le budget de 1991-1992 mettrait à dure épreuve la capacité de gestion de notre gouvernement.

À la fin août de l'année dernière, lorsque les prévisions au sujet de l'économie et des conséquences des restrictions fédérales ont été plus certaines, notre gouvernement a conclu que, en l'absence d'un ferme leadership financier, il pourrait être aux prises en 1991-1992 avec un déficit de 225 millions de dollars au compte ordinaire. La situation était aggravée du fait que, s'il n'était pas maîtrisé, le déficit aurait continué à empirer dans les années après 1991-1992. Sans les mesures que nous prenons dans le présent budget, la population du Nouveau-Brunswick aurait été aux prises avec un déficit croissant au compte ordinaire, avec une augmentation rapide de la dette et, pour couvrir les frais d'intérêt accrus, avec une réaffectation des fonds prévus pour des services très nécessaires.

Sans les mesures vigoureuses que nous avons prises, le déficit de 225 millions de dollars prévu pour 1991-1992 aurait grimpé à 326 millions en 1992-1993. Remettre à plus tard la prise de mesures pour contrer le déficit aurait laissé le problème s'aggraver, ce qui était inacceptable. Les mesures vigoureuses prises aujourd'hui nous permettront de franchir le cap et de poursuivre nos efforts pour garder la maîtrise de notre situation financière.

Au cours des six derniers mois, j'ai abondamment parlé des raisons du déficit prévu, et le gouvernement a été ouvert et franc à cet égard avec la population du Nouveau-Brunswick. Ces raisons sont importantes et valent la peine d'être réitérées, car elles constituent le contexte dans lequel le gouvernement a dû élaborer le présent budget.

Le problème fondamental était que, même s'il était prévu que les recettes augmenteraient de 3 %, la demande accrue de services ainsi que d'autres facteurs faisaient augmenter de 8,5 % les dépenses, ce qui donnait lieu à un déficit prévu de 225 millions de dollars. Le taux de croissance relativement faible des recettes peut être attribué en partie à une croissance

later, but the main problem is federal government cutbacks and tax policy which has three major consequences for provincial revenues.

Federal Measures

It is these three factors I would now like to explain.

Expiration of Reciprocal Taxation Agreement

New Brunswick and eight other provinces have had a Reciprocal Taxation Agreement with Canada for the past number of years. Under that agreement, the provinces paid federal sales taxes on their purchases while the federal government paid the provinces a grant-in-lieu of provincial consumption taxes on its purchases. The grants that the Province received from Canada under this agreement were accounted for in our sales tax revenues.

When the GST came into effect on January 1, 1991 the Reciprocal Taxation Agreement expired. The impact of this federal government policy is that beginning in 1991, New Brunswick will have to make up about $32 million that it will lose in annual reciprocal taxation revenues, revenues that it had been receiving in recent years.

Established Programs Financing

The second area of concern relates to federal transfer payments in support of our health care and post-secondary education expenditures. These federal payments come to the Province through a program called Established Programs Financing or EPF. EPF was put in place in 1977 to replace federal cost-shared programs that helped provinces finance health care and post-secondary education.

Since 1982, the federal government has made a number of unilateral changes to the EPF funding formula. The most recent change came in the 1990 federal budget, which froze EPF grants to provinces at their 1989-90 levels. In the 1991 federal budget, this freeze was extended three additional years to 1994-95.

Freezing grants that are designed to help fund health care and post-secondary education will have very serious implications for all provinces. For New Brunswick, it means we received about $30 million less from the federal government than the EPF formula would have provided in 1990-91. For 1991-92, it means that New Brunswick will be deprived of an additional $51 million in revenues. Mr. Speaker, this cutback in 1991-92 is equivalent to the cost of running two of our smaller regional

économique plus lente, ce dont je parlerai plus tard, mais le problème principal est les réductions et la politique fiscale du gouvernement fédéral, qui comportent trois conséquences majeures pour les recettes provinciales.

Mesures fédérales

Je voudrais maintenant expliquer les trois facteurs en question.

Expiration de l'accord de réciprocité fiscale

Un accord de réciprocité fiscale liait le Nouveau-Brunswick et huit autres provinces avec le Canada depuis un certain nombre d'années. En application de cet accord, les provinces payaient la taxe fédérale de vente sur leurs achats, tandis que le gouvernement fédéral versait aux provinces une subvention tenant lieu de taxes provinciales à la consommation sur ses achats. Les subventions reçues du Canada par la province en application de l'accord étaient comptabilisées dans nos recettes de taxe de vente.

Quand la TPS est entrée en vigueur le 1er janvier 1991, l'accord de réciprocité fiscale a pris fin. Une telle politique du gouvernement fédéral a pour effet d'obliger le Nouveau-Brunswick, à compter de 1991, à combler un manque à gagner d'environ 32 millions de dollars au titre des recettes annuelles provenant de la réciprocité fiscale, recettes qu'il recevait ces dernières années.

Financement des programmes établis

Le deuxième sujet de préoccupation est les paiements fédéraux de transfert servant à soutenir nos dépenses relatives aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire. La province reçoit ces paiements fédéraux en vertu d'un programme appelé Financement des programmes établis, dit FPE. Le FPE a été instauré en 1977 pour remplacer les programmes fédéraux à frais partagés, qui aidaient les provinces à financer les soins de santé et l'enseignement postsecondaire.

Depuis 1982, le gouvernement fédéral a apporté un certain nombre de changements unilatéraux à la formule de financement du FPE. Le plus récent changement a été apporté par le budget fédéral de 1990, qui a gelé à leurs niveaux de 1989-1990 les subventions aux provinces en vertu du FPE. Le budget fédéral de 1991 a prolongé le gel de trois autres années, jusqu'en 1994-1995.

Le gel des subventions visant à aider à financer les soins de santé et l'enseignement postsecondaire aura de très sérieuses répercussions pour toutes les provinces. Pour le Nouveau-Brunswick, cela veut dire que nous avons reçu du gouvernement fédéral environ 30 millions de dollars de moins que ce que la formule du FPE aurait fourni en 1990-1991. Pour 1991-1992, une telle mesure signifie que le Nouveau-Brunswick sera privé de 51 millions additionnels en recettes.

hospitals in 1991-92, or about the same as budgeted for the Mental Health Commission in 1990-91.

Monsieur le président, une telle réduction pour 1991-1992 est l'équivalent des frais de fonctionnement en 1991-1992 de deux de nos hôpitaux régionaux de moindre envergure, ou encore, à peu près l'équivalent du budget de 1990-1991 de la Commission de la santé mentale.

It is always difficult for provinces like New Brunswick to cope with reductions in revenues of this magnitude. The EPF freeze will be particularly difficult, because it adds to the cumulative effect of numerous federal measures to restrain EPF payments. In terms of annual revenue loss, the changes to EPF over the years will deprive New Brunswick of about $174 million in 1991-92. Over the period from 1982-83 to 1991-92, the total cumulative cost of revenues lost to New Brunswick as a result of changes to the original EPF program will be about $670 million.

Les provinces comme le Nouveau-Brunswick ont toujours de la difficulté à composer avec des réductions de recettes d'une telle ampleur. Le gel du FPE sera particulièrement pénible du fait qu'il augmente l'effet cumulatif de nombreuses mesures fédérales visant à limiter les paiements en vertu du FPE. Pour ce qui est du manque à gagner annuel, les modifications apportées au FPE au cours des années priveront le Nouveau-Brunswick d'environ 174 millions de dollars en 1991-1992. Au cours de la période de 1982-1983 à 1991-1992, le Nouveau-Brunswick aura perdu un total cumulatif d'environ 670 millions de dollars en recettes à cause des modifications apportées au FPE initial.

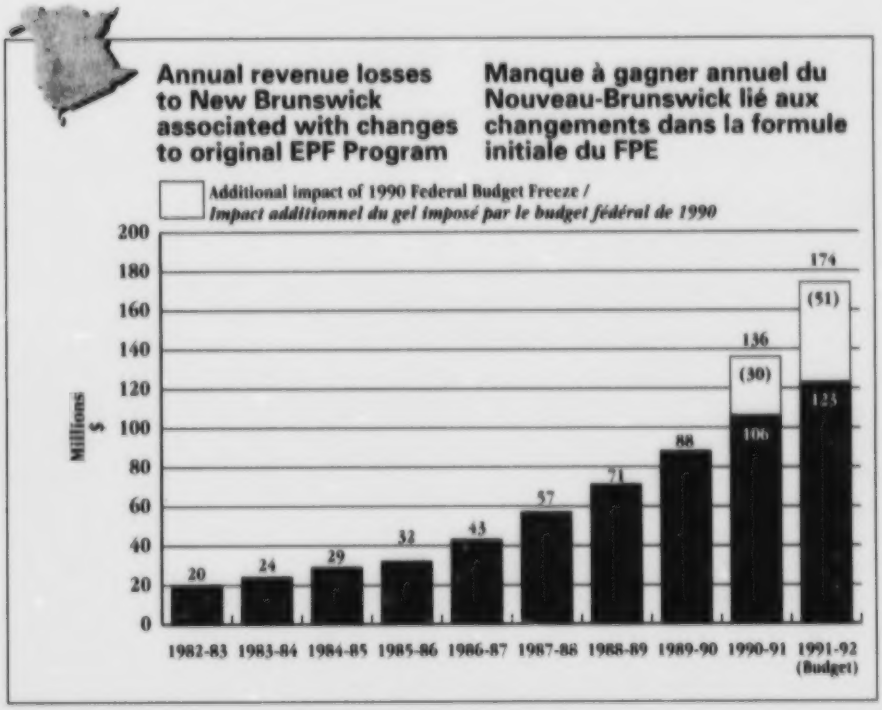

Equalization

The third aspect of federal policy that is seriously affecting the Province's finances concerns equalization payments.

Equalization payments are the most important federal transfer program to the Province and currently fund roughly one-quarter of our ordinary account expenditures, or almost a billion

Péréquation

Le troisième aspect de la politique fédérale qui nuit sérieusement aux finances de la province a trait aux paiements de péréquation.

Les paiements de péréquation sont le plus important programme fédéral de transfert à la province et ils servent actuellement à financer environ le quart de nos dépenses au

dollars. Equalization grants have been in effect since 1957 and are entrenched in Section 36(2) of the Canadian Constitution. The purpose of equalization payments is to ensure that all provinces in Canada have the financial resources to provide their citizens with public services which are comparable throughout the country as a whole, without having to resort to above average levels of taxation.

Provincial equalization payments are determined by a formula which assesses each province's ability to raise revenue from its own citizens and industry in comparison to a norm for the country as a whole. Provinces which do not meet the norm get an equalization payment from the federal government to make up the difference.

For some time, there has been a feature in the equalization formula known as the GNP cap which puts a limit on the amount of equalization that the federal government pays to New Brunswick and six other provinces which receive equalization no matter what the formula itself indicates. This aspect of the equalization program was put in place in the early 1980's but had never come into effect until early in 1990, when provinces were advised that the GNP cap was to apply not only to 1990-91 but also retroactively to 1988-89 and to 1989-90.

The latest federal estimates indicate that the GNP cap on equalization will have deprived New Brunswick of $83 million in foregone equalization payments for 1990-91 alone, and a total of $187 million for the past three years. The latest federal estimates indicate that the GNP cap will cost New Brunswick an additional $44 million in foregone equalization in 1991-92.

Mr. Speaker, the GNP cap on equalization is an arbitrary restriction which is undermining the basic principle of equalization, and contributing to widening fiscal disparities across the country. The GNP cap only affects less affluent provinces, and the only possible winner is the federal government, in terms of achieving some measure of fiscal restraint.

The burden of the ceiling falls heavily on New Brunswick at a time when we are already suffering from other federal cutbacks that I have referred to earlier. When the cost of the freeze on EPF is combined with the impact of the GNP ceiling on equalization payments, the Province is now losing about $100 million a year in federal transfer payments as a result of these two restraint measures alone. This places a severe restriction on New Brunswick's ability to meet the increasing costs of providing public services.

compte ordinaire, soit près de 1 milliard de dollars. Les subventions de péréquation sont en vigueur depuis 1957 et sont inscrites au paragraphe 36(2) de la Constitution canadienne. Le but des paiements de péréquation est de veiller à ce que toutes les provinces canadiennes aient les ressources financières pour offrir à leur population des services publics de qualité comparable partout au pays, sans devoir imposer des taxes et impôts supérieurs à la moyenne.

Les paiements de péréquation aux provinces sont établis selon une formule qui détermine la capacité de chaque province à tirer des recettes de sa propre population et industrie par rapport à une norme pour l'ensemble du pays. Les provinces qui ne répondent pas à la norme obtiennent un paiement de péréquation du gouvernement fédéral pour combler l'écart.

La formule de péréquation a comporté depuis un certain temps un facteur, dit plafonnement en fonction du PNB, qui limite le montant de péréquation que le gouvernement fédéral verse au Nouveau-Brunswick et à six autres provinces qui reçoivent des paiements de péréquation, peu importe ce que la formule elle-même indique. Un tel aspect du programme de péréquation a été établi au début des années 80, mais il est seulement entré en vigueur au début de 1990, lorsque les provinces ont été avisées que le plafonnement en fonction du PNB ne s'appliquerait pas seulement à 1990-1991, mais aussi qu'il engloberait rétroactivement 1988-1989 et 1989-1990.

Les dernières prévisions fédérales indiquent que, à la fin de 1990-1991, le plafonnement de la péréquation en fonction du PNB aura privé le Nouveau-Brunswick de 83 millions de dollars en paiements de péréquation rien que pour cette année-là et d'un total de 187 millions pour les trois dernières années. Les toutes dernières prévisions fédérales indiquent que, en 1991-1992, le plafonnement en fonction du PNB fera perdre au Nouveau-Brunswick 44 millions de dollars additionnels en paiements de péréquation.

Monsieur le président, le plafonnement de la péréquation en fonction du PNB est une restriction arbitraire qui mine le principe de base de la péréquation et qui contribue à augmenter les inégalités financières d'un bout à l'autre du pays. Le plafonnement en fonction du PNB touche seulement les provinces moins nanties, et le seul gagnant possible est le gouvernement fédéral, pour ce qui est d'en arriver à un certain degré de modération financière.

Le fardeau du plafonnement pèse lourdement sur le Nouveau-Brunswick en une période où nous sommes déjà frappés par d'autres restrictions fédérales, dont j'ai parlé plus tôt. À la suite de ces deux mesures de restriction à elles seules, soit le gel du FPE, combiné à l'impact du plafonnement des paiements de péréquation en fonction du PNB, la province perd actuellement environ 100 millions de dollars par année en paiements de transfert fédéraux. La capacité du Nouveau-Brunswick de payer les coûts croissants de la prestation des services publics s'en trouve sévèrement limitée.

Revenue loss due to the most recent federal restraint measures and tax policy changes – 1991-1992
(in $Millions)

Manque à gagner lié aux mesures de restriction et aux changements à la politique fiscale les plus récents au palier fédéral – 1991-1992
(en millions de dollars)

New Brunswick will lose $12" million in revenue in 1991-1992 due to federal cutbacks and tax policy changes.

Le Nouveau-Brunswick perdra 12" millions en recettes en 1991-1992 à cause des réductions et des changements à la politique fiscale au palier fédéral.

The Economy

Mr. Speaker, the other factor affecting the Province's revenue outlook in 1991-92 is the economy. The economy has not performed in 1990 as economic forecasters had expected. Canada slid into a recession last spring, while the United States economy has also weakened.

As for New Brunswick, our economy grew in 1990, but less than earlier forecast, as the recession in Canada began to affect our Province. In addition there have been lengthy labor disputes in some of our key industries.

In 1991, the New Brunswick economy is affected by a recession which is expected to continue in Canada and the United States until the latter half of this year. It is generally believed that the contraction in 1990-91 will not be as severe as during the 1981-82 recession.

Nevertheless, the Government has had to plan this budget with the full knowledge that slower economic growth means that provincial revenue growth will also slow down.

Économie

Monsieur le président, l'autre facteur qui influe sur les perspectives de la province en matière de recettes pour 1991-1992 est l'économie. En 1990, l'économie n'a pas eu les résultats qu'avaient escomptés les prévisionnistes. Le Canada s'est retrouvé en récession le printemps dernier, tandis que l'économie des États-Unis s'est également affaiblie.

Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, notre économie a enregistré une croissance en 1990, mais à un degré moindre que d'abord prévu, à mesure que la récession au Canada a commencé à se faire sentir dans notre province. De plus, certaines de nos industries clés ont connu de longs conflits de travail.

En 1991, l'économie du Nouveau-Brunswick est touchée par une récession qui devrait se poursuivre au Canada et aux États-Unis jusqu'à la deuxième moitié de l'année en cours. Il est estimé en général que le ralentissement ne sera pas aussi marqué en 1990-1991 qu'il l'a été durant la récession de 1981-1982.

Le gouvernement a dû néanmoins planifier le présent budget en sachant très bien qu'une croissance économique plus lente signifie également un ralentissement de la croissance des recettes provinciales.

When reflecting on our economy, it is important to keep New Brunswick's economic performance in perspective. For example, last year, New Brunswick's growth rate was higher than those in Canada and the United States; for 1991, New Brunswick's economy is expected to continue to grow while the Canadian economy is now forecast to contract.

Despite a weaker than originally forecast economy in 1990, employment growth was greater than anticipated. As a result the unemployment rate continued to fall last year in New Brunswick. The better than expected unemployment picture underlines the positive aspects of the New Brunswick economy, even in the midst of a national recession.

Mr. Speaker, we are encouraged that the New Brunswick economy has performed relatively well during the national recession. We believe that our economy will continue to grow and diversify during this year.

Lorsque nous considérons notre économie, il est important de situer les résultats économiques du Nouveau-Brunswick dans leur contexte. Ainsi, l'année dernière, le taux de croissance du Nouveau-Brunswick a été supérieur à celui du Canada et à celui des États-Unis; en 1991, il est estimé que l'économie du Nouveau-Brunswick continuera de croître, même si un ralentissement est maintenant prévu pour l'économie canadienne.

Malgré une économie plus faible qu'il avait d'abord été prévu en 1990, le taux de croissance de l'emploi a été plus élevé que prévu. Par conséquent, le taux de chômage a continué de baisser l'année dernière au Nouveau-Brunswick. Le fait que, sur le plan du chômage, la situation soit meilleure qu'il avait été prévu souligne les aspects positifs de l'économie néo-brunswickoise, même en pleine récession nationale.

Monsieur le président, nous trouvons encourageant que l'économie du Nouveau-Brunswick ait connu des résultats relativement satisfaisants en période de récession nationale. Nous estimons que notre économie continuera de croître et de se diversifier au cours de l'année.

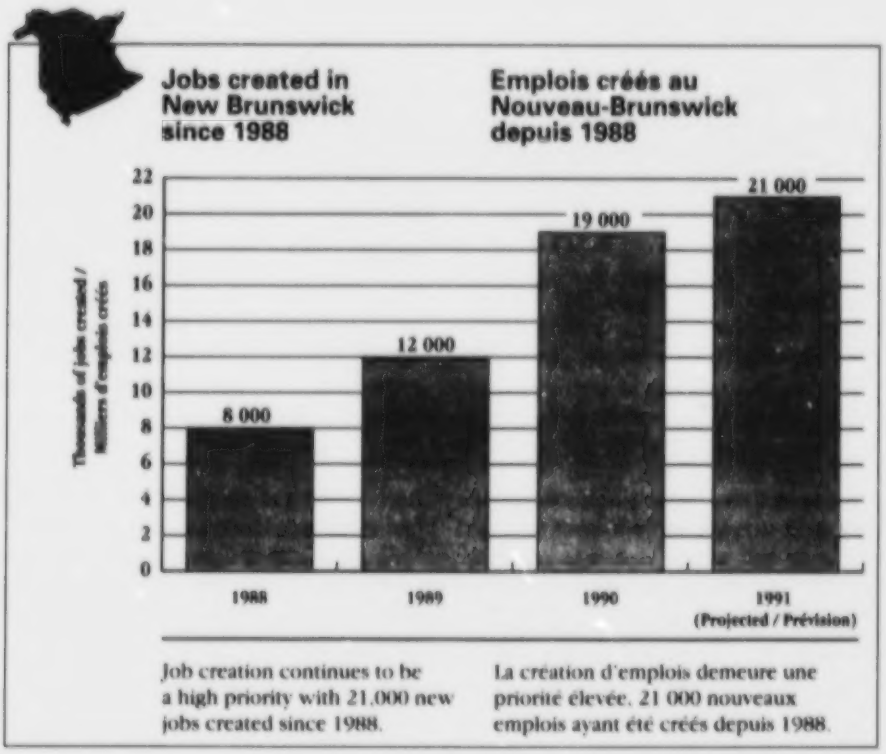

Job creation continues to be a high priority with 21,000 new jobs created since 1988.

La création d'emplois demeure une priorité élevée. 21 000 nouveaux emplois ayant été créés depuis 1988.

Public Consultations

Confronted with the reality that federal government restraint policies, along with a general slowdown in the economy, would have serious effects on our ability to continue to provide the level of services New Brunswickers expect, the Government decided to embark on an unprecedented degree of pre-budget consultations with New Brunswickers.

The objective of these consultations was to inform New Brunswickers of the impending severity of our fiscal situation, and to offer our citizens an opportunity to provide input into the formulation of this Budget.

The consultation process began last fall, when we met with hospital boards, school boards, the medical society and numerous chambers of commerce, boards of trade and other important groups throughout the Province. As well, ten town hall-type meetings were held across the Province, in which New Brunswickers participated in impressive numbers.

I want to take this opportunity, Mr. Speaker, to acknowledge and thank each and every New Brunswicker who participated in these various consultations. I also want to thank those New Brunswickers who have recently written to me.

My Cabinet colleagues and I were extremely impressed by the fact that hundreds of New Brunswickers from all walks of life and all corners of the Province, not only took an interest in the process, but also provided numerous very valuable suggestions on how we should deal with our fiscal situation.

In fact, Mr. Speaker, the process was so successful, I am pleased to announce that, should our Government be re-elected, we would repeat the process in advance of next year's Budget.

New Brunswickers were very clear in their suggestions during the public process. They said we must get control of the provincial deficit, that service reductions be kept to a minimum, that tax measures be avoided for ordinary New Brunswickers, and that expenditure reductions be achieved by downsizing government and by addressing the salary envelope of the public service.

Consultations publiques

Devant l'évidence que les politiques de restriction du gouvernement fédéral, associées au ralentissement économique général, auront de graves effets sur notre capacité de continuer à fournir le niveau de services auquel s'attendent les gens du Nouveau-Brunswick, le gouvernement a décidé d'entreprendre auprès de la population du Nouveau-Brunswick des consultations prébudgétaires d'une ampleur sans précédent.

De telles consultations visaient à informer les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de la gravité imminente de notre situation financière et à offrir à notre population l'occasion de contribuer à l'établissement du présent budget.

Les consultations ont commencé l'automne dernier, lorsque nous avons rencontré des conseils d'administration des hôpitaux, des conseils scolaires, la Société médicale et bon nombre de chambres de commerce et de *boards of trade* ainsi que d'autres groupes importants partout dans la province. De plus, 10 rencontres de type communautaire, auxquelles ont participé un nombre impressionnant de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, ont été tenues un peu partout dans la province.

Monsieur le président, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises qui ont participé aux diverses consultations. Je tiens également à remercier les gens du Nouveau-Brunswick qui m'ont écrit récemment.

Mes collègues du Cabinet et moi avons été extrêmement impressionnés par le fait que des centaines de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de tous les milieux et de partout dans la province se sont non seulement intéressés au processus, mais aussi qu'ils ont fait maintes suggestions très valables sur la façon dont nous devrions faire face à notre situation financière.

En fait, Monsieur le président, le processus a connu un tel succès que j'ai le plaisir d'annoncer que, si notre gouvernement est réélu, nous recommencerons les consultations en préparation du budget de l'année prochaine.

Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont été très clairs dans leurs suggestions au cours des consultations publiques. Ils ont dit que nous devons maîtriser notre déficit provincial, qu'il faut garder au minimum la réduction des services, que les mesures fiscales ne doivent pas frapper les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick et que la réduction des dépenses doit se faire en diminuant l'ampleur du gouvernement et en examinant l'enveloppe salariale des services publics.

Many of the numerous suggestions we received from New Brunswickers are reflected in this Budget. I will specifically refer to many of these throughout this address.

The Options

After a lengthy review of the various options before us, and after carefully listening to what New Brunswickers had to say, the Government has concluded that the only viable option to address the projected deficit problem for 1991-92 was to forego any major tax increases, and to concentrate on curbing the growth in government expenditures.

In striking the 1991-92 Budget, the Government could have hoped for a major infusion of federal funding, it could have raised taxes, it could have attempted to increase borrowing, or it could have taken steps to reduce growth in spending. I would like to briefly review these various options.

Federal Option

Relying on the federal government to deal with New Brunswick's emerging deficit was considered unrealistic. The federal government is facing a deficit that is serious in its own right, and the recent federal budget made it very clear that Ottawa could not be expected to solve New Brunswick's budget problem in the coming year. Provincial governments have not even succeeded in getting the federal government to live up to its constitutional commitment to equalization, let alone getting the national government to help us through difficult times.

As long as we are entitled to federal assistance under the Constitution of this country, we will fight for our rights; but I can assure Honourable Members that a burning preoccupation of our Government is to achieve the day when such help will not be needed.

The Government's objective is to continue to build our economy, to invest in our people, and to create jobs and achieve self-sufficiency, so that our citizens and our Province can become more independent and no longer have to rely on the federal government.

Tax Option

Significant tax increases was an option that was also considered. While there is some limited room to manoeuvre on the tax side of the ledger, major tax increases are not the solution either. New Brunswick, like the other Atlantic Provinces, already has relatively high taxes which aggravate the problem of cross-border shopping in many communities. In our consultations with New Brunswickers, the message came through loud and clear that large tax increases were to be avoided.

Le présent budget tient compte de beaucoup des nombreuses suggestions que nous ont faites les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Je signalerai bon nombre de ces suggestions tout au long du présent discours.

Options

Après avoir examiné longuement les différentes options qui se présentaient à nous et écouté attentivement ce que les gens du Nouveau-Brunswick avaient à dire, le gouvernement a conclu que la seule option viable pour s'attaquer au problème du déficit prévu pour 1991-1992 est de renoncer à toute augmentation importante des taxes et impôts et de concentrer sur la maîtrise de la croissance des dépenses gouvernementales.

En établissant le budget de 1991-1992, le gouvernement aurait pu espérer une injection importante de fonds fédéraux, augmenter les taxes et impôts, tenter d'emprunter davantage ou prendre des mesures pour réduire la croissance des dépenses. Je voudrais traiter brièvement de ces diverses options.

Option fédérale

Il a été jugé irréaliste de compter sur le gouvernement fédéral pour contenir le déficit néo-brunswickois qui pointait à l'horizon. Le gouvernement fédéral est lui-même déjà aux prises avec un important déficit, et le dernier budget fédéral indique très clairement qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'Ottawa règle le problème budgétaire du Nouveau-Brunswick au cours de l'année qui commence. Les gouvernements provinciaux n'ont même pas réussi à obtenir du gouvernement fédéral qu'il respecte son engagement constitutionnel à l'égard de la péréquation, encore moins qu'il nous aide à traverser cette période difficile.

Tant que nous aurons droit à une aide fédérale en vertu de la Constitution de notre pays, nous revendiquerons nos droits. Je peux cependant assurer aux députés que notre gouvernement souhaite ardemment en arriver au jour où cette aide ne sera plus nécessaire.

L'objectif du gouvernement est de continuer à bâtir notre propre économie, à investir dans nos gens ainsi qu'à créer des emplois et à atteindre l'autosuffisance, afin que notre population et notre province deviennent plus autonomes et n'aient plus à compter sur le gouvernement fédéral.

Option fiscale

Une forte augmentation des taxes et impôts est une option qui a également été envisagée. Malgré une marge fiscale limitée, la solution ne se trouve pas non plus dans d'importantes augmentations des taxes et impôts. Comme les autres provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick a déjà des taxes et impôts relativement élevés, qui aggravent dans bien des localités le problème du magasinage transfrontalier. Le message clair et précis qui se dégage de nos consultations auprès de la population du Nouveau-Brunswick est qu'il faut éviter d'importantes augmentations des taxes et impôts.

Borrowing Option

Increased provincial borrowing was also a possibility which was considered. The Government could have ignored the projected ordinary account deficit and increased the amount it borrows. That, however, would repeat the short-sighted approach followed from 1981 to 1987, when the Province borrowed over $840 million just to finance day-to-day spending. The interest on just that portion of our debt is now costing the Province about $85 million per year, which is roughly comparable to the grant the Province provides to the Saint John Regional Hospital, or the operation of all our community colleges in 1991-92.

Option des emprunts

Accroître les emprunts provinciaux est également une possibilité qui a été envisagée. Le gouvernement aurait pu ne pas tenir compte du déficit prévu au compte ordinaire et augmenter la somme qu'il emprunte. Toutefois, cela aurait été reprendre l'approche myope suivie de 1981 à 1987, période où la province a emprunté plus de 840 millions de dollars rien que pour financer les dépenses courantes. L'intérêt de cette seule portion de notre dette coûte actuellement à la province environ 85 millions de dollars par année, ce qui se compare en gros à la subvention que la province accorde à l'Hôpital régional de Saint-Jean ou au coût de fonctionnement de tous nos collèges communautaires en 1991-1992.

IV. The Government's Strategy for 1991-92

Mr. Speaker, relying on the federal government, on tax increases, or ignoring the problem by increasing the Province's borrowing, are not realistic options to effectively deal with New Brunswick's financial situation. New Brunswickers have told us to deal with our financial situation in a responsible manner.

The Budget's strongest selling point is the endorsement the people have given its objectives. In fact, New Brunswickers can now use this Budget to help attract new business into the Province.

This comes at a time when many industries, particularly in central Canada, are looking to relocate into areas with more stable cost environments. This Government believes that 1991-92 is a year to exert even greater effort to manage our affairs well and to sell our numerous advantages: a good, well trained work force; an excellent physical environment and quality of life; and a stable tax regime made possible by a fiscally responsible provincial Government.

The Expenditure Management Plan

Mr. Speaker, the major expenditure adjustments in the 1991-92 Budget reflect the Government's main objectives:

- Firstly, to continue to achieve the proper balance between providing the services people want now, while still making important investments in our future economic growth.

- Secondly, to continue to invest in our economy, our people, our infrastructure and our environment, and vigorously pursue our goals of job creation and self-sufficiency.

- Thirdly, to ensure that the entire public service, including the health and education sectors, are streamlined and highly efficient, and capable of operating within budgets allocated to provide needed services.

- Finally, to ensure that equity in applying restraint remains an important and over-riding consideration. Equity requires that any restraint measures that apply to the Civil Service be extended to cover the public sector as a whole, including Crown corporations and bodies that receive most of their funding from Government.

IV. Stratégie du gouvernement pour 1991-1992

Monsieur le président, compter sur le gouvernement fédéral, miser sur des augmentations des taxes et impôts ou négliger le problème en augmentant les emprunts de la province ne sont pas des options réalistes pour s'occuper efficacement de la situation financière du Nouveau-Brunswick. La population du Nouveau-Brunswick nous a dit de nous occuper de notre situation financière de façon responsable.

L'argument le plus puissant en faveur du budget est le fait que la population adhère aux objectifs visés. De fait, les gens du Nouveau-Brunswick peuvent maintenant s'appuyer sur le présent budget pour aider à attirer de nouvelles entreprises dans la province.

Une telle possibilité s'offre au moment où un grand nombre d'entreprises, surtout dans le centre du Canada, cherchent à s'installer dans des régions où les frais sont plus stables. Le gouvernement actuel croit que 1991-1992 est l'année où il faut déployer encore plus d'efforts pour bien gérer nos affaires et faire valoir nos nombreux avantages : une main-d'oeuvre compétente et bien formée, une qualité de vie et un environnement excellents ainsi qu'un régime fiscal stable grâce à un gouvernement provincial qui s'est montré responsable sur le plan financier.

Plan de gestion des dépenses

Monsieur le président, les principaux redressements au chapitre des dépenses dans le budget de 1991-1992 découlent des grands objectifs du gouvernement, qui sont :

- premièrement, continuer à assurer un équilibre approprié entre la prestation des services que les gens veulent maintenant et la poursuite d'importants investissements dans notre croissance économique future;

- deuxièmement, continuer d'investir dans notre économie, nos gens, notre infrastructure et notre environnement et poursuivre énergiquement nos objectifs d'autosuffisance et de création d'emplois;

- troisièmement, faire en sorte que l'ensemble des services publics, y compris les secteurs de la santé et de l'éducation, soient rationalisés et des plus efficaces et qu'ils puissent fonctionner dans les limites des budgets affectés pour fournir les services nécessaires;

- enfin, s'assurer que l'équité dans l'application des restrictions constitue un facteur important et prépondérant. L'équité demande que toute mesure de restriction qui s'applique à la fonction publique s'étende à l'ensemble du secteur public, y compris les corporations de la Couronne et les organismes qui reçoivent du gouvernement la majeure partie de leur financement.

The 1991-92 Budget measures will require more efficient management by government departments, Crown corporations, universities, municipalities, hospital boards and school boards. The Government must ensure that the maximum amount of funds provided to hospitals and school boards is spent directly on health care and education. For example, while some overhead is obviously necessary, this Government believes that patient care and the education of students must be the overriding priorities.

Les mesures du budget de 1991-1992 exigeront une gestion plus efficace de la part des ministères, des corporations de la Couronne, des universités, des municipalités, des conseils d'administration des hôpitaux et des conseils scolaires. Le gouvernement doit veiller à ce que la plus grande part possible des fonds fournis aux hôpitaux et aux conseils scolaires soit dépensée directement pour les soins de santé et l'éducation. Par exemple, bien qu'il soit manifestement nécessaire d'avoir des frais généraux, le gouvernement actuel estime que les soins aux patients et l'éducation des élèves doivent être les toutes premières priorités.

This Budget presents an important challenge to managers in government departments and publicly-financed institutions. The Government recognizes that while the objectives we have assigned ourselves will be challenging, they can and must be realized.

Le présent budget pose un important défi aux gestionnaires des ministères et des établissements financés à même les fonds publics. Le gouvernement reconnaît que, même si les objectifs que nous nous sommes fixés seront difficiles à réaliser, ils peuvent et doivent être atteints.

Mr. Speaker, at the public meetings held in Dalhousie, Saint Andrews, Moncton, Caraquet, Newcastle, Fredericton, Bathurst, Grand Falls, Woodstock and Saint John, hundreds of interested and concerned citizens of the Province came forward to give the Government their views on the fiscal situation and ideas to reduce the deficit.

Monsieur le président, aux rencontres publiques tenues à Dalhousie, à Saint Andrews, à Moncton, à Caraquet, à Newcastle, à Fredericton, à Bathurst, à Grand-Sault, à Woodstock et à Saint John, des centaines de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois intéressés et préoccupés se sont présentés pour faire part au gouvernement de leurs vues sur la situation financière et de leurs idées sur la façon de réduire le déficit.

The most common suggestions were for a reduction in the size of Government, a streamlining of departments, and a wide variety of cost saving measures in the day-to-day operations of Government. The people of the Province also asked us to exercise prudence in making expenditure reductions in the health and education systems, and to protect our important social safety net.

Les suggestions les plus souvent réitérées préconisaient la réduction de l'ampleur du gouvernement, la rationalisation des ministères et l'application d'une vaste gamme de mesures visant à diminuer les frais des activités courantes du gouvernement. Les gens de la province nous ont également demandé de faire preuve de prudence dans la réduction des dépenses relatives aux systèmes de santé et d'éducation et de protéger notre important filet de sécurité social.

Mr. Speaker, this was a tall order to fill but the measures we have undertaken to bring budget expenditures in line with revenues are, by and large, consistent with the ideas and suggestions expressed by the people of this Province.

Monsieur le président, la tâche a été difficile, mais les mesures que nous avons prises pour aligner les dépenses budgétaires sur les recettes sont en général conformes aux idées et aux suggestions exprimées par la population de la province.

I will now outline the 1991-92 Expenditure Management Plan.

Je vais maintenant donner les grandes lignes du plan de gestion des dépenses pour 1991-1992.

Political Leadership and Public Sector Restraint

Leadership politique et restrictions dans le secteur public

It is clear that New Brunswickers demand that the political and public sector show leadership in restraint. In particular, politicians must lead by example. We can only ask of our employees what we are prepared to accept ourselves.

Il est clair que les gens du Nouveau-Brunswick exigent que les secteurs politique et public fassent preuve de leadership en ce qui a trait aux restrictions. Les hommes et femmes politiques en particulier doivent donner l'exemple. Nous pouvons seulement demander à nos employés d'accepter ce que nous sommes nous-mêmes prêts à accepter.

Accordingly, there will be a roll-back on the salary increases of the Premier, Cabinet ministers and members of the Legislative Assembly retroactive to January 1, 1991.

Par conséquent, il y aura une réduction rétroactive au 1er janvier 1991 des augmentations de traitement du premier ministre, des ministres et des députés.

In addition, grants under the *Political Process Financing Act* will be frozen at the previous year's level, per diems for members of the Legislative Assembly will be frozen, stipends for members serving on boards and commissions will be reduced by 4.6 percent, and individual expense account limits for the Premier and Cabinet ministers will be reduced by 25 percent.

De plus, les subventions en vertu de la *Loi sur le financement de l'activité politique* seront gelées au taux de l'année antérieure, les indemnités journalières des députés seront gelées, les appointements versés aux membres de conseils et de commissions seront réduits de 4,6 %, et les limites individuelles des comptes de frais du premier ministre et des ministres seront abaissées de 25 %.

With respect to the cost of the public service we were faced with two unpalatable choices, reduce the wage bill or lay off employees.

En ce qui a trait au coût des services publics, deux choix désagréables s'offraient à nous : réduire la masse salariale ou mettre des employés à pied.

Achieving the kind of reductions that were required would have resulted in laying off over 2,000 civil servants. We rejected this option. Such massive lay-offs would have affected service delivery and would have represented unconscionable treatment of loyal public servants. Such an approach, while the country is in a recession and other available jobs are scarce, was considered unfair.

Pour réaliser le genre de réductions nécessaires, il aurait fallu mettre à pied plus de 2000 fonctionnaires. Nous avons rejeté une telle option. Des mises à pied d'une telle ampleur auraient nui à la prestation des services et auraient été une façon déraisonnable de traiter les loyaux employés des services publics. En cette période de récession nationale et de pénurie d'autres emplois, il a été jugé qu'une telle démarche aurait été injuste.

Consequently, we decided a fairer course of action would be to freeze wages for one year and use normal staff turnover to effect a modest downsizing of the public service.

Par conséquent, nous avons décidé qu'il serait plus juste de geler les salaires pendant un an et de nous en tenir au roulement normal du personnel pour réaliser une modeste réduction de l'effectif des services publics.

As the Government understands the devastating effect that such a large scale lay-off would have on New Brunswickers, it has instead opted to immediately introduce legislation to implement a one year wage freeze for all bargaining and non-bargaining employees in the civil service, as well as employees in schools, hospitals and nursing homes. To ensure equity in wage policy for all who receive a significant portion of their remuneration from taxpayers' money, or who work for a Crown agency, similar measures will be extended to the New Brunswick Electric Power Commission, other provincial Crown corporations, the Workers' Compensation Board, other provincial boards and commissions, municipalities, universities, payments to doctors under medicare, payments to pharmacists under the Prescription Drug Program, and payments to agencies from whom Government purchases certain services.

Comme le gouvernement comprend l'effet dévastateur que des mises à pied d'une telle ampleur auraient eu sur les gens du Nouveau-Brunswick, il a plutôt choisi de déposer immédiatement des mesures législatives visant un gel salarial d'une année pour le personnel syndiqué et non syndiqué de la fonction publique, ainsi que pour le personnel des écoles, des hôpitaux et des foyers de soins. Afin d'assurer l'équité en matière de politique salariale en ce qui a trait à tous les employés dont une partie importante de la rémunération provient de l'argent des contribuables ou qui travaillent pour un organisme de la Couronne, des mesures semblables seront appliquées à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, aux autres corporations provinciales de la Couronne, à la Commission des accidents du travail, aux autres commissions et conseils provinciaux, aux municipalités, aux universités, aux paiements versés aux médecins en vertu du régime d'assurance-maladie, aux paiements versés aux pharmaciens en vertu du régime de dispensation des médicaments sur ordonnance et aux paiements versés aux organismes dont le gouvernement achète certains services.

A total saving from wage freezes for elected representatives, and in the civil service, school and health care systems, totals $48 million. This amount is roughly the same as New Brunswick will lose as a result of the federal government's freeze on EPF payments.

Au total, les économies découlant du gel salarial imposé aux représentants élus ainsi que dans la fonction publique, le système scolaire et le système de soins de santé se chiffrent à 48 millions de dollars. Une telle somme équivaut à peu près à ce que le Nouveau-Brunswick perdra à cause du gel que le gouvernement fédéral a imposé sur les paiements en vertu du FPE.

Implementation of Wage Restraint in Municipalities and Universities

Municipalities in New Brunswick represent an autonomous level of Government, accountable to their electorate for their actions. They will appreciate the fiscal burden that impacts New Brunswickers, and participate in the measures that are being taken to address these serious problems.

In order to achieve an element of fiscal relief on the part of the Province and to ensure fairness and balance among employees of all public sectors, the unconditional grant to municipalities will be restricted as of May 1, 1991. This restriction will be effected through a decrease in payments to municipalities.

It is expected that municipalities will absorb these reductions by implementing wage containment measures similar to those that are being effected in the public service. To facilitate this, legislation will be introduced to require municipalities to freeze employees' wages and salaries at their present level for the next twelve months, notwithstanding existing collective agreements.

Mr. Speaker, the four universities in the Province of New Brunswick are independent autonomous institutions, and this Government respects that autonomy. However, the Government believes that the employees of these institutions and the Maritime Forest Ranger School should also participate in this twelve month salary freeze, as their colleagues in the public service. At the same time we do not believe that the student body should make up for the reduction in Government funding.

We will meet the recommendations of the Maritime Provinces Higher Education Commission except for the reduction to effect our policy on wages.

We are introducing legislation to require the universities to impose a salary freeze. We shall ask the Maritime Provinces Higher Education Commission to monitor the actual results of this policy over the coming year, to ensure that the Government's objectives are being achieved, before establishing funding levels for future years.

Reduced Departmental Allocations

By carefully reviewing the budgets of all government departments and agencies and adjusting expenditures for such items as travel, administrative overhead, consulting fees and the elimination of some less essential services, the Government

Mise en oeuvre de restrictions salariales dans les municipalités et les universités

Les municipalités du Nouveau-Brunswick constituent un palier de gouvernement autonome et elles rendent compte de leurs actions à leur électorat. Elles sauront prendre en considération le fardeau fiscal que doivent assumer les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois, et elles participeront aux mesures prises afin de s'attaquer à de si graves problèmes.

Afin d'alléger un peu le fardeau fiscal de la province et de demeurer juste et équitable envers les employés de tous les secteurs publics, la subvention sans condition accordée aux municipalités sera réduite, à compter du 1er mai 1991. Une telle restriction prendra la forme d'une diminution des paiements aux municipalités.

Il est prévu que les municipalités absorberont les réductions en adoptant des mesures de restriction salariale semblables à celles mises en vigueur dans les services publics. Pour faciliter le processus, des mesures législatives seront déposées afin d'obliger les municipalités à geler les traitements et salaires des employés à leur niveau actuel, pendant les 12 prochains mois, malgré les conventions collectives en vigueur.

Monsieur le président, les quatre universités du Nouveau-Brunswick sont des établissements indépendants et autonomes, et le gouvernement actuel respecte cette autonomie. Le gouvernement estime toutefois que les employés de ces établissements et ceux de l'Ecole des gardes-forestiers des Maritimes devraient aussi participer au gel des salaires pendant 12 mois, comme leurs collègues des services publics. Par ailleurs, nous ne croyons pas que la communauté étudiante doit faire les frais d'une réduction du financement gouvernemental.

Nous accepterons les recommandations de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, sauf pour ce qui est de la réduction permettant d'appliquer notre politique salariale.

Nous déposerons des mesures législatives afin d'obliger les universités à imposer un gel des salaires. Nous demanderons à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes de surveiller dans la pratique les résultats d'une telle politique au cours de l'année qui commence, pour voir à ce que les objectifs du gouvernement soient atteints, avant de déterminer les niveaux de financement pour les années ultérieures.

Réduction des affectations aux ministères

En examinant attentivement les budgets de tous les ministères et organismes gouvernementaux, en rajustant les dépenses à des postes tels que les déplacements, les frais administratifs généraux et les honoraires de consultation, et en supprimant

will save approximately $86 million in 1991-92. The impact of these reductions will, for the most part, not affect essential services that New Brunswickers have come to expect.

As well, the Government will accelerate its Zero Base Budgeting Program by carrying out a review of three more departments in the next several months to achieve additional savings of $10 million in 1991-92.

Vehicle Purchases

As a further restraint measure to the operation of government departments, the purchase of new vehicles will be substantially reduced from 1990-91 levels. We estimate that this measure alone will achieve a saving of $9.6 million in 1991-92.

Ministers, deputy ministers and other Government employees who are eligible for new vehicles in 1991-92 will retain their present vehicles for at least another year. In addition, Mr. Speaker, with the exception of 55 necessary new school buses and the replacement of essential vehicles such as three new fire tankers, the Government will forego other purchases of new automobiles or light trucks in 1991-92.

Downsizing the Public Sector

Ministers involved in consultations on the budget repeatedly heard the public's views on the size of government.

In reducing the size of the public service, we have carefully attempted to minimize the effect of this measure on existing employees. For the Government generally, we have eliminated about 225 positions that would normally become vacant due to retirements, resignations, etc. It will be up to individual managers to decide how to handle this downsizing with minimum impact on services to the public and existing employees. This measure alone is expected to realize a saving of almost $7 million.

Consistent with the public input that we have received we will be targeting middle and upper management for special attention. Our program of attrition will be designed to impact more heavily on the upper echelon of the public service.

In view of the many suggestions that were made concerning downsizing during public consultations, the Government will

certains services moins essentiels, le gouvernement économisera environ 86 millions de dollars en 1991-1992. En général, les effets de telles réductions ne toucheront pas les services essentiels auxquels la population du Nouveau-Brunswick est habituée de s'attendre.

De plus, le gouvernement accélérera son programme de budgétisation base zéro en procédant à l'examen de trois autres ministères au cours des prochains mois, pour réaliser des économies additionnelles de 10 millions de dollars en 1991-1992.

Achats de véhicules

Une autre mesure de restriction touchant le fonctionnement des ministères sera de diminuer sensiblement les achats de nouveaux véhicules par rapport à 1990-1991. Nous estimons que cette mesure à elle seule permettra d'économiser 9,6 millions de dollars en 1991-1992.

Les ministres, les sous-ministres et les autres employés du gouvernement qui ont droit à un véhicule neuf en 1991-1992 garderont leur présent véhicule pendant au moins une autre année. De plus, Monsieur le président, mis à part l'acquisition de 55 nouveaux autobus scolaires indispensables et le remplacement de véhicules essentiels, tels que trois nouveaux camions-citernes d'incendie, le gouvernement renoncera à acheter de nouvelles automobiles ou camionnettes en 1991-1992.

Réduction de l'effectif du secteur public

Les ministres qui ont participé aux consultations sur le budget ont entendu à maintes reprises l'opinion du public quant à l'ampleur du gouvernement.

En réduisant l'effectif dans les services publics, nous avons pris soin de minimiser les conséquences d'une telle mesure pour les employés en poste. Dans l'ensemble du gouvernement, nous avons supprimé environ 225 postes qui seraient normalement devenus vacants à la suite de retraites, de démissions et ainsi de suite. Il incombera aux divers gestionnaires de déterminer comment effectuer cette réduction en gardant au minimum les répercussions sur les services au public et sur les employés en poste. À elle seule, une telle mesure devrait permettre de réaliser des économies de près de 7 millions de dollars.

Conformément à l'apport public que nous avons reçu, notre attention portera surtout sur les cadres intermédiaires et supérieurs. Notre programme d'attrition visera surtout les postes aux échelons supérieurs dans les services publics.

Étant donné les nombreuses suggestions qui ont été faites pendant les consultations publiques concernant la réduction de

continue to work on this matter throughout the coming year. A review will be carried out of all school board operations to determine if administrative savings can be achieved.

A specific proposal was advanced at the public meeting in Charlotte County that our tourism advertising be privatized. I am pleased to report that the Minister of Tourism, Recreation and Heritage will be opening talks with the Tourism Industry Association of New Brunswick to determine how and when the private sector can take responsibility, in whole, or in part for this initiative.

Cost Recovery

Higher ratios of cost recovery on selected Government fees and permits will result in additional revenues of approximately $7 million. This will ensure that fees for selected Government services will be commensurate with the services being provided.

Grants to Industry

One of the consistent themes ministers heard during public consultations was that Government should not be giving public funds to wealthy corporations. I cannot disagree with that sentiment, but we are in a world where governments compete with one another to attract these corporations and one of the bargaining tools commonly used is financial incentives. If we are to compete effectively in this regard, we cannot unilaterally rule out such incentives. However, the Government will raise this issue with the Council of Maritime Premiers to see if we cannot agree, at least among ourselves, to limit this kind of self-defeating competition. Hopefully, we can make meaningful progress in this area in the course of negotiations on Maritime economic cooperation.

Rationalizing Service Delivery

Another way to save money while minimizing the impacts on services and those who receive them, is to rationalize facilities and administrative overhead costs. Basically, this means moving to larger service delivery units, closing smaller, less efficient ones, or making them more specialized. In either case, costs are saved by making more efficient use of staff and facilities.

The intention of rationalizing the hospital system has already been announced, and the Government intends to move ahead with this initiative in order to achieve better use of available

l'effectif, le gouvernement continuera de se pencher sur la question tout au long de l'année qui commence. Un examen de toutes les activités des conseils scolaires sera effectué afin de déterminer si des économies pourraient être réalisées sur le plan administratif.

À la rencontre publique dans le comté de Charlotte, il a été proposé de privatiser notre publicité touristique. J'ai le plaisir de signaler que le ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine entrera en pourparlers avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick afin de déterminer quand et comment le secteur privé pourrait assumer la responsabilité entière ou partielle de l'initiative en question.

Recouvrement des coûts

Un meilleur recouvrement des coûts de certains droits et permis du gouvernement produira des recettes additionnelles d'environ 7 millions de dollars. Il sera ainsi assuré que les droits payés pour certains services gouvernementaux sont proportionnels aux services fournis.

Subventions à l'industrie

Un des thèmes que les ministres ont entendu à plusieurs reprises au cours des consultations publiques a été que le gouvernement ne devrait pas accorder des fonds publics aux corporations qui sont riches. Je ne peux être en désaccord avec un tel sentiment, mais nous faisons partie d'un monde où les gouvernements se font concurrence pour attirer ces corporations. Or, les stimulants financiers sont un des outils de négociation couramment utilisés. Si nous voulons être en mesure de soutenir la concurrence à cet égard, nous ne pouvons pas unilatéralement exclure de tels stimulants. Toutefois, le gouvernement soulèvera la question auprès du Conseil des Premiers ministres des Maritimes pour voir si nous ne pourrions pas nous entendre, au moins entre nous, afin de limiter une concurrence du genre, qui va à l'encontre du but recherché. Il est à espérer que nous saurons réaliser des progrès appréciables dans le domaine, au cours des négociations portant sur la coopération économique dans les Maritimes.

Rationalisation de la prestation des services

Une autre façon d'économiser de l'argent tout en minimisant les répercussions sur les services et sur les personnes qui reçoivent ces services est de rationaliser les installations et les frais administratifs généraux. Cela signifie essentiellement passer à des unités plus grandes de prestation des services et fermer les unités plus petites qui sont moins efficaces, ou alors rendre ces dernières plus spécialisées. Dans les deux cas, des frais sont économisés en mettant le personnel et les installations à meilleur profit.

L'intention de rationaliser le système hospitalier a déjà été annoncée, et le gouvernement compte donner suite à une telle initiative afin d'optimiser l'utilisation des ressources

resources. The Government believes savings can also be achieved through more effective use of staff and facilities in the education system. A number of representations in support of this view were made during the public consultation process. For instance, there may be potential for savings and greater efficiencies through a review of the number and size of school districts. There are a number of other possible opportunities for rationalizing which the Government will also be reviewing over the next year or two.

existantes. Le gouvernement croit que des économies peuvent également être réalisées dans le système d'éducation, en mettant le personnel et les installations à meilleur profit. Un certain nombre d'interventions ont été faites en ce sens au cours des consultations publiques. Par exemple, un examen du nombre et de la grandeur des districts scolaires pourrait révéler un potentiel d'économies et d'accroissement de l'efficience. Le gouvernement examinera aussi au cours de la prochaine année ou deux un certain nombre d'autres possibilités de rationalisation.

I want to assure the public and Honourable Members that our first concern will be to ensure that services are delivered efficiently and effectively and that our employees are treated fairly.

Je veux assurer au public et aux députés que nous veillerons avant tout à ce que les services soient dispensés de façon efficace et efficiente et à ce que nos employés soient traités équitablement.

The imagination and hard work of our public sector will be brought to bear on how to streamline while maintaining or improving service.

L'imagination et l'ardeur au travail de nos employés du secteur public seront mises à contribution pour trouver des moyens d'effectuer une rationalisation tout en maintenant ou en améliorant les services.

We have heard very clearly the public message with respect to downsizing government operations and reducing middle management positions. This must be done carefully so as not to hurt service to the public but it must be done.

Nous avons entendu très clairement le message du public touchant la réduction de l'appareil gouvernemental et du nombre de postes de cadres intermédiaires. Les réductions doivent être effectuées avec prudence pour qu'elles ne se fassent pas au détriment des services offerts au public, mais elles s'imposent.

The Premier will personally chair a small committee of Cabinet charged with this responsibility. It will be recommending a reduction in the number of ministers and executive assistants, and a reduction in the number of departments. It will also examine central and external agencies of Government, as well as boards and tribunals, to determine where rationalization can take place. This committee will provide a final report on the reductions achieved at the fall session of the Legislative Assembly.

Le premier ministre présidera lui-même un petit comité du Cabinet, auquel la tâche sera confiée. Le comité recommandera une réduction du nombre de ministres et de chefs de cabinet, ainsi qu'une réduction du nombre de ministères. Il examinera aussi les organismes gouvernementaux centraux et externes, de même que les commissions, les conseils et les tribunaux pour déterminer où la rationalisation est possible. À la séance d'automne de l'Assemblée législative, le comité remettra un rapport définitif sur les réductions proposées.

As recently announced, the Representation and Electoral District Boundaries Commission will provide an assessment of whether the Legislative Assembly can and should be reduced.

Comme il a été annoncé récemment, la Commission sur la représentation et la délimitation des circonscriptions électorales examinera si le nombre de sièges à l'Assemblée législative peut et doit être diminué.

V. Setting the Pace for the Nineties

Mr. Speaker, over the past three and a half years, New Brunswickers made progress toward a more prosperous Province. Collectively, we have laid the foundation for future growth.

Our Government believes we must continue the course of building the New Brunswick economy; of providing more and better education for our citizens; investing in our people and our environment; building our physical infrastructure; and creating more jobs and more wealth for all our citizens.

The issue of economic growth remains a cornerstone of this Government's agenda. Whether it is kindergarten, education reform, university and community college spending, environmental protection, highway construction, and other improvements to our physical infrastructure, these are all inter-related pillars of economic growth. In 1991-92, our Government will continue to aggressively pursue these and other economic development opportunities.

Mr. Speaker, I would now like to cover in more detail how our Government will work hard towards meeting these objectives and how this Budget will contribute to realizing a better and more prosperous future for New Brunswickers.

Education

Kindergartens and Daycare

Mr. Speaker, this Budget provides funding to implement in September, 1991, the Province's first ever, publically-funded, universally available kindergarten program for New Brunswick five year olds.

Our Government believes that this program has been promised for too long and it is so important for the future well-being of our Province, it absolutely must proceed this fall.

In addition to providing all of our five year olds an equal opportunity to begin their schooling at the same level as in eight of the other provinces, the program will provide a saving of $340 thousand in operating grants to licensed day care centers. Mr. Speaker, all these savings will be redirected towards the provision of additional day care spaces for infants and the provision of after school care for lower income families.

V. Ton pour les années 90

Monsieur le président, au cours des trois dernières années et demie, la population du Nouveau-Brunswick a marqué des progrès vers une province plus prospère. Ensemble, nous avons jeté les bases de la croissance à venir.

Notre gouvernement croit que nous devons continuer sur notre lancée de bâtir l'économie néo-brunswickoise, d'augmenter le niveau et la qualité de l'éducation pour notre population, d'investir dans nos gens et dans notre environnement, d'établir notre infrastructure ainsi que de créer davantage d'emplois et de richesse au profit de toute notre population.

La croissance économique demeure une pierre angulaire du programme du gouvernement actuel. Les maternelles, la réforme de l'éducation, les dépenses relatives aux universités et aux collèges communautaires, la protection de l'environnement, la construction routière et d'autres améliorations à notre infrastructure sont toutes des piliers interdépendants sur lesquels repose la croissance économique. En 1991-1992, notre gouvernement continuera de se consacrer avec ardeur à de telles possibilités et à d'autres possibilités de développement économique.

Monsieur le président, je voudrais maintenant décrire plus en détail comment notre gouvernement travaillera fort pour atteindre de tels objectifs et comment le présent budget contribuera à la réalisation d'un avenir meilleur et plus prospère pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Éducation

Maternelles et garderies

Monsieur le président, le présent budget prévoit des fonds pour mettre en oeuvre en septembre 1991 le tout premier programme universel de maternelles de la province à être financé par les fonds publics, pour les enfants néo-brunswickois âgés de 5 ans.

Notre gouvernement estime que le programme est promis depuis trop longtemps et a une importance telle pour le mieux-être futur de notre province qu'il doit absolument aller de l'avant cet automne.

En plus de fournir à tous nos enfants de 5 ans une chance égale de commencer l'école au même niveau que dans huit des autres provinces, le programme produira des économies de 340 000 $ au chapitre des subventions de fonctionnement aux garderies titulaires d'une licence. Monsieur le président, toutes ces économies seront réaffectées à la création de places additionnelles dans les garderies pour les enfants en bas âge et à la garde après la classe pour les familles à faible revenu.

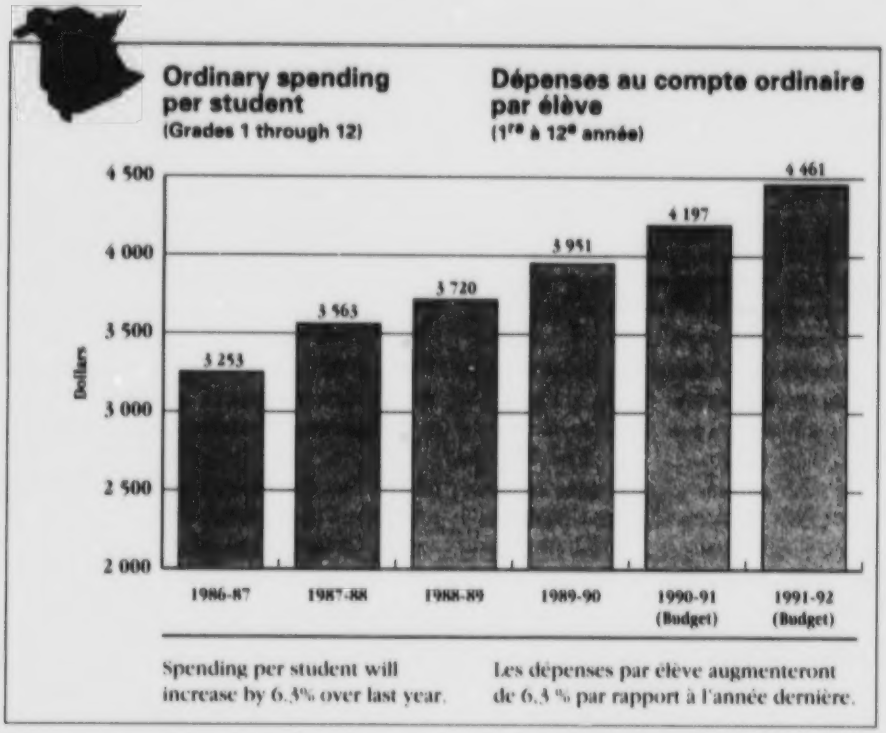

Community Colleges

Our growing and valuable network of community colleges is an important asset for our Province. Funds totalling approximately $1 million will be added to the budget of the Department of Advanced Education and Training to create 172 new training seats. These seats will be available primarily to recent high school graduates and will be directed at educational programs consistent with current labour market demands.

Universities

The quality of business administration programs at the University of New Brunswick and l'Université de Moncton will also be improved. In response to the recommendations of the Wallace Report which reviewed, among other things, business administration programs at the University of New Brunswick and l'Université de Moncton, the Government has agreed to enter into a five year arrangement with the two universities to provide programs of excellence for business administration students. To this end, the Regional Development Corporation will be given a budget of $1 million over five years, with a maximum provincial contribution of $500 thousand per institution. The federal development agency, ACOA, and the universities will also contribute to this initiative.

Collèges communautaires

Notre réseau croissant et commode de collèges communautaires est un atout important pour notre province. Des fonds atteignant environ 1 million de dollars seront ajoutés au budget du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation pour créer 172 nouvelles places en formation. Ces places seront surtout destinées aux récents diplômés de l'école secondaire et affectées aux programmes d'enseignement qui répondent aux demandes actuelles du marché du travail.

Universités

La qualité des programmes en administration des affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton sera aussi améliorée. Pour donner suite aux recommandations du rapport Wallace, qui a examiné entre autres les programmes en administration des affaires à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton, le gouvernement a accepté de conclure une entente de cinq ans avec les deux universités pour offrir des programmes d'excellence aux étudiants et étudiantes en administration des affaires. À cette fin, la Société d'aménagement régional recevra un budget de 1 million de dollars réparti sur cinq années, et une contribution maximale provinciale de 500 000 $ sera versée à chaque établissement. L'agence de développement fédérale — l'APECA, en l'occurrence — et les universités contribueront aussi à une telle initiative.

Employment Development

Mr. Speaker, to protect employment levels during the current recession, I am pleased to announce today an expanded Employment Development Program for the coming fiscal year. The 1991-92 Employment Development Program will provide a stimulus to the public, private and non-profit sectors of the economy. The number of actual employment development initiatives will be streamlined to four programs from the current nine program areas. They are:

- Partners - a Wage Subsidy Program designed to stimulate long-term permanent employment.
- Access - a Wage Subsidy/Wage Reimbursement Program designed to offer short-term work experience and maintenance skills.
- Entrepreneur - a Loan Guarantee Program designed to create self-employment opportunities for those wishing to start their own businesses.
- Job Creation for Tomorrow (JET) - a Wage Subsidy Program created to provide valuable work experience for students.

Mr. Speaker, a total of $28 million in employment development programs will create well over 9,000 jobs in 1991-92. The regular $19 million Employment Development Program is expected to generate 7,400 jobs, while an extra $9 million will create an additional 2,000 short-term employment opportunities in 1991-92. The primary target groups for this expanded program will be social assistance recipients, unemployment insurance exhaustees and displaced workers.

Our strategy is simple; in times of economic uncertainty we must make every effort to provide our citizens with meaningful job opportunities. In 1991-92, many of these additional employment opportunities will be generated in projects financed through the Environmental Trust Fund and the funds allocated for natural resources development projects. We will fund a series of activities that will bring major improvements to the environment and to the future forest resources of the Province. These will not only serve to protect and enhance our environment, they will also create significant levels of short-term employment and on the job training experience.

Développement de l'emploi

Monsieur le président, en vue de protéger les [illegible] d'emploi au cours de la récession actuelle, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui un Programme de développement de l'emploi qui sera élargi pour l'année financière qui commence. Le Programme de développement de l'emploi pour 1991-1992 stimulera les secteurs public, privé et sans but lucratif de l'économie. Les initiatives de développement de l'emploi proprement dites, actuellement au nombre de neuf, seront rationalisées et passeront à quatre programmes, que voici :

- Tandem, un programme de subvention salariale visant à stimuler l'emploi permanent à long terme;
- Accès, un programme de subvention et de remboursement salarial visant à assurer une expérience de travail à court terme et des compétences permettant de conserver son emploi;
- Entrepreneur, un programme de garantie d'emprunt visant à créer des possibilités de travail indépendant pour les personnes désireuses de lancer leur propre entreprise;
- Création d'emplois pour demain, dit JET, un programme de subvention salariale établi pour donner aux étudiants une précieuse expérience de travail.

Monsieur le président, un total de 28 millions de dollars affectés aux programmes de développement de l'emploi permettra de créer bien plus de 9 000 emplois en 1991-1992. Les 19 millions de dollars affectés au Programme de développement de l'emploi régulier devraient donner lieu à 7 400 emplois, tandis qu'un montant supplémentaire de 9 millions permettra en 1991-1992 de créer 2 000 possibilités additionnelles d'emploi à court terme. Les groupes principalement visés par le programme élargi seront les bénéficiaires de l'assistance sociale, les personnes qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, ainsi que les travailleurs déplacés.

Notre stratégie est simple : en période d'incertitude économique, nous devons faire tout notre possible pour offrir à nos gens des possibilités d'emplois valorisants. En 1991-1992, beaucoup de ces possibilités additionnelles d'emploi seront créées dans le contexte de projets financés par le Fonds en fiducie pour l'Environnement et par des fonds affectés à des projets de mise en valeur des ressources naturelles. Nous financerons une série d'activités qui amélioreront grandement l'environnement et les ressources forestières futures de la province. Ces activités serviront non seulement à protéger et à améliorer notre environnement, mais elles créeront aussi un nombre important d'emplois à court terme et fourniront une expérience de formation en cours d'emploi.

It is a major objective of the Government that unemployment be mitigated as much as possible, particularly during Canada's recession. As you know, Mr. Speaker, the provincial unemployment rate has declined rather impressively in the past several months, particularly when compared to most other provinces. We are hopeful that these expanded employment development programs will create numerous meaningful jobs for New Brunswickers and will contribute to further declines in our unemployment rate.

Transportation

Mr. Speaker, a key element in our strategy to develop the economy and ensure that New Brunswick remains competitive in the years ahead is our emphasis on expanding and improving our transportation system. In previous years, the Government has expanded its efforts in this respect with the establishment of the Arterial Highway Trust Fund. This important undertaking, which I am pleased to say other provinces are now adopting, has accelerated our efforts in modernizing and expanding our highway system, and has created more jobs for New Brunswickers.

The Environment

Mr. Speaker, in order to continue and expand our efforts at improving our environment, the Environmental Trust Fund is targeted to spend at least $16 million in 1991-92 for a broad range of environmental activities. These Environmental Trust Fund activities will be directed at protection, restoration, sustainable development, conservation, education and beautification of our natural environment.

Environmental protection activities will include site investigation and emergency remediation through the Department of the Environment. Under environment restoration, approximately $1.1 million will be directed towards the contaminated sites bilateral remediation agreement, and $90 thousand will also be provided for a Saint John Harbour water quality study.

Mr. Speaker, some examples of sustainable development activities include $140 thousand for the environmental monitoring of Bay of Fundy salmon aquaculture operations and approximately $150 thousand for Restigouche River recreation management. The conservation of our environment will be greatly enhanced through such activities as the expansion of the Sussex Recycling Center, the Upper Nashwaak recycling project and the provision of $175 thousand to protect science collections at the New Brunswick Museum in Saint John. Funds will also be available for numerous educational

Un objectif principal du gouvernement est d'atténuer le plus possible les effets du chômage, surtout pendant la récession qui sévit au Canada. Comme vous le savez, Monsieur le président, le taux de chômage provincial a diminué de façon assez impressionnante au cours des derniers mois, surtout par rapport à celui de la plupart des autres provinces. Nous espérons que les programmes élargis de développement de l'emploi créeront de nombreux emplois valorisants pour les gens du Nouveau-Brunswick et qu'ils contribueront à réduire davantage notre taux de chômage.

Transports

Monsieur le président, un élément clé de notre stratégie pour développer l'économie et assurer la compétitivité continue du Nouveau-Brunswick au cours des prochaines années est l'accent que nous mettons sur l'expansion et l'amélioration de notre réseau de transport. Dans les années passées, le gouvernement a intensifié ses efforts à cet égard en créant le Fonds en fiducie pour les routes de grande communication. Cette importante initiative — et j'ai le plaisir de signaler que d'autres provinces sont en train de faire de même — a accéléré nos efforts de modernisation et d'expansion de notre réseau routier et a créé d'autres emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Environnement

Monsieur le président, afin de continuer et d'intensifier nos efforts pour améliorer notre environnement, il est prévu qu'au moins 16 millions de dollars provenant du Fonds en fiducie pour l'Environnement seront dépensés en 1991-1992 pour une vaste gamme d'activités liées à l'environnement. Ces activités financées par le Fonds en fiducie pour l'Environnement seront axées sur la protection, la remise en état, le développement durable, la conservation, l'éducation et l'embellissement de notre environnement.

Les activités de protection de l'environnement comprendront des enquêtes sur place et des interventions d'urgence par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement. Au chapitre de la remise en état de l'environnement, environ 1,1 million de dollars sera affecté à l'entente bilatérale sur la remise en état de lieux contaminés, et 90 000 $ seront également affectés à une étude sur la qualité de l'eau dans le port de Saint John.

Monsieur le président, les activités de développement durable comprennent par exemple 140 000 $ pour la surveillance de l'environnement lié à la salmoniculture dans la baie de Fundy et environ 150 000 $ pour la gestion des loisirs liés à la rivière Restigouche. La conservation de notre environnement sera grandement améliorée grâce à des activités telles que l'expansion du centre de recyclage de Sussex, le projet de recyclage d'Upper Nashwaak et l'affectation de 175 000 $ à la protection des collections scientifiques du Musée du Nouveau-Brunswick, à Saint John. Il y aura également des fonds pour

activities, such as a "ship to shore" trash campaign, a TNB Young Company production for grades one to six and a Green Army Pilot Project.

Mr. Speaker, much has been said about improving the image of our Province, especially the physical image as seen by tourists and visitors. Beginning in 1991, New Brunswickers and our visitors will see an enhancement of New Brunswick's natural beauty. To improve the beautification of the Province, funds will be provided for a roadside clean up and beautification program, a derelict vehicle removal program as well as an enhancement of the roadside environment.

Mr. Speaker, significant efforts have been made to address community sponsored initiatives and it is anticipated that a greater number of community driven projects will be brought forward under the Environmental Trust Fund during 1991-92.

The construction in Fredericton of the new analytical laboratory for environmental testing will commence in April of 1991 and will be operational early in the 1992-93 fiscal year. The importance of this facility to New Brunswick can be measured by the fact that the analysis of samples of water, air, foliage, soil and animal tissue will increase from the current level of 28,000 tests annually to 48,000 tests annually, reflecting the current demand for these services.

Mr. Speaker, the main directions enunciated in the Government's comprehensive Energy Policy will also receive funding support. Approximately $200 thousand and five new positions will be added to the budget of the Energy Branch in the Department of Natural Resources and Energy. The new Energy Policy will provide for increased emphasis on sustainable development, energy efficiency, energy supply and demand analysis, and the completion of an overall Energy Efficiency Study.

Mr. Speaker, the government will also respond to the recommendations of the Saint John Environmental Consultation Committee by providing funds to the Department of the Environment for an additional environmental inspection officer in Saint John.

Social Justice

Maintenance Enforcement Program

Mr. Speaker, I am very pleased to announce that in 1991-92, the departments of Justice and Income Assistance will begin implementation of a Maintenance Enforcement Program for separated or divorced women who are not receiving court

diverses activités éducatives, telles que la campagne de débarquement des ordures, une production de TNB Young Company pour les élèves de la 1re à la 6e année, et un projet pilote Armée verte.

Monsieur le président, il a beaucoup été question de l'amélioration de l'image de notre province, surtout l'aspect visuel perçu par les touristes et les visiteurs. À compter de 1991, les gens du Nouveau-Brunswick et nos visiteurs verront une amélioration de la beauté naturelle de la province. Pour embellir davantage la province, des fonds seront affectés à un programme de nettoyage et d'embellissement en bordure de routes, à un programme d'enlèvement des véhicules abandonnés ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement le long des routes.

Monsieur le président, des efforts importants ont été déployés pour appuyer des initiatives communautaires, et il est prévu que, à mesure que le Fonds en fiducie pour l'Environnement deviendra mieux connu en 1991-1992, un plus grand nombre de projets seront proposés par les localités.

La construction à Fredericton du nouveau laboratoire d'analyses environnementales commencera en avril 1991, et ce dernier sera en service au début de l'année financière 1992-1993. L'importance de l'installation pour le Nouveau-Brunswick est illustrée par le fait que le nombre d'analyses d'échantillons d'eau, d'air, de feuillage, de sol et de tissu animal passera de 28 000 analyses par année à l'heure actuelle à 48 000 analyses par année, ce qui atteste la demande actuelle pour de tels services.

Monsieur le président, les principales orientations énoncées dans la politique énergétique détaillée du gouvernement recevront également un appui financier. Environ 200 000 $ et cinq nouveaux postes seront ajoutés au budget de la Direction de l'énergie du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie. La nouvelle politique énergétique mettra un accent accru sur le développement durable, sur l'efficacité énergétique, sur l'analyse de l'offre et de la demande d'énergie, ainsi que sur une étude globale de l'efficacité énergétique.

Monsieur le président, le gouvernement donnera également suite aux recommandations du Comité consultatif de l'environnement de Saint John en affectant des fonds au ministère de l'Environnement pour un poste additionnel d'inspecteur de l'environnement à Saint John.

Justice sociale

Programme d'exécution des ordonnances d'entretien

Monsieur le président, je suis très content d'annoncer que le ministère de la Justice et le ministère de l'Aide au revenu commenceront en 1991-1992 la mise en oeuvre d'un Programme d'exécution des ordonnances d'entretien pour les

awarded maintenance payments. This program will be fully operational within one year, and will provide valuable assistance for many single women who struggle to live and raise dependents without sufficient financial resources. The Ministers of Justice and Income Assistance will explain the details of this program during the presentation of their estimates.

Initiatives Against Family Violence

The Government will seek federal support to finance a public awareness campaign on family violence and also a female abuse statistics program. The departments of Justice and the Solicitor General will approach the federal government and pursue funds from the recently announced federal initiative on family violence.

Management of Income Assistance Payments

The Department of Income Assistance will receive approximately $1 million and 25 new positions in 1991-92 to implement a three-year plan to improve the organizational effectiveness of program delivery to individuals and families. This initiative will be directed primarily at the regional office network of the Department of Income Assistance, to provide improved service delivery to social assistance clients and to strengthen efforts to ensure that benefits are available to those in most need.

Mr. Speaker, the budget of the Department of Income Assistance provides for an increase in 1991-92 of basic rates for social assistance. My colleague, the Minister of Income Assistance, will provide details during consideration of Estimates.

Care for the Disabled

An amount of $200 thousand will be added to the budget of the Department of Income Assistance for attendant care services for disabled persons. Mr. Speaker, I welcome this increase in attendant care costs because it is the result of the successful integration of disabled people into the mainstream of the community and the labour force. It is strong evidence that our programs for disabled persons are achieving their objectives.

The budget in the Department of Income Assistance for the provision of homemaker services to disabled persons will be increased by $400 thousand in 1991-92 to reflect our growing commitment to the provision of community-based services.

femmes séparées ou divorcées qui ne reçoivent pas les prestations d'entretien ordonnées par la cour. Le programme sera pleinement opérationnel d'ici un an et il apportera un secours précieux aux nombreuses femmes qui, dans les familles monoparentales, arrivent difficilement à survivre et à élever des personnes à charge, faute de ressources financières suffisantes. Le ministre de la Justice et la ministre de l'Aide au revenu expliqueront les détails du programme pendant l'étude de leurs prévisions budgétaires.

Initiatives visant à contrer la violence familiale

Le gouvernement cherchera à obtenir une aide fédérale pour financer une campagne de sensibilisation du public à la violence familiale ainsi que pour financer un programme de statistiques sur l'agression contre les femmes. Le ministère de la Justice et le ministère du solliciteur général feront des démarches auprès du gouvernement fédéral et chercheront à obtenir des fonds en vertu de l'initiative fédérale récemment annoncée en matière de violence familiale.

Gestion des paiements de l'aide au revenu

Le ministère de l'Aide au revenu recevra en 1991-1992 environ 1 million de dollars et 25 nouveaux postes pour mettre en oeuvre un plan triennal visant à améliorer l'efficacité organisationnelle de l'exécution des programmes destinés aux personnes et aux familles. L'initiative touchera surtout le réseau des bureaux régionaux du ministère de l'Aide au revenu et aura pour but d'améliorer la prestation des services aux bénéficiaires de l'assistance sociale et d'intensifier les efforts pour veiller à ce que les prestations soient accordées aux gens qui en ont le plus besoin.

Monsieur le président, le budget du ministère de l'Aide au revenu prévoit en 1991-1992 une hausse des taux de base de l'assistance sociale. Ma collègue, la ministre de l'Aide au revenu, donnera les détails durant l'étude des prévisions budgétaires.

Soins aux personnes handicapées

Une somme de 200 000 $ sera ajoutée au budget du ministère de l'Aide au revenu, au chapitre des services de soins auxiliaires aux personnes handicapées. Monsieur le président, je me réjouis de l'augmentation des frais liés aux soins auxiliaires, car elle découle de l'intégration réussie de personnes handicapées dans la société et la population active. L'augmentation est une preuve solide que nos programmes à l'intention des personnes handicapées atteignent leurs objectifs.

Le budget du ministère de l'Aide au revenu pour la prestation de services d'aide familiale aux personnes handicapées sera accru de 400 000 $ en 1991-1992 afin de traduire notre engagement croissant à l'égard de la prestation de services communautaires.

Housing

The New Brunswick Housing Corporation will receive funding in 1991-92 for an additional 75 units of rent supplement development. This will bring the number of new rent supplement housing put in place since 1989 to 537 units. An additional $700 thousand is provided to deliver emergency housing repair services to social assistance recipients, bringing the total funding for these important services to almost $2 million.

Health Care

A modern health care system is a priority of this Government. This Budget will build on our previous efforts to ensure that New Brunswickers have the best health care system we can afford.

Habitation

La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick recevra en 1991-1992 des fonds pour 75 autres logements visés par le supplément de loyer. Le nombre de nouveaux logements visés par le supplément de loyer et rendus accessibles depuis 1989 passera ainsi à 537. Une somme additionnelle de 700 000 $ est prévue pour la prestation de services de réparations domiciliaires d'urgence aux bénéficiaires de l'assistance sociale, ce qui portera à près de 2 millions de dollars le financement global de services si importants.

Soins de santé

Un système moderne de soins de santé est une priorité du gouvernement actuel. Le présent budget s'appuiera sur nos efforts antérieurs en vue d'assurer à la population du Nouveau-Brunswick le meilleur système de soins de santé que nous puissions nous permettre.

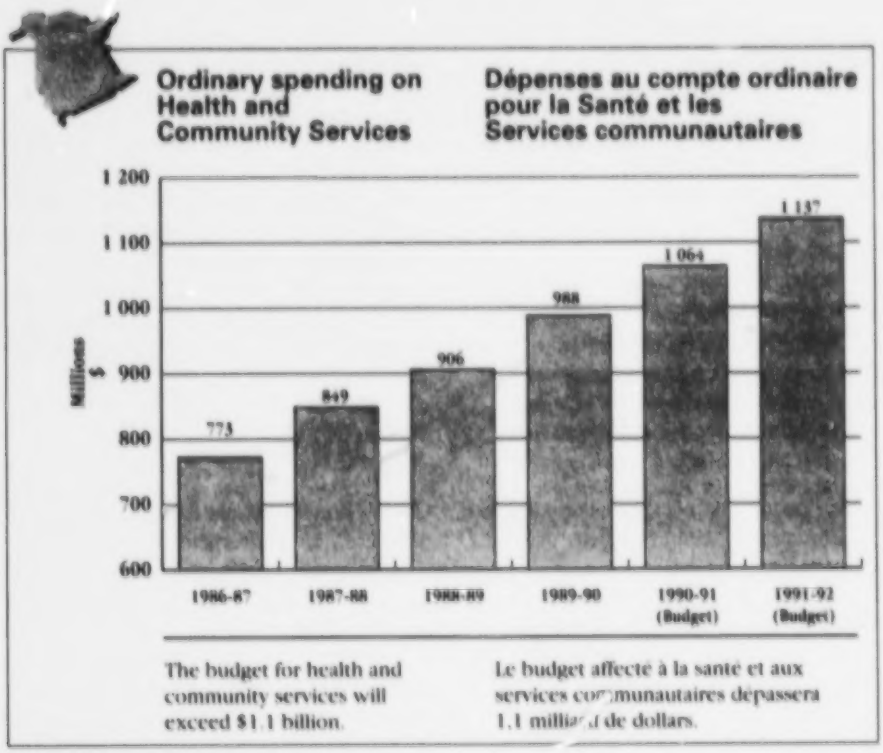

The budget for health and community services will exceed $1.1 billion.

Le budget affecté à la santé et aux services communautaires dépassera 1,1 milliard de dollars.

Mr. Speaker, additional funds of approximately $9 million have been provided in the Budget for the Department of Health and Community Services to finally open the new regional hospitals in Campbellton and Edmundston, the new district hospital in Tracadie, and the expansion to the Dr. Georges L. Dumont Hospital in Moncton. It is our expectation that the new hospitals will be open and operational by September 1, 1991. These new

Monsieur le président, des fonds additionnels d'environ 9 millions de dollars ont été prévus au budget du ministère de la Santé et des Services communautaires pour enfin ouvrir les nouveaux hôpitaux régionaux de Campbellton et d'Edmundston, le nouvel hôpital de district de Tracadie et l'ajout à l'Hôpital Docteur Georges L. Dumont, à Moncton. Nous prévoyons que les nouveaux hôpitaux seront ouverts et en

hospitals will provide improved health care services in the north of the Province.

As well, the new cardiac care unit at the Saint John Regional Hospital has just been opened.

Funds are also being provided to the Department of Health and Community Services for public health resources which will directly enhance the Government's major goal of preventative health care and the provision of increased community-based health care.

Mr. Speaker, I am pleased to say that with previous budgets and with the opening of new hospitals in Campbellton, Edmundston and Tracadie, the Government has exceeded its commitment for northern service development.

Pensions

Mr. Speaker, I am pleased to report that the financial affairs of the Province have been put in order in another critical area.

In last year's budget speech, I outlined a serious unfunded pension liability problem of $1.6 billion that this Government inherited. The problem arose from pension commitments to employees under the public service and teachers' pension plans that were in excess of funds set aside to meet these commitments. Trust funds have been established to pay pensions, but they are not large enough to meet commitments to the large number of plan participants retiring over the next twenty to thirty years.

As promised in last year's budget speech, the Government has engaged in extensive consultations with employees under the public service and teachers' pension plans.

I am very pleased to announce that this Budget responds to the unfunded liability problem that I outlined last year. The Government will begin implementation of a plan to eliminate the unfunded liability over a twenty-five year period.

This plan greatly improves the security of pension benefits under these two plans and addresses a serious financial problem that could have arisen not too many years into the future.

Mr. Speaker, I would now like to describe our plan which has three main elements:

service d'ici le 1er septembre 1991. Ces nouveaux hôpitaux dispenseront des services améliorés de soins de santé dans le nord de la province.

Par ailleurs, la nouvelle unité de soins cardiaques à l'Hôpital régional de Saint-Jean vient tout juste d'ouvrir ses portes.

Des fonds sont également affectés au ministère de la Santé et des Services communautaires pour des ressources en hygiène publique, ce qui renforcera directement le principal objectif du gouvernement, à savoir, assurer des soins de santé préventifs et fournir plus de soins de santé communautaires.

Monsieur le président, je suis content de dire que, grâce aux budgets précédents et à l'ouverture de nouveaux hôpitaux à Campbellton, à Edmundston et à Tracadie, le gouvernement est allé au delà de son engagement à l'égard du développement des services dans le Nord.

Pensions

Monsieur le président, j'ai le plaisir de signaler qu'il a été mis bon ordre aux affaires financières de la province dans un autre secteur critique.

Dans le discours du budget de l'année dernière, j'ai décrit un grave problème dont le gouvernement actuel a hérité, celui de la dette non provisionnée de 1,6 milliard de dollars au titre des régimes de retraite. Le problème découle du fait que les engagements au titre des pensions aux employés participant au régime de retraite dans les services publics et au régime de retraite des enseignants sont supérieurs aux fonds mis de côté pour respecter ces engagements. Des fonds en fiducie ont été établis pour verser les prestations de pension, mais ils ne sont pas suffisants pour respecter les engagements à l'égard du grand nombre de participants qui prendront leur retraite au cours des 20 à 30 prochaines années.

Tel qu'il a été promis dans le discours du budget de l'année dernière, le gouvernement a abondamment consulté les employés qui participent au régime de retraite dans les services publics et au régime de retraite des enseignants.

J'ai le grand plaisir d'annoncer que le présent budget s'attaque au problème de la dette non provisionnée que j'ai décrit l'année dernière. Le gouvernement commencera à mettre en oeuvre un plan visant à éliminer la dette non provisionnée, sur une période de 25 ans.

Le plan améliore grandement la sécurité des prestations de pension au titre des deux régimes et il s'attaque à un problème financier grave qui se serait posé d'ici quelques années.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant décrire notre plan, qui comporte trois éléments principaux :

1) The New Brunswick Electric Power Commission, the Workers' Compensation Board and the New Brunswick Liquor Corporation will assume responsibility for the full cost of pensions, including unfunded liabilities for their employees. The University of New Brunswick will be asked to assume the full responsibility for the future costs of pension benefits earned by its employees. The liability for past service of UNB employees will be accommodated by the Government in the funding plan I am announcing today.

2) Required annual contributions by teachers will increase by 1.5 percent of wages. The contributions will increase in a three step process over three years, beginning September 1, 1992, at a rate of one-half of one percent per year.

   The public service plan, to which employees have contributed relatively more in comparison to benefits, will not require an increase in contribution rates by employees in the absence of benefit changes. Consultations are continuing with members of the public service plan about their benefits and future contribution rates.

3) The Province will continue to match the employees' contributions to current costs of future pensions. In the case of teachers, the Province will immediately increase its contribution by 1.5 percent of wages even though individual teachers' contributions will not reach this level for another three years. In addition, the Province will make a total contribution of $65.4 million this year towards amortization of the unfunded liability. This amortization payment will be escalated by the rate of inflation plus two percent each year until the public service and teachers' pensions are fully funded.

   Including both the contribution towards current costs of future pensions and the payments to address the unfunded liability, the Province will contribute a total of $114.4 million to the pension funds under the public service and teachers' pension plans. This amount is more than two and one-half times the $43.4 million contributions that will be made by employees in 1991-92.

Of the $65.4 million provincial contribution to the unfunded pension liability, a portion will be obtained by reducing assets which have been set aside in the Province's debt retirement sinking fund. A careful review of this fund has revealed that because of the high level of investment earnings and sinking fund management policies, the asset value is in excess of the

1) La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, la Commission des accidents du travail et la Société des alcools du Nouveau-Brunswick assumeront la responsabilité du coût intégral des pensions de leurs employés, y compris la dette non provisionnée. Il sera demandé à l'Université du Nouveau-Brunswick d'assumer dorénavant la pleine responsabilité du coût des prestations de pension que ses employés acquièrent. Le gouvernement tiendra compte, dans le plan de financement que j'annonce aujourd'hui, de la dette liée aux crédits de pension pour services passés que les employés de UNB ont accumulés.

2) Les cotisations annuelles exigées du personnel enseignant augmenteront d'une somme équivalant à 1,5 % du salaire. Les cotisations augmenteront en trois étapes et seront échelonnées sur trois années au rythme de 0,5 % par année, à compter du 1er septembre 1992.

   Le régime de retraite dans les services publics, auquel les employés ont contribué relativement davantage comparativement aux prestations, ne nécessitera pas une augmentation des taux de cotisation des employés, en l'absence de changements dans les prestations. Les consultations se poursuivent avec les participants au régime de retraite dans les services publics, au sujet de leurs prestations et des futurs taux de cotisation.

3) La province continuera à verser des cotisations égales à celles des employés selon les coûts actuels des prestations de pension futures. Pour ce qui est du personnel enseignant, la province augmentera immédiatement sa cotisation d'une somme équivalant à 1,5 % des salaires, même si les cotisations individuelles du personnel enseignant n'atteindront pas ce niveau avant trois autres années. De plus, la province versera cette année un total de 65,4 millions de dollars pour amortir la dette non provisionnée. Le paiement d'amortissement sera augmenté chaque année en fonction du taux d'inflation plus 2 %, jusqu'à ce que la caisse de retraite des services publics et celle des enseignants soient pleinement capitalisées.

   Ensemble, la cotisation liée aux coûts actuels des prestations de pension futures ainsi que les paiements versés pour la dette non provisionnée feront que la province fournira au total 114,4 millions de dollars à la caisse de retraite des services publics et à celle des enseignants. Une telle somme revient à plus de deux fois et demie les 43,4 millions de dollars que les employés paieront en cotisations en 1991-1992.

Une partie des 65,4 millions de dollars que la province versera pour la dette non provisionnée au titre des pensions proviendra d'une réduction de l'actif mis de côté dans le fonds d'amortissement de la province pour payer la dette. Un examen attentif de ce fonds a révélé que, grâce au rendement élevé des gains d'investissement et aux politiques de gestion du fonds

amount required to provide for the orderly retirement of outstanding debt. Eliminating the excess amount will produce annual debt service savings of $25 million. These savings will be paid into the pension funds.

We believe that these measures will bring immediate control to a situation that has defied solution for decades. We will not permit this situation to repeat itself. A five-year review is scheduled that will confirm whether we are on the right course or mandate measures to correct any deviation.

Culture

Mr. Speaker, it is important that New Brunswickers maintain and enhance their cultural history and that, in particular, our young people have access to programs and services in this respect.

Mr. Speaker, I am pleased to point out that prior to the end of the 1990-91 fiscal year a one-time grant of $200 thousand was provided to the Bi-Capitol Theatre Project in Saint John.

In order to address another major concern and to protect the wealth of the history of this Province, the government has approved a $125 thousand increase in the annual operating budget of the New Brunswick Museum in Saint John. This will increase the provincial base grant to $1,374,000 in 1991-92. In addition, $175 thousand will be provided to protect science collections at the museum.

The Department of Tourism, Recreation and Heritage will provide three-year financial assistance to the Congrès mondial acadien to be held in New Brunswick in August 1994. Although three years away, this festival, which represents an international homecoming for all persons of Acadian descent, has the potential to be one of the most significant cultural events ever carried out in the Province.

d'amortissement, la valeur de l'actif dépasse la somme nécessaire pour assurer un remboursement ordonné de la dette non payée. L'élimination de la somme en trop produira des économies de 25 millions de dollars dans le service annuel de la dette. Ces économies seront versées aux caisses de retraite.

Nous croyons que de telles mesures serviront à maîtriser immédiatement une situation qui résistait à une solution depuis des décennies. Nous ne laisserons pas une telle situation se répéter. Un examen est prévu dans cinq ans afin de confirmer si nous sommes sur la bonne voie et d'indiquer si des mesures s'imposent pour corriger tout écart.

Culture

Monsieur le président, il est important que les gens du Nouveau-Brunswick conservent et mettent en valeur leur histoire culturelle et, en particulier, que nos jeunes aient accès à des programmes et services à cet égard.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de signaler que, avant la fin de l'année financière 1990-1991, une subvention non renouvelable de 200 000 $ a été accordée au projet du théâtre Bi-Capitol à Saint John.

Afin de répondre à une autre préoccupation importante et de protéger les richesses de l'histoire de la province, le gouvernement a approuvé une augmentation de 125 000 $ au budget de fonctionnement annuel du Musée du Nouveau-Brunswick à Saint John. La subvention provinciale de base passera ainsi à 1 374 000 $ pour 1991-1992. De plus, 175 000 $ seront fournis pour la protection des collections scientifiques du musée.

Le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine fournira une aide financière échelonnée sur trois ans au Congrès mondial acadien, qui se tiendra au Nouveau-Brunswick en août 1994. Bien que le congrès n'ait pas lieu avant trois ans, le festival, qui représente un retour au pays depuis partout dans le monde pour toutes les personnes d'ascendance acadienne, a le potentiel de devenir un des plus importants événements culturels jamais organisés dans la province.

VI. Revenue Measures

Mr. Speaker, in our public consultations, New Brunswickers said that the deficit should not be dealt with by raising taxes alone. The Government has heeded that advice. However, this Budget provides for some changes in the tax system, along with some modest tax increases.

In considering the alternatives available for raising tax revenues, the Government has paid particular attention to three very important factors:

- The existing tax burden now borne by New Brunswickers;
- The current state of the economy and the need to protect those New Brunswickers who are least able to shoulder the effects of tax increases;
- The need to ensure that tax increases to cover the growing costs of health, education and other services, are aimed at those most able to pay.

Tax Increases

Mr. Speaker, 1991-92 holds many challenges for New Brunswickers. The Government will provide leadership by significantly streamlining its operations, by making its delivery of services more efficient, by cutting costs where it would have the least impact on New Brunswickers, and by adjusting personal and corporate income taxes of those most able to afford it.

Personal Income Tax

In this respect, fairness in sharing the tax burden requires that personal income tax for only the highest income earners will be increased. This will affect people in the $100,000 income range. I am introducing an 8 percent surtax on provincial tax payable over $13,500. This surtax will improve the progressivity of the tax structure and will move New Brunswick's top marginal rate in line with other provinces. The 8 percent surtax on provincial tax payable in excess of $13,500 means that only single taxpayers earning in excess of $96,500 and families with the principal taxpayer earning in excess of $100,000 will pay the surtax. This measure which will be effective January 1, 1991 will generate roughly $2 million in fiscal 1991-92.

VI. Mesures productives de recettes

Monsieur le président, au cours de nos consultations publiques, les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois ont affirmé qu'il ne faudrait pas seulement se limiter à une augmentation des taxes et impôts pour contenir le déficit. Le gouvernement a tenu compte de la suggestion. Le présent budget prévoit néanmoins des changements au régime fiscal, ainsi que de modestes augmentations des taxes et impôts.

Dans son examen des diverses possibilités d'augmenter les recettes fiscales, le gouvernement a accordé une attention particulière à trois facteurs très importants :

- le fardeau fiscal actuellement assumé par la population du Nouveau-Brunswick;
- la conjoncture économique actuelle et la nécessité de protéger les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui peuvent le moins faire face aux effets d'augmentations des taxes et impôts;
- la nécessité de s'assurer que les augmentations des taxes et impôts servant à payer les coûts croissants des services de santé, d'éducation et autres visent les gens les plus en mesure de payer.

Augmentations des taxes et impôts

Monsieur le président, la population du Nouveau-Brunswick aura de nombreux défis à relever en 1991-1992. Le gouvernement donnera l'exemple en rationalisant considérablement ses activités, en rendant plus efficace sa prestation des services, en réduisant les coûts dans les domaines qui toucheront le moins la population et en redressant l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui sont les plus en mesure de payer.

Impôt sur le revenu des particuliers

À cet égard, l'équité dans le partage du fardeau fiscal exige que l'impôt sur le revenu des particuliers augmente seulement pour les personnes au revenu le plus élevé. Seuls les gens dont le revenu est de l'ordre de 100 000 $ seront touchés. J'instaure une surtaxe de 8 % sur l'impôt provincial exigible qui dépasse 13 500 $. Cette surtaxe améliorera la progressivité de la structure fiscale et harmonisera le taux marginal maximal du Nouveau-Brunswick avec celui d'autres provinces. La surtaxe de 8 % sur l'impôt provincial exigible dépassant 13 500 $ signifie que seuls les contribuables célibataires gagnant plus de 96 500 $ et seules les familles dont le principal contribuable gagne plus de 100 000 $ paieront la surtaxe. La mesure, en vigueur à compter du 1er janvier 1991, rapportera environ 2 millions de dollars au cours de l'année financière 1991-1992.

Corporate Income Tax

It is also appropriate for large, profitable corporations to play their part in helping relieve the burden in these difficult financial times. Consistent with this approach, I am proposing an increase in corporate income taxes for our largest corporations.

Effective January 1, 1991, the standard corporate tax rate will be increased from 16 percent to 17 percent. This measure ensures that large profitable corporations will share in the effort to manage the Province's finances. This measure will yield an additional $4 million in 1991.

Motor Vehicle Fees

The Department of Transportation will increase motor vehicle fees by 10 percent effective May 1, 1991. This measure will yield $3 million in fiscal 1991-92.

Removal of Ad Valorem Taxes

The recent public meetings on the Budget revealed that a large number of citizens are concerned about the level of taxation on alcohol, gasoline and tobacco. In response to these concerns I am pleased to announce today that the 1991-92 Budget does not increase the tax rate on alcohol, gasoline, diesel fuel, cigarettes, and cigars.

Gasoline Tax

I am also pleased to announce measures that will stop wide fluctuations in the price of gasoline. This problem was particularly evident during the past year. Consequently, New Brunswick will drop its use of ad valorem taxation of gasoline. The tax per litre of gasoline will be set in legislation at the current rate of 12.7 cents and the tax per litre of diesel fuel will be set at 13.7 cents per litre. These rates were established by the regular quarterly survey and became effective April 1, 1991. All other tax rates imposed under the *Gasoline and Motive Fuel Act* will be set in legislation at the rates established as of April 1, 1991.

New Brunswick joins all but three other provinces in imposing a specific tax per litre of gasoline and diesel fuel rather than as a percentage of the selling price.

Tobacco Tax

Currently New Brunswick is the only province to use ad valorem taxation on cigarettes. Effective April 1, 1991, New Brunswick will replace its ad valorem taxation of cigarettes with a fixed rate set at the April 1, 1991 level of 9.38 cents per cigarette.

Impôt sur le revenu des corporations

Il convient également que les grandes corporations rentables fassent leur part pour aider à soulager le fardeau en cette période difficile sur le plan financier. Dans une telle optique, je propose une augmentation de l'impôt sur le revenu de nos plus grandes corporations.

À compter du 1er janvier 1991, le taux ordinaire de l'impôt sur le revenu des corporations passe de 16 % à 17 %. Une telle mesure fera en sorte que les grandes corporations rentables participent à l'effort de gestion des finances de la province. Cette mesure rapportera 4 millions de dollars additionnels en 1991.

Droits relatifs aux véhicules à moteur

À compter du 1er mai 1991, le ministère des Transports augmentera de 10 % les droits relatifs aux véhicules à moteur. Une telle mesure rapportera 3 millions de dollars au cours de l'année financière 1991-1992.

Abolition des taxes calculées sur la valeur

Les récentes rencontres publiques sur le budget ont révélé que le niveau des taxes qui s'appliquent à l'alcool, à l'essence et au tabac préoccupe beaucoup de gens. Pour donner suite à de telles préoccupations, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que le budget de 1991-1992 n'augmente pas le taux des taxes qui s'appliquent à l'alcool, à l'essence, au carburant diesel, aux cigarettes et aux cigares.

Taxe sur l'essence

J'ai également le plaisir d'annoncer des mesures qui mettront fin aux importantes fluctuations du prix de l'essence. Le problème a été particulièrement évident au cours de l'année écoulée. C'est pourquoi le Nouveau-Brunswick abandonnera sa méthode de percevoir sur l'essence une taxe calculée sur la valeur. La taxe sur l'essence sera établie par mesure législative au taux actuel de 12,7 c. le litre, et la taxe sur le carburant diesel sera établie à 13,7 c. le litre. Ces taux ont été établis à la suite de l'enquête trimestrielle habituelle et ils sont entrés en vigueur le 1er avril 1991. Tous les autres taux de taxe en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* seront établis par mesure législative aux taux fixés au 1er avril 1991.

Le Nouveau-Brunswick opte, à l'instar de toutes les provinces sauf trois, pour l'imposition d'une taxe fixe sur le litre d'essence et le litre de carburant diesel, plutôt que pour un pourcentage du prix de vente.

Taxe sur le tabac

À l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick est la seule province à percevoir sur les cigarettes une taxe calculée sur la valeur. À compter du 1er avril 1991, le Nouveau-Brunswick remplace sa méthode de percevoir sur les cigarettes une taxe calculée sur la valeur, en passant à un taux fixe établi le 1er avril 1991 à 9,38 c. la cigarette.

Effective midnight tonight, the tax on fine-cut tobacco will be set at 7.04 cents per gram. The tax on pre-portioned fine-cut tobacco will be set at 7.97 cents per tobacco stick. These changes bring the taxation of fine-cut and tobacco sticks into line with the relative tax level established in the 1989 budget. This will yield $5.8 million in fiscal 1991-92.

Also effective April 1, 1991, I am announcing a cap on commissions paid to registered wholesalers of tobacco products to $1,000 per month. This measure will save the Province roughly $750,000 a year and brings the Province's commission in line with those paid in most other provinces.

Sales Tax Exemption for Manufacturers

Over the past several years, the Government has revamped its system of exemptions under the sales tax for purchases by farmers, wood producers, silviculturists, fishermen and aquaculturists. A similar revamping of the system of exemptions for purchases by manufacturers has been completed, and the enabling legislation and regulations have been approved by the Legislature and by Order-in-Council. A guide specifying the exemptions in detail will be distributed before the end of April.

Tax Reductions

Sales Tax Refund on Equipment Donated to Hospitals

During the year, there were a number of requests to remove the sales tax on medical equipment donated to hospitals. I am announcing today that I plan to introduce amendments to the *Social Services and Education Tax Act* to provide for a refund of sales tax on medical equipment donated to provincial hospitals. Hospitals listed under the *Hospital Services Act* will be permitted to apply for a refund of sales tax paid on patient care equipment. This will apply on patient care equipment purchased with donated funds where the purchase cost was greater than $10,000 and was approved by the Department of Health and Community Services. This measure will reduce provincial revenues by $300,000 annually.

Aviation Fuel Tax for Commercial International Flights

In an effort to make New Brunswick's airports more competitive and to further contribute to economic development, I am pleased to announce that effective midnight tonight New Brunswick aviation fuel tax will be rebated for

À compter de minuit ce soir, la taxe sur le tabac à coupe fine sera établie à 7,04 c. le gramme. La taxe sur le tabac à coupe fine préportionné sera établie à 7,97 c. par cylindre de tabac. De tels changements ajusteront la taxe sur le tabac à coupe fine et sur les cylindres de tabac en fonction du niveau relatif de taxe établi dans le budget de 1989. Les mesures rapporteront 5,8 millions de dollars au cours de l'année financière 1991-1992.

J'annonce aussi l'entrée en vigueur, à compter du 1er avril 1991, d'un plafond, fixé à 1 000 $ par mois, des commissions versées aux vendeurs en gros immatriculés de produits du tabac. Une telle mesure permettra à la province d'économiser environ 750 000 $ par année et elle harmonisera les commissions que verse la province avec celles que versent la plupart des autres provinces.

Exemptions de la taxe de vente pour les fabricants

Au cours des dernières années, le gouvernement a révisé son régime d'exemptions de la taxe de vente applicable aux achats des agriculteurs, des producteurs de bois, des sylviculteurs, des pêcheurs et des aquaculteurs. Une révision semblable du régime d'exemptions pour les achats par les fabricants a été effectuée, et les mesures législatives habilitantes et les règlements ont été approuvés par l'Assemblée législative et par décret en conseil. Un guide fournissant le détail des exemptions sera distribué avant la fin avril.

Réductions de taxes

Remboursement de la taxe de vente sur les dons d'équipement aux hôpitaux

Au cours de l'année, un certain nombre de demandes ont été faites en faveur de la suppression de la taxe de vente sur les dons d'équipement médical faits aux hôpitaux. J'annonce aujourd'hui mon intention de présenter des modifications à la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*, afin de prévoir un remboursement de la taxe de vente sur les dons d'équipement médical faits aux hôpitaux de la province. Les hôpitaux énumérés dans la *Loi sur les services hospitaliers* pourront présenter une demande de remboursement de la taxe de vente payée sur l'équipement destiné aux soins des malades. La mesure s'appliquera à l'équipement destiné aux soins des malades et acheté au moyen de fonds accordés en don, pourvu que le prix d'achat soit supérieur à 10 000 $ et que l'équipement soit approuvé par le ministère de la Santé et des Services communautaires. Une telle mesure donnera lieu à une réduction annuelle de 300 000 $ des recettes provinciales.

Taxe sur le carburant d'avion pour les vols commerciaux internationaux

Afin de rendre les aéroports du Nouveau-Brunswick plus compétitifs et de favoriser davantage le développement économique, j'ai le plaisir d'annoncer que, à compter de minuit ce soir, la taxe du Nouveau-Brunswick sur le carburant d'avion

international commercial air cargo flights, and international commercial air passenger flights refueling in the Province. This measure will help make New Brunswick airports more competitive with those in other jurisdictions as an international jet fuel stop. Details of this rebate program will be announced when the regulations are put in place.

sera remboursée pour l'avitaillement, dans la province, des vols commerciaux internationaux de fret aérien et des vols commerciaux internationaux de passagers. Une telle mesure aidera à rendre les aéroports du Nouveau-Brunswick plus compétitifs par rapport aux aéroports ailleurs, comme escale d'avitaillement pour les vols internationaux. Les détails du programme de remboursement seront annoncés lorsque les règlements seront en place.

Equity and Fairness in the Tax System

Mr. Speaker, in the past several years, Canadians have seen dramatic changes to the country's tax structure. The federal government made major changes to the income tax system in 1988. In recent years, the federal government has also adopted the use of income tax surtaxes, which have increased the federal government's share of total income tax revenues.

As well, over the last seven years, the federal government has moved heavily into consumption taxes. It has significantly increased consumption taxes on gasoline, diesel fuel, alcohol and tobacco products. The latest move in this area occurred this year with the introduction of the federal GST.

During the past couple of years, the issue of cross-border shopping has also become a major issue. Our Government understands the serious impact that cross-border shopping is having on border communities. This is one of the primary reasons the Province has chosen to abandon the ad valorem taxation of gasoline, diesel fuel and tobacco.

The Government believes it is essential to continually assess the entire federal-provincial tax structure as it affects the residents of New Brunswick. The Government's primary objective is to ensure that New Brunswick's tax system remains competitive, and that it continues to be based on fairness and equity.

A primary focus in this assessment is to ensure that the tax burden is fairly distributed among all New Brunswickers. This was a recurrent theme in public meetings. Although the provisions in this year's Budget target the wealthiest New Brunswickers, there is no guarantee that all high income earners will pay at least a minimum amount of taxes. This is a complicated question as the Province of Ontario is also finding out during its review of fair taxation. However, we are determined and confident that we can produce a fair tax system for all New Brunswickers.

Équité et justice du régime fiscal

Monsieur le président, la population canadienne assiste depuis plusieurs années à des changements radicaux dans la structure fiscale du pays. En 1988, le gouvernement fédéral a apporté des changements majeurs au régime de l'impôt sur le revenu. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a également recouru à des surtaxes sur l'impôt sur le revenu, qui ont augmenté la part fédérale des recettes totales de l'impôt sur le revenu.

En outre, depuis sept ans, le gouvernement fédéral perçoit beaucoup plus de taxes à la consommation. Il a augmenté considérablement les taxes à la consommation sur l'essence, sur le carburant diesel, sur l'alcool et sur les produits du tabac. La mesure la plus récente à cet égard a été prise cette année, avec l'instauration de la TPS fédérale.

Au cours des deux ou trois dernières années, le magasinage transfrontalier est par ailleurs devenu une question importante. Notre gouvernement comprend le grave impact du magasinage transfrontalier sur les localités limitrophes. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles la province a choisi de cesser d'imposer sur l'essence, sur le carburant diesel et sur le tabac la taxe calculée sur la valeur.

Le gouvernement croit qu'il est essentiel de procéder à une évaluation continuelle de toute la structure fiscale fédérale-provinciale, en fonction de l'incidence que cette dernière a sur la population du Nouveau-Brunswick. L'objectif principal du gouvernement est de faire que le régime fiscal néo-brunswickois demeure compétitif et qu'il continue à être fondé sur la justice et l'équité.

Un objectif principal d'une telle évaluation est de veiller à ce que le fardeau fiscal soit réparti équitablement entre tous les gens du Nouveau-Brunswick. La question a souvent été soulevée au cours des rencontres publiques. Bien que les mesures du budget de cette année visent les personnes les plus riches du Nouveau-Brunswick, rien ne garantit que tous les contribuables à revenu élevé paieront au moins un minimum d'impôt. La question est complexe, comme le constate actuellement l'Ontario dans son examen d'un régime fiscal plus équitable. Nous sommes toutefois persuadés que nous pouvons établir un régime fiscal équitable pour toute la population néo-brunswickoise, et nous sommes résolus à procéder en ce sens.

VII. Conclusion

During the preparation of this Budget, we have benefitted from the valuable input of concerned New Brunswickers throughout the Province. We have been able to incorporate some of these suggestions into the 1991-92 Budget. For a variety of reasons, several other worthwhile suggestions could not be incorporated into this Budget, however, many of these will be extremely useful to the Government in the preparation of future budgets.

It is clear that the policy of responsible financial management that was promised in the *Agenda for Change*, and that has been followed in our four budgets, will continue to be needed in the future. In this respect, the Government intends to develop a new multi-year fiscal plan to cover the 1992 to 1994 period. This multi-year financial plan which will cover both the capital and ordinary accounts, will be tabled in the fall session later this year.

Mr. Speaker, the Budget I am tabling today will stabilize the Province's finances that in the absence of strong leadership, could have deteriorated substantially because of a large and growing deficit. In this Budget, the Government has met the challenge for the year ahead and by careful planning, along with some difficult decisions, has been able to keep the Province on a sound financial footing in spite of the recession and restrained federal transfer payments.

The 1991-92 Budget reaffirms and builds on our commitment to create jobs for our citizens.

The 1991-92 Budget broadens our commitment to education and training, and ensures that resources will be available so that New Brunswickers will have the skills needed in the decade ahead.

In 1991-92, we will build on our efforts to protect and enhance the environment. We will also continue to develop our infrastructure in order that our Province can be well-positioned to take maximum advantage of the economic opportunities that lie ahead for New Brunswick in the coming months and years.

With ordinary account revenues of $3,903.3 million and ordinary account expenditures of $3,902.2 million the ordinary account is budgeted to have a surplus of $1.1 million in 1991-92.

Combining the surplus on the ordinary account with net capital spending, and the special purpose account, the budgetary deficit

VII. Conclusion

Au cours de la préparation du présent budget, nous avons bénéficié de l'apport précieux de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui proviennent de tous les coins de la province et qui sont préoccupés. Nous avons été en mesure d'incorporer certaines de leurs suggestions au budget de 1991-1992. Pour diverses raisons, le présent budget n'a pu incorporer plusieurs autres suggestions valables, mais beaucoup de ces suggestions seront extrêmement utiles au gouvernement dans la préparation de budgets à venir.

Il est clair qu'il faudra maintenir dans l'avenir la politique de gestion financière responsable promise dans le programme *Vers un changement* et appliquée dans nos quatre budgets. À cet égard, le gouvernement a l'intention d'élaborer un nouveau plan financier pluriannuel pour la période de 1992 à 1994. Ce plan financier pluriannuel, qui englobera le compte ordinaire et le compte de capital, sera déposé plus tard cette année, à la séance d'automne.

Monsieur le président, le budget que je dépose aujourd'hui stabilisera les finances de la province, lesquelles, sans un leadership fort, auraient pu se détériorer considérablement en raison d'un important déficit croissant. Dans le présent budget, le gouvernement a relevé le défi pour l'année qui commence et, grâce à une planification prudente conjuguée à la prise de décisions difficiles, il a pu maintenir la province dans une position financière solide, malgré la récession et la réduction des paiements de transfert fédéraux.

Le budget de 1991-1992 réaffirme et renforce notre engagement à l'égard de la création d'emplois pour notre population.

Le budget de 1991-1992 renforce notre engagement à l'égard de l'éducation et de la formation et voit à ce que les ressources soient fournies pour que les gens du Nouveau-Brunswick acquièrent les compétences nécessaires pour la décennie qui vient.

En 1991-1992, nous intensifierons nos efforts pour protéger et améliorer l'environnement. Nous continuerons aussi à développer notre infrastructure, afin que notre province soit en bonne position pour tirer avantage au maximum des débouchés économiques qui se présenteront au Nouveau-Brunswick au cours des mois et des années à venir.

Les recettes au compte ordinaire s'élevant à 3 903,3 millions et les dépenses au compte ordinaire se chiffrant à 3 902,2 millions, l'excédent budgété au compte ordinaire pour 1991-1992 est de 1,1 million de dollars.

Vu l'excédent au compte ordinaire et les dépenses nettes en capital ainsi que les comptes à but spécial, le déficit budgétaire

is budgeted at $310.6 million for 1991-92. With net loans and advances of $47.9 million and adjustments for provision for losses and depreciation, financial requirements will be $408.9 million. With sinking fund earnings of $140 million, net debt is budgeted to increase by $170.6 million.

prévu pour 1991-1992 est de 310,6 millions de dollars. Compte tenu des prêts et avances nets, qui se chiffrent à 47,9 millions, et des ajustements à la provision pour pertes et amortissement, les besoins financiers s'élèveront à 408,9 millions de dollars. Les gains du fonds d'amortissement se chiffrant à 140 millions, l'augmentation budgétée de la dette nette est de 170,6 millions de dollars.

The 1991-92 Budget continues the policy of responsible financial management that this Government has practiced since assuming office.

Le budget de 1991-1992 s'inscrit dans la politique de gestion financière responsable que le gouvernement actuel pratique depuis qu'il est au pouvoir.

Mr. Speaker, our Government understands that New Brunswickers want their provincial Government to act responsibly in difficult financial times. Like ordinary citizens we must pay as we go and avoid the practices of the 1970's and 1980's when heavy mortgages were placed on the backs of our children.

Monsieur le président, notre gouvernement comprend que la population du Nouveau-Brunswick tient à ce que son gouvernement provincial agisse de manière responsable en période économique difficile. Comme les gens ordinaires, nous devons vivre selon nos moyens et éviter les pratiques des années 70 et 80, qui ont lourdement hypothéqué l'avenir de nos enfants.

Our Government has avoided doing this in the past three years and plans to avoid doing this in the 1991-92 Budget. We understand that New Brunswickers want us to continue to provide services that they want and need. We also understand that New Brunswickers want their Government to become more streamlined and efficient, and continue to create a climate that is conducive to future economic growth and job creation. In overwhelming numbers, our citizens have suggested that we demonstrate leadership when facing these difficult challenges, and that we maximize the use of public funds to create greater prosperity for our Province and our citizens.

Notre gouvernement a évité de prendre une telle voie au cours des trois dernières années et il a l'intention d'éviter de prendre une telle voie dans le budget de 1991-1992. Nous comprenons que les gens du Nouveau-Brunswick tiennent à ce que nous continuions de fournir les services qu'ils veulent et dont ils ont besoin. Nous comprenons aussi que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises veulent que leur gouvernement soit davantage rationalisé et efficient et qu'il continue de favoriser un climat propice à la croissance économique et à la création d'emplois dans l'avenir. Massivement, notre population a préconisé que nous fassions preuve de leadership face à de tels défis difficiles et que nous maximisions l'utilisation des fonds publics pour créer une plus grande prospérité pour notre province et notre population.

Mr. Speaker, the Government believes the future for New Brunswick can be as bright as we are determined to make it. We intend to work hard to promote New Brunswick and work with businesses here and around the world to create more job opportunities for our citizens. New Brunswick has numerous advantages and we can do more to promote them. But we also have to make this Province an even better place for our citizens young and old. The Government envisions New Brunswick as a Province with the best educational system and the best natural environment in Canada. We have already made important progress in these directions. While we still have a great deal of work to do, we believe New Brunswickers are up to the challenge of helping us bring this vision another step closer to reality.

Monsieur le président, le gouvernement estime que l'avenir du Nouveau-Brunswick peut être aussi favorable que nous sommes résolus à le rendre. Nous comptons travailler avec ardeur à la promotion du Nouveau-Brunswick et coopérer avec les entreprises ici et partout dans le monde afin de créer plus de perspectives d'emploi pour notre population. Le Nouveau-Brunswick compte de nombreux avantages, et nous pouvons déployer plus d'efforts pour les faire valoir. Cependant, nous devons aussi faire de la province un endroit encore meilleur pour nos résidents, jeunes et moins jeunes. La vision du Nouveau-Brunswick que le gouvernement entrevoit est celle d'une province qui possède le meilleur système d'éducation et le meilleur milieu naturel au Canada. Nous avons déjà réalisé d'importants progrès à de cet égard. Bien qu'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir, nous croyons que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises sauront relever le défi de nous aider à faire un pas de plus vers la réalisation d'une telle vision.

Appendix: Summary Budget Information

Annexe: Résumé budgétaire

BUDGET PLAN / PLAN BUDGÉTAIRE
1991-1992

Millions
$

	Budget Plan Plan budgétaire	Increase in Net Debt Augmentation de la dette nette	Financial Requirements Besoins financiers
BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES BUDGÉTAIRES			
Gross Ordinary Revenues / Recettes brutes au compte ordinaire	3,903.3		
Gross Ordinary Expenditures / Dépenses brutes au compte ordinaire	3,902.2		
Surplus (Deficit) on Ordinary Account / Excédent (déficit) au compte ordinaire	1.1		
Capital Expenditures / Dépenses au compte de capital	335.0		
Capital Recoveries / Recouvrements au compte de capital	29.9		
Net Capital Expenditures / Dépenses nettes au compte de capital	305.1		
Special Purpose Account Revenues / Recettes aux comptes à but spécial	55.0		
Special Purpose Account Expenditures / Dépenses aux comptes à but spécial	61.6		
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account / Excédent (déficit) aux comptes à but spécial	(6.6)		
BUDGETARY DEFICIT / DÉFICIT BUDGÉTAIRE	310.6		
NON-BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES NON BUDGÉTAIRES			
Reduction for Sinking Fund Earnings / Réduction pour gains du fonds d'amortissement		140.0	
Increase in Net Debt / Augmentation de la dette nette		170.6	
Net Loans and Advances / Prêts et avances nets			47.9
Sinking Fund Installments and Serial Redemptions / Versements au fonds d'amortissement et rachats de titres échéant en série			74.0
Less: Provision for Loan Losses and Depreciation / Moins : provision pour pertes sur prêts et amortissement			23.6
Financial Requirements / Besoins financiers			408.9

COMPARATIVE BUDGET PLAN / PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF

Millions

$

	Year Ending March 31 / Année se terminant le 31 mars 1991			
	1990 Actual / 1990 Chiffres réels	1991 Budget Estimate / 1991 Prévisions budgétaires	1991 Third Quarter Estimate / 1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Budget Estimate / 1992 Prévisions budgétaires
BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES BUDGÉTAIRES				
Ordinary Account Revenues / Recettes au compte ordinaire	3,583.3	3,754.7	3,723.7	3,903.3
Ordinary Account Expenditures / Dépenses au compte ordinaire	3,470.8	3,751.0	3,761.0	3,902.2
Surplus (Deficit) on Ordinary Account / Excédent (déficit) au compte ordinaire	112.5	3.7	(37.3)	1.1
Capital Account Expenditures / Dépenses au compte de capital	305.8	327.2	327.2	335.0
Capital Account Recoveries / Recouvrements au compte de capital	31.6	31.6	34.6	29.9
Net Capital Expenditures / Dépenses nettes au compte de capital	274.2	295.6	292.6	305.1
Special Purpose Account Revenues / Recettes aux comptes à but spécial	32.8	31.1	37.6	55.0
Special Purpose Account Expenditures / Dépenses aux comptes à but spécial	25.7	33.3	35.5	61.6
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account / Excédent (déficit) aux comptes à but spécial	7.1	(2.2)	2.1	(6.6)
BUDGETARY DEFICIT / DÉFICIT BUDGÉTAIRE	154.6	294.1	327.8	310.6
NON-BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES NON BUDGÉTAIRES				
Reduction for Sinking Fund Earnings / Réduction pour gains du fonds d'amortissement	134.5	146.0	146.0	140.0
Increase in Net Debt / Augmentation de la dette nette	20.1	148.1	181.8	170.6
Gross Loans and Advances / Prêts et avances bruts	53.0	56.9	61.1	63.1
Recoveries on Loans and Advances / Recouvrements sur prêts et avances	18.9	15.4	15.8	15.2
Net Loans and Advances / Prêts et avances nets	34.1	41.5	45.3	47.9
Sinking Fund Instalments and Serial Redemptions / Versements au fonds d'amortissement et rachats de titres échéant en série	66.9	70.3	70.3	74.0
Less: Provision for Loan Losses and Depreciation / Moins : provision pour pertes sur prêts et amortissement	29.1	24.7	26.4	23.6
Financial Requirements / Besoins financiers	226.5	381.2	417.0	408.9

NOTE: Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE / RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE
Thousands / Milliers
$

	Year Ending March 31		
	1990 Budget Estimate	1991 Third Quarter Estimate	1992 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	1990 Prévisions budgétaires	Prévisions du troisième trimestre	1992 Prévisions budgétaires
OWN SOURCE REVENUE / RECETTES DE SOURCE PROPRE			
Taxes / Taxes et impôts			
Personal Income Tax / Impôt sur le revenu des particuliers	679,400.0	677,400.0	699,900.0
Corporate Income Tax / Impôt sur le revenu des corporations	121,500.0	77,000.0	97,200.0
Metallic Minerals Tax/ Taxe sur les minéraux métalliques	6,770.0	6,000.0	9,700.0
Provincial Real Property Tax / Impôt foncier provincial	193,300.0	193,300.0	202,800.0
Municipal Real Property Tax / Impôt foncier municipal	178,300.0	178,300.0	205,400.0
Social Services and Education Tax / Taxe pour les services sociaux et l'éducation	666,700.0	635,000.0	643,000.0
Gasoline and Motive Fuels Tax / Taxe sur l'essence et les carburants	112,500.0	115,000.0	129,200.0
Tobacco Tax / Taxe sur le tabac	72,500.0	72,500.0	84,800.0
Amusement Admission Tax/ Taxe sur le prix d'entrée dans les lieux de divertissement	1,500.0	1,500.0	1,800.0
Pari-Mutuel Tax / Taxe sur le pari mutuel	94.0	94.0	100.0
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	10,850.0	10,850.0	10,250.0
Real Property Transfer Tax / Taxe sur le transfert de biens réels	2,500.0	2,500.0	2,750.0
Financial Corporation Capital Tax / Taxe sur le capital des corporations financières	9,200.0	9,200.0	9,500.0
Sub-Total: Taxes / Total partiel : taxes et impôts	1,958,634.0	1,970,994.0	2,091,900.0
Return on Investment / Rendement du capital investi			
Liquor Trading Profits / Bénéfices de la vente de boissons alcooliques	82,147.7	81,047.7	84,014.2
Interest and Investment Income / Intérêts et revenu de placement	25,268.2	24,579.8	24,931.7
Other / Autres	683.0	536.5	693.0
Sub-Total: Return on Investment / Total partiel : rendement du capital investi	108,098.9	106,164.0	109,638.9
Licenses and Permits / Licences et permis			
Motor Vehicle / Véhicules à moteur	50,091.7	50,723.6	62,921.0
Liquor Control and Regulation / Réglementation des boissons alcooliques	6,680.0	6,100.0	6,680.0
Fish and Wildlife / Pêche et chasse	5,165.7	4,794.1	4,887.6
Forests / Forêts	495.0	490.6	495.0
Mines / Mines	503.0	499.4	497.1
General / Général	5,314.0	5,781.6	8,312.5
Sub-Total: Licenses and Permits / Total partiel : licences et permis	67,999.4	68,389.3	83,213.2
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services			
Institutional / Établissements	15,028.4	21,868.3	22,979.7
Intergovernmental / Intergouvernemental	7,086.6	7,091.9	7,605.3
Provincial Parks / Parcs provinciaux	1,745.0	1,878.9	1,986.6
Leases and Rentals / Baux et loyers	1,933.0	1,989.3	1,861.9
General / Général	28,089.2	28,509.6	32,007.2
Sub-Total: Sale of Goods and Services / Total partiel : vente de biens et services	53,782.2	61,257.6	66,220.7
Royalties / Redevances			
Forests / Forêts	26,200.0	22,980.0	22,950.0
Mines / Mines	10,993.0	9,180.5	9,853.0
Sub-Total: Royalties / Total partiel : redevances	37,193.0	32,080.5	32,803.0
Lottery Revenues / Recettes des loteries	20,300.0	17,000.0	18,400.0
Fines and Penalties / Amendes et peines	1,930.4	1,948.2	2,078.0
Miscellaneous / Divers	5,216.6	5,741.0	25,686.5
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE / TOTAL : RECETTES DE SOURCE PROPRE	2,286,524.5	2,261,504.6	2,431,949.5
Unconditional Grants - Canada / Subventions inconditionnelles — Canada			
Fiscal Equalization Payments / Paiements de péréquation	918,000.0	918,000.0	950,000.0
Established Programs Financing - Cash / Financement des programmes établis — comptant	245,000.0	241,000.0	228,000.0
Extended Health Care/ Services complémentaires de santé	38,800.0	37,400.0	37,500.0
Other / Autres	1,800.0	1,800.0	1,800.0
Sub-Total: Unconditional Grants - Canada/ Total partiel : subventions inconditionnelles — Canada	1,203,600.0	1,198,200.0	1,209,300.0
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles — Canada			
General Government Services / Services gouvernementaux généraux	1,946.8	1,803.9	1,736.0
Transportation / Transports	461.3	411.3	313.9
Economic Development / Développement économique	36,788.7	26,186.7	30,208.7
Health / Santé	12,457.6	12,457.6	12,672.0
Welfare / Bien-être	103,664.8	172,051.3	171,107.5
Education / Éducation	47,162.1	48,163.4	44,024.3
Culture / Culture	0.0	0.0	0.0
Other / Autres	2,121.5	2,909.0	5,030.1
Sub-Total: Conditional Grants - Canada / Total partiel : subventions conditionnelles — Canada	204,572.8	263,983.2	265,092.5
TOTAL: GRANTS FROM CANADA / TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1,408,172.8	1,462,183.2	1,471,392.5
GROSS ORDINARY REVENUE / RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	3,754,697.3	3,723,687.8	3,903,341.8

CAPITAL RECOVERIES / RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL

Thousands / Milliers

$

	Year Ending March 31		
	1991 Budget Estimate	1991 Third Quarter Estimate	1992 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	1991 Prévisions budgétaires	1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Prévisions budgétaires
OWN SOURCE / DE SOURCE PROPRE			
General Government Services / Services gouvernementaux généraux	100.0	71.2	100.0
Transportation / Transports	370.0	221.0	370.0
Economic Development / Développement économique	200.0	400.0	200.0
Education / Éducation	10.0	40.0	10.0
Other / Autres	1,265.0	3,086.9	760.0
TOTAL: Own Source Revenue / TOTAL : recettes de source propre	1,945.0	3,819.1	1,440.0
CONDITIONAL GRANTS - CANADA / SUBVENTIONS CONDITIONNELLES - CANADA			
Transportation / Transports	22,100.0	24,150.0	19,500.0
Economic Development / Développement économique	6,400.0	5,600.0	9,000.0
Education / Éducation	1,200.0	0.0	0.0
Other / Autres	0.0	1,000.0	0.0
TOTAL: Conditional Grants - Canada / TOTAL :subventions conditionnelles - Canada	29,700.0	30,750.0	28,500.0
TOTAL: CAPITAL RECOVERIES / TOTAL : RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL	31,645.0	34,569.1	29,940.0

SPECIAL PURPOSE ACCOUNT REVENUE / RECETTES AUX COMPTES À BUT SPÉCIAL

Thousands / Milliers

$

	Year Ending March 31		
	1991 Budget Estimate	1991 Third Quarter Estimate	1992 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	1991 Prévisions budgétaires	1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Prévisions budgétaires
Environmental Trust Fund / Fonds en fiducie pour l'Environnement	0.0	2,700.0	16,100.0
Arterial Highway Trust Account / Fonds en fiducie pour les routes de grande communication	27,000.0	31,250.0	34,900.0
Other / Autres	4,063.8	3,644.4	3,992.0
TOTAL: SPECIAL PURPOSE ACCOUNT / TOTAL: COMPTES À BUT SPÉCIAL	31,063.8	37,594.4	54,992.0

RECOVERIES ON LOANS AND ADVANCES / RECOUVREMENTS SUR PRÊTS ET AVANCES

Thousands / Milliers

$

	Year Ending March 31		
	1991 Budget Estimate	1991 Third Quarter Estimate	1992 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	1991 Prévisions budgétaires	1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Prévisions budgétaires
Recoveries on Loans and Advances / Recouvrements sur prêts et avances	15,383.3	15,785.3	15,173.7
TOTAL: RECOVERIES ON LOANS AND ADVANCES / TOTAL : RECOUVREMENTS SUR PRÊTS ET AVANCES	15,383.3	15,785.3	15,173.7

GROSS ORDINARY EXPENDITURES BY DEPARTMENT / DÉPENSES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR MINISTÈRE

Thousands/ Milliers

$

Department / Ministère	Year Ending March 31 1991 1991 Budget Estimate	1991 Third Quarter Estimate	1992 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars 1991 1991 Prévisions budgétaires	1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Prévisions budgétaires
Advanced Education and Training / Enseignement supérieur et Formation	105,244.7	117,105.6	108,934.2
Agriculture / Agriculture	25,718.9	27,484.3	24,206.6
Alcoholism and Drug Dependency Commission / Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance	7,802.6	7,747.5	7,480.7
Board of Management / Conseil de gestion	7,514.7	6,840.7	6,727.7
Commerce and Technology / Commerce et Technologie	22,401.4	23,665.8	22,670.4
Education / Éducation	557,310.6	564,494.6	580,032.6
Environment / Environnement	18,488.1	18,531.8	17,465.6
Executive Council / Conseil exécutif	2,604.7	2,593.3	2,552.2
Finance / Finances	14,595.5	13,839.5	12,042.4
Fisheries and Aquaculture / Pêches et Aquaculture	16,166.1	16,059.6	15,876.1
General Government / Gouvernement général	154,164.3	108,823.6	132,707.8
Health and Community Services / Santé et Services communautaires	1,004,083.2	1,016,344.2	1,076,943.2
Income Assistance / Aide au revenu	276,596.3	290,500.0	288,163.8
Intergovernmental Affairs / Affaires intergouvernementales	1,207.8	1,207.8	1,139.5
Justice / Justice	23,583.3	23,578.8	23,799.2
Labour / Travail	32,178.5	32,188.5	34,392.3
Legislative Assembly / Assemblée législative	10,182.5	10,044.8	9,989.8
Maritime Provinces Higher Education Commission / Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	144,242.1	144,237.3	149,678.5
Mental Health Commission of New Brunswick / Commission de la santé mentale du Nouveau-Brunswick	59,386.4	59,525.6	60,050.2
Municipal Affairs / Affaires municipales	327,643.7	325,050.6	359,149.3
Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie	52,517.9	58,141.6	54,560.6
New Brunswick Geographic Information Corporation / Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick	13,201.5	13,160.4	12,912.9
New Brunswick Housing Corporation / Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	29,957.9	29,794.9	30,487.8
New Brunswick Occupational Health and Safety Commission / Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick	—	—	—
Office of the Comptroller / Bureau du contrôleur	7,040.3	6,443.6	6,747.6
Office of Economic Development / Bureau du développement économique	841.3	798.6	735.3
Office of the Premier / Cabinet du premier ministre	895.9	899.5	925.2
Policy Secretariat / Secrétariat des politiques	671.1	664.3	613.2
Regional Development Corporation / Société d'aménagement régional	79,858.5	71,375.0	80,225.9
Service of the Public Debt / Service de la dette publique	481,500.0	487,500.0	493,500.0
Solicitor General / Solliciteur général	63,679.2	64,306.9	65,935.4
Supply and Services / Approvisionnement et Services	42,670.5	42,572.8	43,798.6
Tourism, Recreation and Heritage / Tourisme, Loisirs et Patrimoine	38,731.9	39,027.6	37,949.4
Transportation / Transports	128,139.3	136,162.6	129,632.7
Women's Directorate / Direction générale de la condition féminine	359.4	357.8	341.6
TOTAL: GROSS ORDINARY EXPENDITURES / TOTAL: DÉPENSES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	3,750,979.7	3,761,069.5	3,902,208.3

CAPITAL ACCOUNT EXPENDITURES / DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL

Thousands / Milliers

$

Department / Ministère	Year Ending March 31 / Année se terminant le 31 mars		
	1991 Budget Estimate / Prévisions budgétaires	1991 Third Quarter Estimate / Prévisions du troisième trimestre	1992 Budget Estimate / Prévisions budgétaires
Advanced Education and Training / Enseignement supérieur et Formation	—	—	800.0
Agriculture / Agriculture	2,000.0	2,000.0	1,500.0
Commerce and Technology / Commerce et Technologie	880.0	—	—
Education / Éducation	3,000.0	2,900.0	3,000.0
Environment / Environnement	14,663.0	14,463.0	18,000.0
Fisheries and Aquaculture / Pêches et Aquaculture	—	—	—
Health and Community Services / Santé et Services communautaires	20,643.0	23,670.4	18,160.0
Maritime Provinces Higher Education Commission / Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	210.0	210.0	1,000.0
Municipal Affairs / Affaires municipales	12.4	12.4	—
Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie	50.0	550.0	50.0
New Brunswick Housing Corporation / Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	2,050.0	2,000.0	2,050.0
Regional Development Corporation / Société d'aménagement régional	14,210.0	11,925.0	22,000.0
Supply and Services / Approvisionnement et Services	111,877.0	109,252.1	115,206.0
Tourism, Recreation and Heritage / Tourisme, Loisirs et Patrimoine	1,487.0	1,437.0	1,474.0
Transportation / Transports	156,106.0	158,806.0	151,747.0
TOTAL: CAPITAL ACCOUNT EXPENDITURES / TOTAL: DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL	327,188.4	327,125.9	334,987.0

SPECIAL PURPOSE ACCOUNT EXPENDITURES / DÉPENSES AUX COMPTES À BUT SPÉCIAL

Thousands / Milliers

$

Department / Ministère	Year Ending March 31 / Année se terminant le 31 mars 1991 1991 Budget Estimate / 1991 Prévisions budgétaires	1991 Third Quarter Estimate / 1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Budget Estimate / 1992 Prévisions budgétaires
Environment / Environnement	—	2,700.0	16,100.0
Transportation / Transports	30,000.0	30,000.0	42,000.0
Other / Autres	3,548.1	2,861.2	3,492.2
TOTAL: SPECIAL PURPOSE ACCOUNT / TOTAL : COMPTES À BUT SPÉCIAL	33,548.1	35,561.2	61,592.2

GROSS LOANS AND ADVANCES / PRÊTS ET AVANCES BRUTS

Thousands / Milliers

$

Department / Ministère	Year Ending March 31 / Année se terminant le 31 mars 1991 1991 Budget Estimate / 1991 Prévisions budgétaires	1991 Third Quarter Estimate / 1991 Prévisions du troisième trimestre	1992 Budget Estimate / 1992 Prévisions budgétaires
Agriculture / Agriculture	11,545.0	10,045.0	12,332.0
Commerce and Technology / Commerce et Technologie	9,000.0	13,000.0	17,000.0
Education / Éducation	6,160.9	7,098.6	5,204.9
Environment / Environnement	10.0	10.0	10.0
Fisheries and Aquaculture / Pêches et Aquaculture	16,600.0	10,600.0	12,000.0
Municipal Affairs / Affaires municipales	—	3,637.0	3,000.0
Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie	1,125.0	1,125.0	155.5
New Brunswick Housing Corporation / Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	3,019.9	3,019.9	2,889.5
Supply and Services / Approvisionnement et Services	600.0	2,600.0	8,480.6
Tourism, Recreation and Heritage / Tourisme, Loisirs et Patrimoine	265.0	265.0	20.0
Transportation / Transports	8,584.0	9,784.0	4,020.0
TOTAL: LOANS AND ADVANCES / TOTAL : PRÊTS ET AVANCES	56,909.8	61,184.5	63,111.9